



3 rue Robert Schuman  
44400 REZÉ



02.51.11.00.00

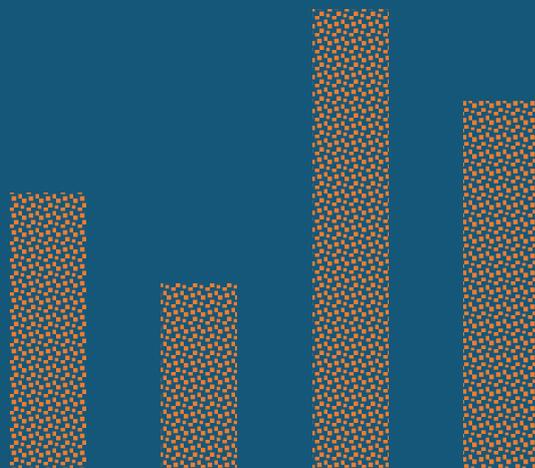


direction@asso-trajet.fr



www.asso-trajet.fr

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020



JANV ○

FEV ○

MARS ○

AVRIL ○

MAI ○

JUIN ○

JUIL ○

AOUT ○

SEPT ○

DCT ○

NOV ○

DEC ○

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>LES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1</b>
1.1	LES EVOLUTIONS DE L'ANNEE	1
1.2	LE TAUX D'ABSENTEISME	1
1.3	LES EFFECTIFS AU 31/12/2020	1
1.4	LES STAGIAIRES	2
1.5	LE SERVICE CIVIQUE	2
<b>2</b>	<b>LE POLE LOGISTIQUE MAINTENANCE</b>	<b>3</b>
2.1	QUELQUES DONNEES CONCERNANT LES DEMANDES D'INTERVENTIONS	3
2.2	LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE AU NIVEAU LOGISTIQUE	4
2.3	LES DEFIS RENCONTRES EN 2020 ET CEUX DE 2021	4
<b>3</b>	<b>LE POLE ADMINISTRATIF</b>	<b>5</b>
3.1	LE CONTEXTE	5
3.2	MESURE DE L'ACTIVITE	5
3.3	L'EVOLUTION DE L'EQUIPE	6
3.3.1	<i>Le secrétariat du siège</i>	6
3.3.2	<i>Comptabilité et paie</i>	6
3.4	LES TRAVAUX DU SECRETARIAT	6
3.5	L'EVOLUTION DES TRAVAUX DE PAIE ET CHARGES SOCIALES	6
3.6	L'EVOLUTION DES TRAVAUX DE COMPTABILITE	7
3.7	L'INFORMATIQUE	7
<b>4</b>	<b>LE POLE ASILE</b>	<b>7</b>
4.1	ORGANISATION DU POLE ASILE	7
4.2	FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020	8
4.2.1	<i>Crise sanitaire liée au COVID 19</i>	8
4.2.2	<i>Fermeture du CAO</i>	9
4.3	CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)	10
4.3.1	<i>Hébergement diffus</i>	10
4.3.2	<i>Public accueilli</i>	10
4.3.3	<i>Entrées</i>	11
4.3.4	<i>Sorties</i>	11
4.4	CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION	12
4.4.1	<i>Parc d'hébergement</i>	12
4.4.2	<i>Public accueilli</i>	12
4.4.3	<i>Sorties</i>	13
4.5	HEBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA)	14
4.5.1	<i>Parc d'hébergement</i>	14
4.5.2	<i>Public accueilli</i>	14
4.5.3	<i>Sorties</i>	15
4.6	PERSPECTIVES 2021	15
<b>5</b>	<b>LE POLE HEBERGEMENT</b>	<b>16</b>
5.1	LE CHRS ET LES PLACES 115	16
5.1.1	<i>Le parc de logements</i>	17
5.1.2	<i>Les ménages suivis au CHRS : 71 places d'insertion</i>	18
5.1.3	<i>Les ménages entrés</i>	18
5.1.4	<i>Les ménages sortis</i>	20
5.1.5	<i>Le dispositif COACH</i>	21
5.1.6	<i>Les ménages au 31 décembre 2020</i>	22

5.1.7	<i>Les places 115 rattachées au CHRS</i> .....	22
5.2	LES CONVENTIONS AVEC LE SPIP .....	23
5.2.1	<i>Une convention Placement Extérieur pour 72 mois mesures par an</i> .....	23
5.2.2	<i>Une convention Hébergement pour faciliter la sortie.</i> .....	23
5.3	L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT .....	24
5.3.1	<i>Le parc de logements</i> .....	24
5.3.2	<i>Les ménages suivis</i> .....	24
5.3.3	<i>Les ménages entrés</i> .....	25
5.3.4	<i>Les ménages sortis</i> .....	25
5.4	COPRESOLOC .....	26
5.5	LES JEUNES EXILES REZEENS.....	26
<b>6</b>	<b>LE POLE LOGEMENT</b> .....	<b>27</b>
6.1	LE LOGEX .....	27
6.1.1	<i>L'activité du territoire sous convention avec le Conseil Départemental</i> .....	27
6.1.2	<i>L'activité du territoire sous convention avec Nantes Métropole</i> .....	35
6.1.3	<i>ASLL Maintien dans le cadre de la prévention des expulsions</i> .....	42
6.1.4	<i>Logements de mise à l'abri d'extrême urgence pour Femmes victimes de violences conjugales</i> ....	45
6.2	L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ALLOCATAIRES DU RSA .....	49
6.2.1	<i>Profils du public</i> .....	50
6.2.2	<i>L'activité 2020 dans le contexte du COVID 19</i> .....	50
6.2.3	<i>Les données liées à la contractualisation</i> .....	50
6.2.4	<i>L'état de la contractualisation</i> .....	51
6.2.5	<i>Des parcours d'allocataires globalement peu dynamiques : peu d'allocataires changent en effet d'orientation</i> .....	51
6.2.6	<i>Domaine d'intervention dans le cadre de la référence sociale</i> .....	52
6.3	L'INTERMEDIATION LOCATIVE.....	53
6.3.1	<i>Les données liées à l'accompagnement</i> .....	53
6.3.2	<i>Les données liées au public</i> .....	58
6.3.3	<i>La mobilisation du parc privé à des fins sociales</i> .....	59
6.3.4	<i>Bilan 2020 et perspectives 2021</i> .....	61
6.4	LES MAISONS RELAIS.....	62
6.4.1	<i>Les personnes accueillies en Maison Relais</i> .....	62
6.4.2	<i>L'accompagnement des personnes accueillies</i> .....	64
6.4.3	<i>Les perspectives 2021</i> .....	65
<b>7</b>	<b>LE POLE URGENCE</b> .....	<b>65</b>
7.1	LE FOYER D'HEBERGEMENT D'URGENCE DE REZE .....	65
7.1.1	<i>Les surcapacités hivernales : Un accompagnement renforcé</i> .....	67
7.1.2	<i>La typologie des personnes accueillies</i> .....	68
7.1.3	<i>Les projets du service pour l'année 2021</i> .....	69
7.2	L'ACCUEIL DE JOUR « LA MAISON » (EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION LA MAISON) .....	69
7.2.1	<i>L'intervenante sociale</i> .....	69
<b>8</b>	<b>LES ATELIERS DE TRAJET</b> .....	<b>70</b>
8.1	L'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE (AVA- USAGERS DU CHRS) - DDCS.....	70
8.1.1	<i>La diversité des publics</i> .....	70
8.1.2	<i>Les objectifs de la mise en situation en Chantier école</i> .....	71
8.1.3	<i>La qualité de l'accompagnement</i> .....	72
8.1.4	<i>Les Usagers des CHRS accueillis aux ateliers</i> .....	72
8.1.5	<i>Un partenariat actif</i> .....	72
8.1.6	<i>Les réalisations 2020</i> .....	72
8.2	LES PERSPECTIVES 2021 .....	73
8.3	BILAN DE L'ACTION DE DYNAMISATION RSA 2020 .....	73

8.3.1	<i>L'entretien de positionnement</i> .....	74
8.3.2	<i>L'évaluation en situation de travail</i> .....	74
8.3.3	<i>Le contrat CUI CAE - Dynamisation associé à un temps de regroupement collectif</i> .....	75
8.4	LE 100% INCLUSION PARCOURS SANS COUTURE .....	77
8.5	L'ORGANISATION DES ACTIONS D'ORIENTATION AU CENTRE DE FORMATION .....	78
8.5.1	<i>Les chiffres de la formation</i> .....	78
8.5.2	<i>Validation des projets</i> .....	80
<b>9</b>	<b>LE POLE IAE</b> .....	<b>80</b>
9.1	LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE POLE IAE .....	81
9.2	LES SALARIES EN INSERTION .....	81
9.3	L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL .....	82
9.4	L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL .....	83
9.5	LES SORTIES 2020 .....	84
9.6	LA PRODUCTION .....	85
9.6.1	<i>L'atelier Bara'mel</i> .....	85
9.6.2	<i>L'atelier Réagir Ensemble</i> .....	86
9.6.3	<i>La formation</i> .....	89
9.7	LE SITE DE SAINT-HERBLAIN .....	89
9.8	SPIRU'MEL .....	90
9.9	PERSPECTIVES 2021 .....	90
9.9.1	<i>Les travaux sur le site de Saint Jean de Boiseau</i> .....	90
9.9.2	<i>Le déménagement de Bara'mel</i> .....	90
9.9.3	<i>La formation des permanents</i> .....	90
<b>10</b>	<b>DONNEES FINANCIERES</b> .....	<b>91</b>
10.1	LE CHRS ET LES ATELIERS .....	91
10.1.1	<i>Compte de résultat</i> .....	91
10.1.2	<i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	95
10.2	L'INSERTION .....	97
10.2.1	<i>Compte de résultat</i> .....	97
10.2.2	<i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	108
10.3	LE POLE IAE .....	113
10.3.1	<i>Compte de résultat</i> .....	113
10.3.2	<i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	117
10.4	LE CADA .....	119
10.4.1	<i>Compte de résultat</i> .....	119
10.4.2	<i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	121
10.5	LA PLATEFORME DE L'INTERMEDIATION LOCATIVE .....	122
10.5.1	<i>Compte de résultat</i> .....	122
10.6	LE SIEGE SOCIAL .....	125
10.6.1	<i>Compte de résultat</i> .....	125
10.6.2	<i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	127
10.7	TOUS BUDGETS CONFONDUS .....	128
10.7.1	<i>Compte de résultat</i> .....	128
10.7.2	<i>Soldes intermédiaires de gestion</i> .....	130
10.8	LA PROVISION POUR RETRAITE .....	131
10.9	IMPACTS DE LA PANDEMIE DE COVID 19 .....	131
10.10	CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE .....	131
10.11	LE BILAN DE L'ASSOCIATION .....	132

## Introduction

Fermer les ateliers du Pôle IAE et de Saint-Aignan, cesser les visites à domicile au Pôle Logement et au Pôle Asile, appliquer le principe de continuité au Pôle Urgence, fermer l'accueil de jour, traiter les interventions techniques urgentes au Pôle Maintenance, réviser le planning du Pôle Hébergement, mettre en place les équipements pour le télétravail, créer les conférences téléphoniques et les visio-conférences, préparer les dossiers pour l'activité partielle, trouver des masques, du gel hydro-alcoolique, rédiger le plan de continuité d'activité et ses mises à jour, créer les protocoles pour le respect des gestes barrières et des règles sanitaires ... et tout mettre en œuvre pour garder les liens avec les personnes accompagnées.

Cette préservation des liens quand tout s'arrête fut, cette année, la préoccupation majeure pour prévenir, autant que faire se peut, du renforcement de l'isolement social lié à cette crise sanitaire. Les professionnels ont su s'adapter, se mobiliser et créer de la solidarité entre services parfois. Ils ont su répondre aux besoins d'urgence en s'investissant pour ouvrir des places pour l'accueil de femmes victimes de violences.

Je remercie, avec beaucoup de reconnaissance, l'ensemble du personnel et des acteurs qui se sont impliqués pour faire face à ce contexte inédit. L'implication sans faille et la disponibilité des administrateurs furent des ressources véritablement appréciables.

Les mises en place des COPIL par la DDCS et les relations régulières avec le SIAO ont révélé l'importance de la préservation des interactions face à des préoccupations communes.

Le Conseil Départemental, Nantes Métropole, la DIRECCTE, La Région des Pays de Loire ont affirmé un soutien précieux.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité s'est constamment impliquée pour communiquer notamment sur le partage d'expériences et les négociations avec les services de l'Etat.

Ce rapport d'activité démontre que nous avons su faire preuve d'agilité et rebondir pour mettre en place de nouveaux modes de fonctionnement et d'organisation, poursuivre nos actions et veiller à l'adaptation des accompagnements des personnes accueillies.

# 1 LES RESSOURCES HUMAINES

## 1.1 Les évolutions de l'année

Cette année 2020, 7 salariés ont quitté l'Association :

- 4 par ruptures conventionnelles
- 2 licenciements (1 pour inaptitude, 1 pour cause économique liée à la fermeture du CAO le 30 juin 2020)
- 1 départ à la retraite

L'année 2021 verra la création de postes pour répondre aux besoins liés d'une part aux ouvertures de nouveaux services ou dispositifs (COACH, HABITAT SANTE ...) et d'autre part, aux renforcements de l'encadrement avec la création de postes de chefs de services sur le Pôle Logement, le Pôle IAE, HABITAT SANTE.

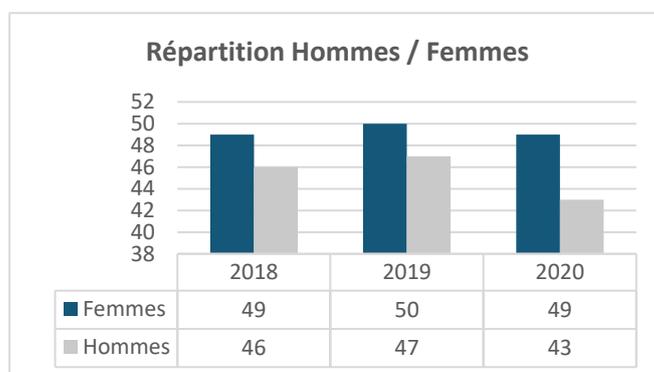
Le poste d'intervenant social, créé début 2020, pour l'accompagnement des ménages pour le maintien dans le logement et prévention du risque d'expulsion est maintenu en durée indéterminée.

## 1.2 Le taux d'absentéisme

Les impacts du premier confinement sont importants : les parents devant assurer la garde de leurs enfants étaient, sur cette période, considérés en arrêt de travail pris en charge par la sécurité sociale ce qui génère une forte augmentation des arrêts de travail sur le premier semestre. Nous avons également compté dans l'année 4 arrêts de travail de longue durée.

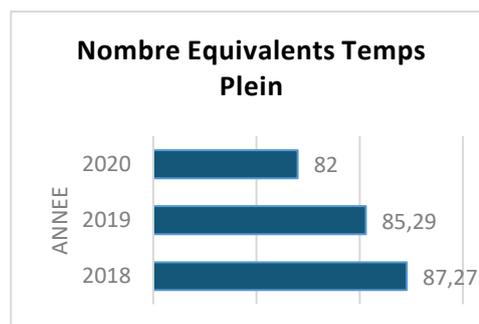
## 1.3 Les effectifs au 31/12/2020

La variation des ETP est liée principalement au nombre de remplacements de salariés en arrêt de travail, de contrats CDD en cours pour des motifs de surcroît d'activité et les contrats d'apprentis au 31 décembre 2020.



La baisse du nombre de CDI fin 2020 est due à :

- Un départ à la retraite qui sera remplacé en 2021
- Au non remplacement suite à une rupture conventionnelle pour cause d'application des règles de convergence tarifaire sur le budget CHRS (réduction de la masse salariale)
- Un licenciement économique.



## 1.4 Les stagiaires

18 stagiaires ont été accueillis en 2020 au sein des différents Pôles de l'Association contre 25 en 2019.

Pôle	Formation	Nombre de stagiaires	Total par Pôle
Administratif	Secrétaire Médico-social	2	4
	BTS Comptabilité Gestion	1	
	Gestionnaire de Paie	1	
Hébergement	Assistant de service social	2	5
	CAFERUIS	2	
	Educateur Spécialisé	1	
Logement	CAFERUIS	1	3
	BTS ESF	1	
	Conseiller ESF	1	
IAE	Conseiller d'insertion professionnel	2	2
Urgence	Préparation Moniteur Educateur	1	1
Direction	CAFDES	1	2
	Mise en situation professionnelle	1	
Logistique	M2 Santé, Travail et Environnement	1	1

Cette année nous a contraint à réduire les modalités d'accueil de stagiaires malgré l'intérêt que nous y accordons.

## 1.5 Le service civique

L'Association Trajet a accueilli 3 volontaires en Service Civique au cours de l'année 2020 dans le cadre de son agrément par la DRJSCS, en lien avec l'Agence du Service Civique.

Deux volontaires ont été accueillis au Pôle Asile, un au CHRS et dans le cadre de l'accueil de jeunes exilés à Rezé.

Les volontaires ont assuré une mission d'accès aux loisirs, à la culture et au sport des personnes hébergées.

Après une période d'observation et de formation, les volontaires recueillent les attentes des personnes et définissent avec elles un programme d'activités. Les volontaires s'appuient sur un réseau de partenaires parmi lesquels se trouvent les centres socioculturels, l'Association Dynamixt (Sport pour Tous), Singa, les installations sportives municipales et des acteurs de la culture (organisateur de festivals, cinémas, etc.). Des ateliers thématiques sont proposés (cuisine, couture, jardinage, etc.), des temps de jeux propices à l'approfondissement du lien (pétanque, fléchettes, etc.) et des visites du patrimoine culturel de la région.

Chaque volontaire suit une formation lors du démarrage de sa mission. Il est encadré par un salarié permanent de l'Association et son projet d'avenir est accompagné par un tuteur, également salarié de l'Association. Les volontaires suivent une formation civique et citoyenne animée par la FAL 44 et une formation aux premiers secours (PSC1) assurée par la Croix Rouge Française.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19. Les missions des deux volontaires se sont brusquement interrompues lors du premier confinement. Dans un souci de sécurité sanitaire et du fait de la profonde modification des conditions d'hébergement des personnes, l'Association Trajet a fait le choix de suspendre leur mission.

L'une des volontaires ayant fait preuve d'un engagement civique remarquable au cours de sa mission, a été **lauréate de l'Institut de l'Engagement**. Elle a ainsi pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans la mise en œuvre de son projet d'avenir. Elle a aussi pu échanger avec d'autres volontaires lauréats de l'Institut.

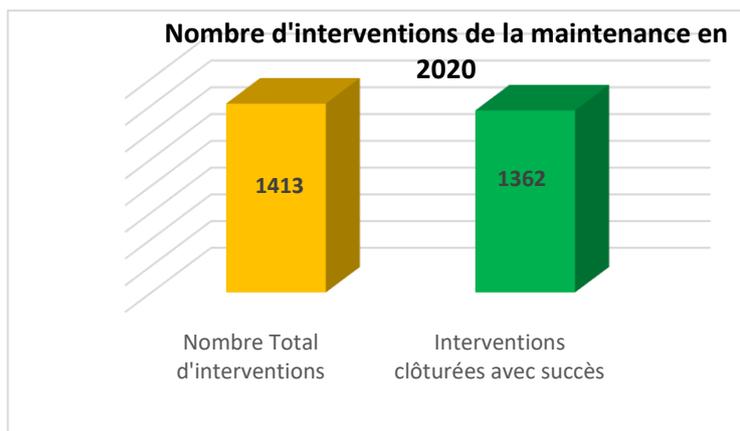
Par ailleurs, dans le cadre de notre partenariat avec UNI CITE, nous avons confié plusieurs missions à des jeunes en service civique telles que la création de temps conviviaux au CHRS, l'aménagement d'un logement pour l'installation de places d'accueil d'urgence.

## 2 LE POLE LOGISTIQUE MAINTENANCE

### 2.1 Quelques données concernant les demandes d'interventions

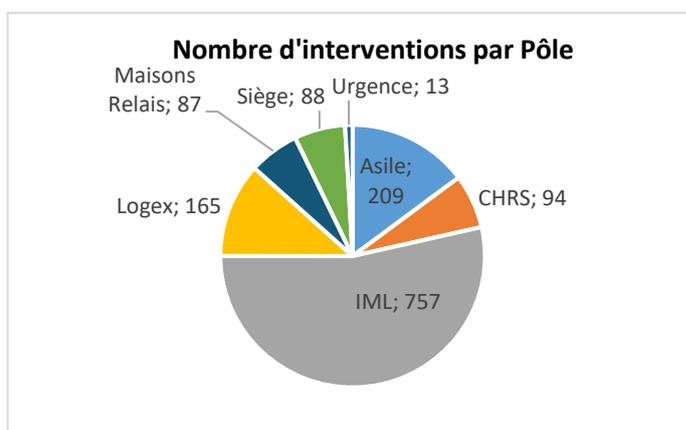
Malgré le contexte sanitaire et un nombre important d'arrêts maladie en fin d'année 2020, l'équipe d'agents de maintenance a réussi à absorber une augmentation des interventions de quasiment 20% par rapport à l'année 2019.

Le taux d'interventions réalisées avec succès augmente légèrement en 2020 pour atteindre 96.39% (ce taux était de 94,43% en 2019).



En termes de pourcentage d'interventions par Pôle, nous obtenons les données suivantes :

IML :	54%	(44% en 2019)	CHRS :	7%	(8 % en 2019)
Asile :	15 %	(20 % en 2019)	Logex :	12 %	(15 % en 2019)
Maisons Relais :	6%	(identique à 2019)	Siège :	6%	(identique à 2019)
Urgence :	1%	(identique à 2019)			



## 2.2 Les actions mises en œuvre au niveau logistique

### Développement de partenariats et mises en place de nouvelles conventions

- Leclerc Océane
  - . Négociation d'un rabais systématique sur l'achat d'électro-ménager
- Ressourcerie de l'Île
  - . Révision et clarification de la convention qui existait entre nos structures (mobilier)
- Ecocyclerie Patmouille
  - . Mise en place d'une convention de partenariat (mobilier + linge de maison)
- Ecocyclerie les Ateliers du Retz Emploi
  - . Mise en place d'une convention de partenariat (mobilier)
- SAV Leclerc
  - . Mise en place d'une convention sur la réparation du gros électro-ménager dont sont équipés nos logements
- Groupe PSA
  - . Mise en place d'une convention incluant des rabais systématiques sur les prestations de maintenance et réparations et un ensemble de services (dont l'enlèvement et la restitution des véhicules par les garages Citroën et Peugeot).

### Mise en place de stocks pour améliorer la réactivité pour tout ce qui concerne les aménagements/réaménagements de logements.:

- Electro-ménager (IML/Logex/CHRS)
- Literie (IML/Logex/CHRS/Asile)

## 2.3 Les défis rencontrés en 2020 et ceux de 2021

Les confinements et de manière générale la pandémie de COVID-19 ont largement contribué à décaler certains chantiers d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du pôle logistique prévus en 2020. Les questions d'harmonisation des procédures/process, de standardisation des pratiques, d'achats groupés ont peu avancé.

Le problème récurrent de l'espace disponible est également un des challenges principaux pour le pôle logistique et ce à 2 niveaux :

- Les bureaux actuels de la maintenance ne permettent pas d'intégrer un cinquième agent, ce qui se révèle de plus en plus urgent au vu de l'augmentation continue du parc de logements de l'Association ;
- L'Association dispose aujourd'hui de plusieurs lieux de stockage éparpillés sur Nantes et Rezé. Ces lieux de stockage sont insuffisants pour constituer des stocks pour aménager/réaménager les logements. Ces stocks permettraient d'améliorer significativement la réactivité de l'équipe de maintenance et le temps qu'ils mobilisent sur ce type d'opérations. Cela permettrait également de conserver de manière satisfaisante et dans la durée des équipements, du mobilier, de l'électro-ménager...

## 3 LE POLE ADMINISTRATIF

### 3.1 Le contexte

L'année 2020 est marquée par la poursuite de la croissance des volumes financiers traités (+1,6% entre 2019 et 2020 pour le total des charges consolidées), ce qui rejaillit automatiquement sur les équipes du Pôle Administratif.

Comme tous les services de Trajet, la pandémie de COVID 19 a impacté directement le Pôle Administratif :

- Mise en place du télétravail pour les secrétaires et les comptables
- Mise en place du secrétariat téléphonique au domicile des secrétaires
- Mise en place de l'Activité Partielle générant une surcharge de travail pour les bulletins de paie et son suivi administratif.

En parallèle, le télétravail a été massivement mis en place au sein des autres services de TRAJET grâce à l'implication du pôle administratif qui a relayé et centralisé les demandes auprès de notre prestataire informatique qui a fait preuve d'une grande réactivité.

Les évènements suivants sont également venus impacter directement le Pôle Administratif :

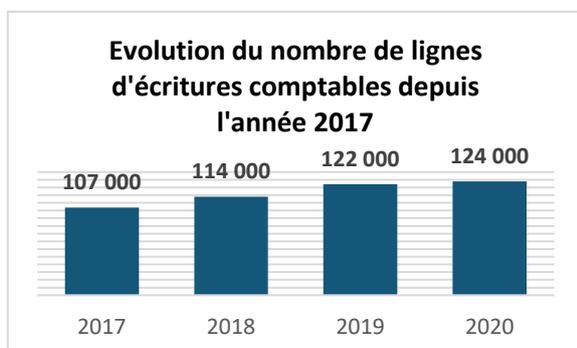
- La fermeture du CAO et le basculement partiel de places vers l'HUDA
- Le développement du nombre de logements gérés par la plateforme de l'Intermédiation Locative.

Malgré l'augmentation des volumes, la complexité des dispositifs et la pandémie de COVID 19 à partir de mars 2020, les missions du Pôle Administratif ont été réalisées dans les délais impartis et avec la qualité attendue par le Conseil d'Administration de Trajet et les financeurs.

Ce rapport d'activité est l'occasion de remercier l'équipe du Pôle Administratif qui assure de manière professionnelle une tâche essentielle et complexe au service de la mission de service public qui incombe à Trajet.

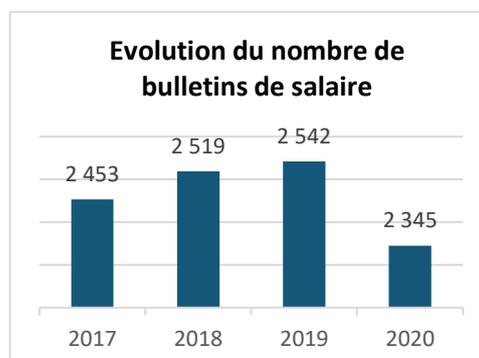
### 3.2 Mesure de l'activité

Voici quelques chiffres quant à l'évolution de l'activité comptable :



Si certains frais généraux ont représenté moins de volume d'écritures pendant le premier confinement, le parc de logements a poursuivi sa croissance avec des factures à payer régulièrement.

La baisse du volume de bulletins de salaire s'explique par le décalage dans les embauches de salariés en insertion pour l'IAE comme pour les ateliers.



La mesure de l'activité d'accueil et de secrétariat n'est pas simple. Nous avons changé de système de messagerie en janvier 2021 ce qui a effacé la volumétrie des messages reçus pendant l'année 2020. Depuis la mi-janvier 2021, nous sommes passés à Exchange. A l'avenir, nous pourrions suivre cette volumétrie pour l'ensemble des messageries de TRAJET.

### **3.3 L'évolution de l'équipe**

#### **3.3.1 Le secrétariat du siège**

Nous maintenons à trois salariées à temps plein l'équipe de secrétaires du siège social, ce qui permet de respecter le principe arrêté d'une présence d'au moins deux personnes le plus souvent possible afin de limiter le stress et la charge de travail inhérents à ces postes.

Nous en avons profité pour réorganiser les tâches entre les secrétaires ce qui montre leur polyvalence. Si l'organisation entre les trois secrétaires se déroule bien, le problème des locaux ne se pose plus depuis que deux bureaux sont utilisés pour ces 3 salariées. Une réorganisation de l'accueil principal est prévue en 2021 afin d'optimiser l'ergonomie des postes.

Le standard téléphonique à domicile a bien fonctionné pendant le confinement.

Nous maintenons actuellement une « dose » de télétravail afin de réduire la jauge du siège à deux secrétaires.

#### **3.3.2 Comptabilité et paie**

Bernadette BARON est arrivée en juin 2020 pour remplacer Mathieu MAINGUET : elle se consacre spécifiquement à la gestion de la paie et des charges sociales.

Une réorganisation des tâches comptables entre les salariés avec la centralisation d'une seule caisse a été opérée afin d'optimiser le temps de travail de chacun.

Les salariés poursuivent partiellement le télétravail afin de réduire la jauge du siège à trois comptables.

Au 31 décembre 2020, l'équipe du Pôle Administratif était stable avec un effectif de 12 salariés pour 11,45 ETP dont :

- 1 adjoint de direction pour 1 ETP
- 4 secrétaires pour 4 ETP
- 6 comptables pour 5,75 ETP
- 1 secrétaire-comptable pour 0.70 ETP affectée à Trajet Ateliers

### **3.4 Les travaux du secrétariat**

Nous avons poursuivi l'adaptation des outils de gestion (Excel, Bases Access fusionnées) par le secrétariat pour intégrer les nouveaux dispositifs.

Nous maintenons notre organisation pour l'accueil physique et téléphonique avec deux secrétaires en permanence, le plus souvent possible.

### **3.5 L'évolution des travaux de paie et charges sociales**

Concernant les normes DSN, elles sont toujours aussi rigides et cela amène toujours autant de stress chez les gestionnaires de paie.

Malgré cela, nous n'avons pas observé de retards dans le paiement des salaires ou les dépôts des DSN. La mise en place de l'Activité Partielle s'est faite de manière chaotique car personne n'était préparé y compris les éditeurs de logiciels de paie. Après quelques ajustements au deuxième trimestre 2020, tout est rentré dans l'ordre. Les déclarations d'activité partielle sur le site de l'ASP ont demandé une forte mobilisation et cela a permis de développer de nouvelles compétences.

### 3.6 L'évolution des travaux de comptabilité

Les comptes annuels 2020 ont été l'occasion de poursuivre l'acquisition de l'autonomie partielle par chaque comptable dans la confection du bilan.

Pour les trois dossiers financés par le FSE, nous faisons intervenir notre Commissaire aux Comptes pour une mission spécifique de validation exhaustive des dates de paiement des factures insérées dans le bilan OGIM. Cette mission est indépendante de l'audit légal des comptes annuels. Cette année, nous n'obtiendrons pas de FSE pour Réagir Ensemble et les Ateliers de CHRS. En effet, pour ces 2 activités, l'activité partielle a généré une intervention financière de l'Etat supérieure aux habitudes, provoquant l'annulation de la participation du FSE. La mission FSE du Commissaire aux Comptes se déroulera en mai et juin 2020 pour un seul dossier : L'atelier Bara'Mel.

### 3.7 L'informatique

Grâce au réseau informatique, nous avons poursuivi l'harmonisation et l'échange de données entre les services travaillant au siège social et les sites distants.

Surtout, nous avons pu déployer le télétravail de manière rapide et efficace.

En janvier 2021, l'harmonisation des messageries et agendas de chaque salarié de Trajet s'est opérée en basculant sur Microsoft Exchange.

Un déploiement de la fibre sur plusieurs sites devrait améliorer les conditions techniques de travail.

## 4 LE POLE ASILE

### 4.1 Organisation du Pôle Asile

Le Pôle Asile accueille, héberge et accompagne des **personnes en demande d'asile de l'instruction de leur demande** à la sortie de l'hébergement **lorsqu'elles bénéficient d'une protection internationale** ou sont **déboutées du droit d'asile**.

Le pôle est composé de **deux établissements** : un CADA et un HUDA, répartis sur **deux antennes** : l'une basée à Rezé, l'autre à Saint-Herblain.

Fin 2020, l'équipe de salariés permanents était composée de **8 travailleurs sociaux** (7,7 ETP), d'un **animateur** et d'un **adjoint de direction**. Le Pôle Asile accueillait **180 personnes**.

Les services transversaux rattachés au Pôle : Administratif et Maintenance représentent 2.90 ETP

L'équipe a connu une évolution importante au cours de l'année : la fermeture de places de CAO et la transformation d'une partie des places de CAO en HUDA (voir ci-dessous). Celle-ci a amené les changements suivants :

- La **réduction du nombre de personnes accompagnées** par le Pôle de 210 à 180 personnes
- La **suppression d'un poste de travailleur social** au 1<sup>er</sup> juillet 2020 et la **suppression du poste d'animateur** le 15 décembre 2020

Ces évolutions se sont faites dans le souci d'un maintien de la qualité de l'accompagnement à travers le gel du nombre de personnes accompagnées par professionnel (25 personnes par intervenant social).

## 4.2 Faits marquants de l'année 2020

### 4.2.1 Crise sanitaire liée au COVID 19

La crise sanitaire engendrée par le COVID 19 a sans conteste été l'élément le plus marquant de l'année. Le **premier confinement** a demandé la mise en place de mesures d'urgence afin d'assurer la sécurité des personnes hébergées et la réponse à leurs besoins de première nécessité.

Un **plan de continuité de l'activité** a été mis en œuvre. Celui-ci prévoyait la suspension des entretiens de travail social hors urgences, le maintien de contacts téléphoniques avec les personnes, la distribution à domicile d'aides financières (avances ADA, avances RSA, pécules pour les personnes sans ressources), la distribution du courrier, d'attestations de déplacement et de kits de biens de première nécessité.

Au sein de l'hébergement collectif situé à Saint-Herblain, une prestation quotidienne de nettoyage des locaux a été mise en place. Des chambres ont été libérées afin de permettre l'isolement d'éventuelles personnes malades.

En 2020, **quatre cas positifs de COVID 19** ont été répertoriés, exclusivement chez des personnes hébergées dans le diffus. Tous les cas ont donné lieu à l'isolement des personnes à leur domicile. Le recours à un centre d'isolement prévu par les services de l'Etat n'a pas été nécessaire. Aucune forme grave de la maladie n'a été répertoriée.

La crise sanitaire a eu des impacts non négligeables sur la vie des personnes hébergées :

- **Annulation de convocations à l'OFPRA et à la CNDA** avec pour conséquence un rallongement de la durée de la procédure de demande d'asile.
- Un fort **ralentissement des attributions de logement social** et des orientations vers des dispositifs de logement accompagné.
- La mise en sommeil de **démarches administratives** non directement liées à la demande d'asile ou à la santé des personnes.
- L'**annulation des cours de français**, principalement portés par des centres socioculturels partenaires. Le redémarrage des cours s'est fait à rythme réduit, en fonction de la disponibilité des bénévoles.
- L'annulation de nombre d'**activités culturelles et sportives** mises en place avec des structures partenaires (compagnie de danse-théâtre Le Gestuaire, Tout'Aime, Dynamixt).
- Le profond ennui des personnes accueillies et la pénibilité accrue de l'attente.
- La suspension du travail de **création de lien** entre les intervenants sociaux et les personnes, essentiel pour favoriser une relation de confiance et un accompagnement social de qualité.
- **La dématérialisation de certaines démarches administratives** a empêché les personnes d'effectuer certaines démarches par elles-mêmes (Préfecture, Ofii, CAF, Pôle Emploi, etc.).
- A la sortie du confinement, le développement d'une **logique « de guichet »** chez les personnes dans le cadre de l'accompagnement social proposé par Trajet. L'accumulation de démarches administratives et la dématérialisation ont conduit certaines personnes à s'en remettre à leur travailleur social pour certaines tâches qu'elles assuraient auparavant de manière plus autonome.

## 4.2.2 Fermeture du CAO

### 4.2.2.1 Contexte et réduction du fait des financements

En 2019, l'Association Trajet avait transformé 28 places de CAO sur 92 et ouvert 28 nouvelles places d'HUDA en application de directives nationales. Un HUDA de 56 places avait ainsi vu le jour.

**Le restant des places de CAO a dû être transformé ou fermé en 2020.**

La transformation d'une place de CAO en HUDA s'accompagne d'une **réduction budgétaire de 28,8%**. Dans un souci de préserver la qualité de l'accompagnement, l'Association Trajet a décidé de **transformer 34 places de CAO en HUDA et de fermer les 30 places de CAO restantes**. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, l'HUDA Trajet comptait 90 places d'hébergement.

### 4.2.2.2 Réorientation des personnes hébergées en CAO dans des délais contraints

En juin 2020, les personnes hébergées au CAO ont été réorientées en fonction de leur situation administrative :

- Les **demandeurs d'asile** ont été réorientés vers l'HUDA de Trajet ou vers un HUDA porté par une autre Association
- Les **réfugiés** ne pouvaient être réorientés vers un autre centre d'hébergement pour demandeurs d'asile. Des orientations ont dû être trouvées dans des délais extrêmement contraints.
- Les **personnes déboutées** devaient avoir trouvé une solution avant la fermeture de l'établissement.

Trajet a sollicité un report de la fermeture du CAO du fait du peu de temps entre la sortie du premier confinement (11 mai) et la date de fermeture prévue (30 juin). Cette demande n'a pas été acceptée.

L'accompagnement des réfugiés a dû se faire dans des circonstances difficiles : délais extrêmement courts, absence de certains professionnels et mise en place des protocoles sanitaires. Le travail de pédagogie et de conviction des personnes n'a pas pu être réalisé normalement. Trois personnes ayant reçu une réponse positive à leur demande de logement (deux en résidence sociale, une en IML) ont refusé de quitter le CAO. Une procédure d'expulsion locative a dû être initiée par Trajet.

**Neuf personnes réfugiées ou déboutées** restaient sans solution le 30 juin 2020. Les services de l'Etat ont accepté une prolongation exceptionnelle de leur prise en charge par Trajet jusqu' au 31 décembre 2020. Des solutions ont pu être identifiées grâce à un travail sur la situation administrative des déboutés (obtention de titres de séjour) et l'identification d'une solution de logement ou d'hébergement d'urgence. Le 31 décembre 2020, une seule personne restait en attente de prise en charge par le Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés (CNHR-CPH).

### 4.2.2.3 Impact sur l'organisation du Pôle Asile

Pour absorber la baisse de financement induite par la transformation de places de CAO, l'Association Trajet a fourni un important travail d'économies budgétaires à travers la transformation de son parc d'hébergement et une réduction d'effectifs. Celui-ci s'est fait dans un souci de **préserver la qualité de l'accompagnement** des personnes et de **préserver le plus possible l'emploi des intervenants sociaux**. Ce travail a reposé sur le Pôle Maintenance, logistique et sécurité de Trajet pour assurer l'aménagement des logements et leur adaptation dans des délais contraints.

Malgré les efforts réalisés, **deux postes de travail** ont dû être supprimés :

- Un poste de travailleur social avec reclassement au CHRS de Trajet.
- Un poste d'animateur a fait l'objet d'un licenciement économique du fait de l'absence de possibilité de reclassement en interne.

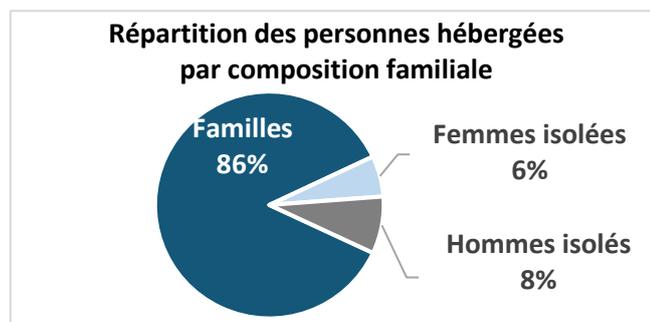
### 4.3 Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)

#### 4.3.1 Hébergement diffus

L'hébergement en CADA se fait exclusivement dans des appartements principalement répartis dans le sud de la métropole nantaise. Il se concentre sur des T3 et des T4.

	Studio	T2	T3	T4	T6
BOUGUENNAIS			3		
NANTES	4				1
REZE			4	7	
SAINT-HERBLAIN			1	1	
SAINT-JEAN-DE-BOISEAU					
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE			1	1	
VERTOU				1	
<b>Total</b>	<b>4</b>		<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1</b>

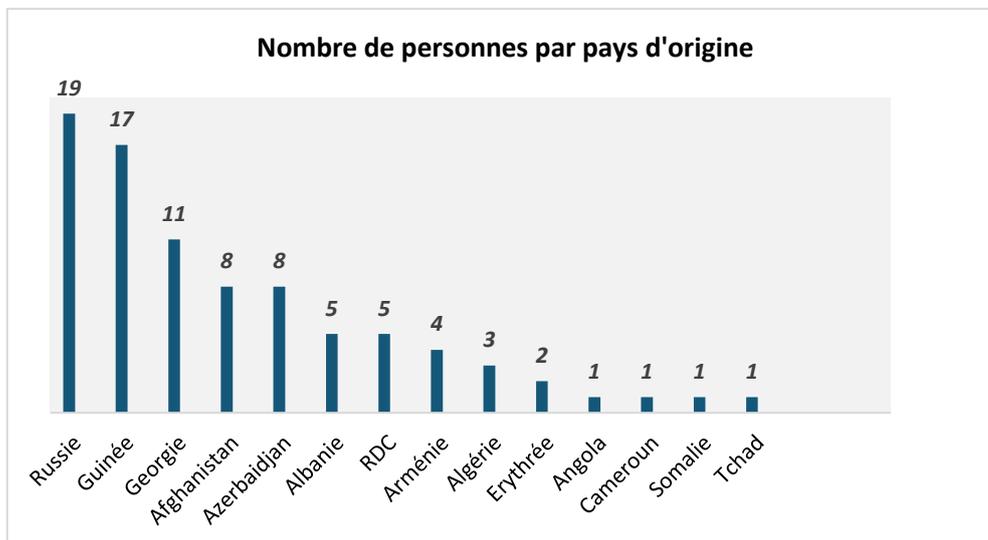
#### 4.3.2 Public accueilli



**8 personnes sur 10 vivent en famille**, 45% des personnes hébergées sont mineures. Cette caractéristique demande une attention particulière dans certains pans de l'accompagnement social : aide à la parentalité, accompagnement à la scolarisation des enfants, accompagnement à la santé, sortie des personnes déboutées.

L'**origine géographique** des personnes évolue peu entre 2019 et 2020. Les personnes originaires du Caucase représentent 46% des personnes hébergées et reste stable. Près des deux tiers de ces personnes sont déboutées de leur demande d'asile.

Le CADA accueille relativement peu de ressortissants afghans, soudanais et érythréens en comparaison avec l'HUDA Trajet. Ceci s'explique par la forte proportion de personnes en familles (82%) au CADA et par le fait que les ressortissants de ces pays sont majoritairement des personnes isolées.

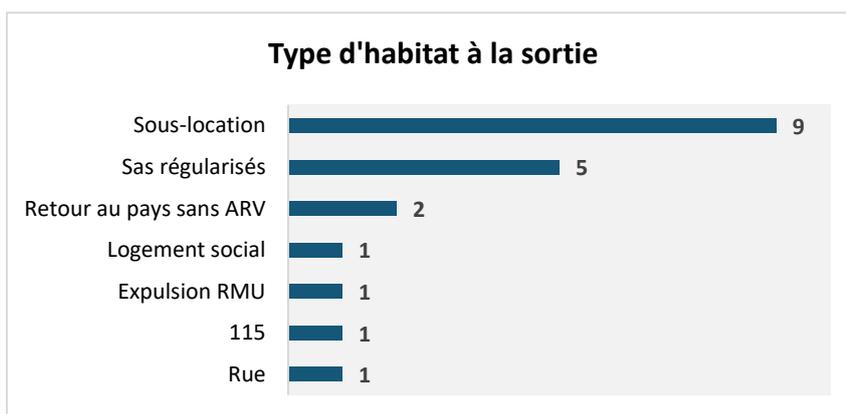


#### 4.3.3 Entrées

**11 personnes** réparties en 6 ménages ont été orientées vers le CADA en 2020. Parmi elles, 7 vivaient en famille et 3 étaient mineures.

#### 4.3.4 Sorties

**20 personnes** sont sorties du CADA en 2020 contre 33 en 2019. Cette diminution s'explique en grande partie par le contexte sanitaire qui a freiné l'accès au logement et par la saturation extrême des Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) pour les personnes réfugiées. La moitié des personnes sont sorties vers un logement autonome ou accompagné.



L'obtention de titres de séjour a permis à 5 personnes de sortir vers un dispositif de « sas » pour personnes régularisées. Les efforts déployés par l'Etat et le SIAO pour proposer un hébergement en appartement (« sas ») sont à souligner. Ils permettent une prise en charge mieux adaptée que l'hôtel pour des familles.

Ces orientations se font néanmoins par défaut de logement ou de places en dispositifs pour personnes régularisées.

La **durée moyenne de séjour est de 2 ans et 7 mois (945 jours)**, en augmentation d'un mois par rapport à 2019. Cette situation s'explique par des annulations d'audiences à L'OFPRA ou à la CNDA et par l'absence de solution pour des familles déboutées qui se maintiennent au CADA. En ce sens, le travail effectué en commission fluidité animée par la DDCS et la régularisation de certains ménages a permis d'identifier des solutions de sortie par « le haut ».

## 4.4 Centre d'Accueil et d'Orientation

Ouvert en mars 2016, le CAO Trajet comptait **64 places d'hébergement** au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

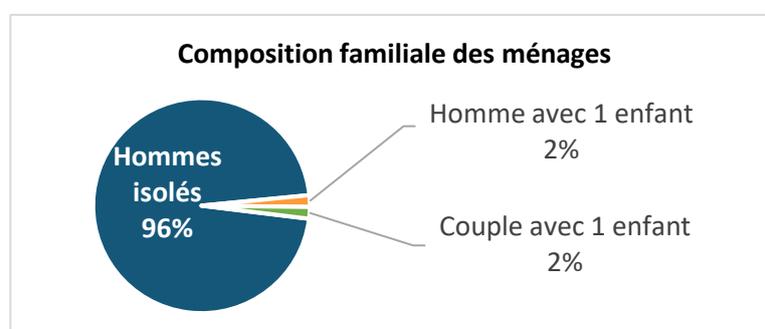
### 4.4.1 Parc d'hébergement

L'hébergement en CAO s'est réparti entre un collectif de 20 places situé dans le bourg de Saint-Herblain et 18 logements diffus.

	Nantes	Orvault	Rezé	Saint-Herblain
<b>Studio</b>	2			
<b>T3</b>	1	1	1	
<b>T4</b>	3	2	2	
<b>T5</b>	3		1	1
<b>T6</b>	1			
<b>Collectif</b>				14

### 4.4.2 Public accueilli

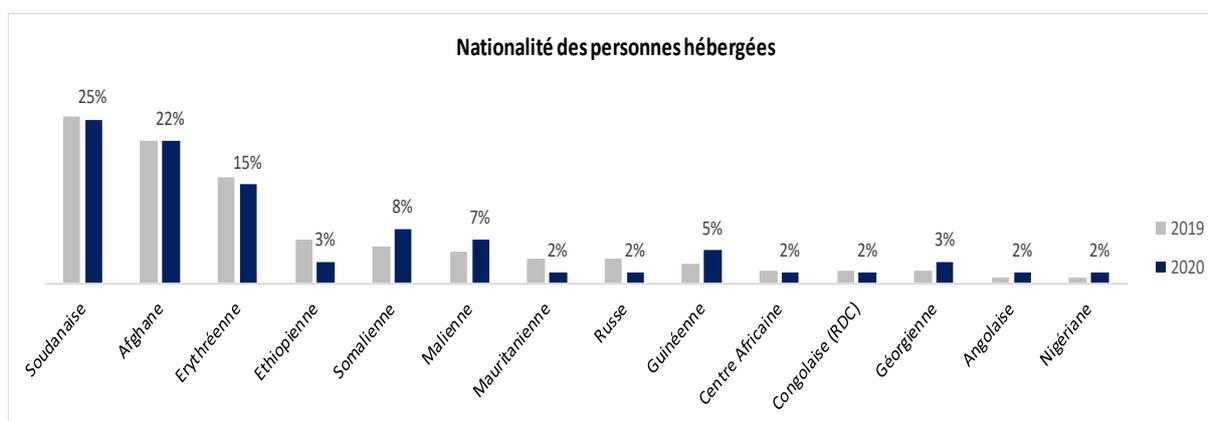
Plus de 9 personnes sur 10 hébergées par le CAO étaient des personnes isolées (92%), donnée stable depuis la création du CAO.



Les personnes originaires du **Soudan et de la corne de l'Afrique** (Érythrée, Éthiopie, Somalie) sont les plus représentées. Elles le sont davantage qu'au plan national.

Le nombre de ressortissants **afghans** reste élevé et stable par rapport à 2019.

Enfin, le nombre de personnes originaires d'un pays d'**Afrique de l'Ouest** a progressé durant l'année. Ces personnes sont majoritairement francophones.



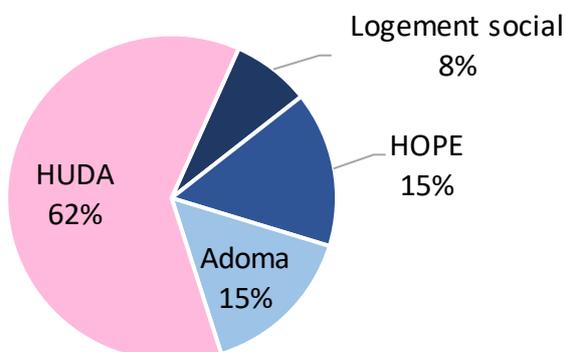
### 4.4.3 Sorties

Au cours de l'année, **17 personnes** ont quitté le CAO.

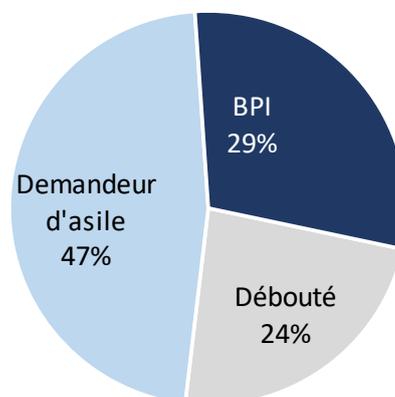
Parmi elles, 5 personnes bénéficiaient d'une protection internationale et sont sorties vers un logement ou le dispositif HOPE<sup>1</sup> (57%).

Du fait de la fermeture du CAO, 8 personnes sont sorties vers un autre dispositif d'hébergement pour demandeurs d'asile : l'HUDA de l'Association Les Eaux Vives ou l'HUDA de l'Association ANEF FERRER.

#### Type d'habitat à la sortie



#### Statut administratif à la sortie



**La durée moyenne de séjour au premier semestre 2020 était d'un an et dix mois (683 jours)** contre 511 jours en 2019. Cet accroissement de la durée de séjour résulte des difficultés croissantes d'accès au logement social pour les réfugiés, de la période de confinement qui a ralenti l'activité de l'OFPRA et de la CNDA et d'un mouvement de grève des avocats qui a entraîné de multiples reports d'audiences à la CNDA.

#### Précautions de lecture

Il convient de manier avec grande précaution l'indicateur de durée moyenne de séjour qui dépend moins des personnes et de leur accompagnement social que du manque de logements, de places d'hébergement et de procédures de demande d'asile de longue durée.

Début 2020, le CAO comptait 7,8% de personnes déboutées en présence dite « induue » et 18,7% de personnes bénéficiaires d'une protection internationale se maintenant dans l'hébergement au-delà du délai légal.

Le taux d'occupation au 1<sup>e</sup> janvier 2020 était de 96,8%.

<sup>1</sup> Hébergement orientation parcours vers l'emploi

## 4.5 Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Les données présentées dans cette section sont arrêtées au 31 décembre 2020 pour un HUDA de 90 places, soit après la transformation de 34 places de CAO en HUDA.

### 4.5.1 Parc d'hébergement

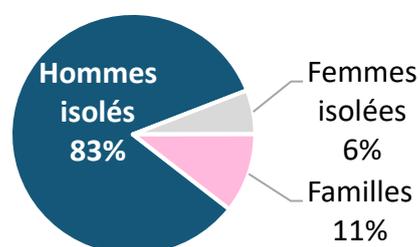
	Nantes	Bouguenais	Rezé	Saint-Herblain	Saint-Jean-de-Boiseau
<b>Studio</b>	1				
<b>T3</b>	3		4		1
<b>T4</b>	2	1	1	1	
<b>T5</b>	3	1	1	2	
<b>Collectif</b>				20	

### 4.5.2 Public accueilli

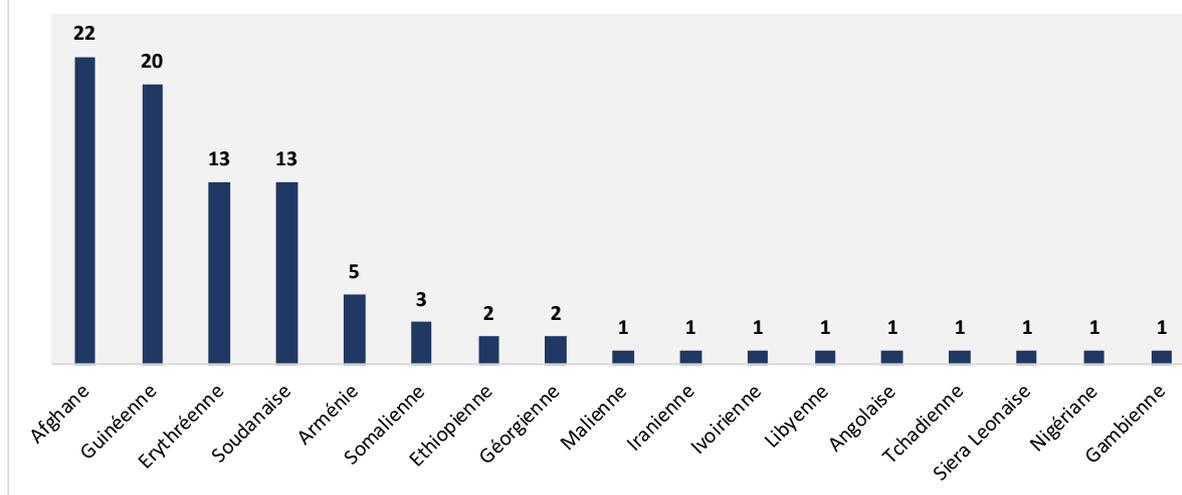
Le profil des personnes accueillies par l'HUDA recoupe largement celui du CAO : importante proportion d'hommes isolés (83%), d'adultes de moins de 50 ans (93%), principalement originaires d'Afghanistan, du Soudan, d'Afrique de l'Ouest et de la corne de l'Afrique.

Seules 3 familles sont accueillies à l'HUDA.

#### Répartition des personnes hébergées par composition familiale



#### Nationalité des personnes hébergées



### 4.5.3 Sorties

**10 sorties** de la structure ont été enregistrées durant l'année 2020. 6 personnes réfugiées sont sorties vers un logement accompagné ou vers un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH).

4 personnes déboutées sont sorties, dont 3 vers la rue et 1 en hébergement chez un tiers. Ces situations sont particulièrement délicates à accompagner, notamment par manque de perspectives de prise en charge en hébergement d'urgence.

Type de sortie	Nombre de Personnes
CPH	1
FJT	2
Résidence Sociale	2
Dispositif Sourdille	1
Rue	3
Hébergement chez un tiers	1
<b>Total</b>	<b>10</b>

La **durée moyenne de séjour est d'un an et 8 mois** (610 jours). Elle s'accroît mécaniquement par rapport à l'année 2019 (année de création de l'HUDA), pour se rapprocher de la durée moyenne de séjour du CAO. Les précautions de lecture de la durée moyenne de séjour mentionnées pour le CAO s'appliquent également à l'HUDA.

Fin 2020, l'HUDA comptait 3,3% de personnes déboutées en présence dite « indue ». 14,4% des personnes hébergées bénéficiaient d'une protection internationale et se maintenaient au-delà du délai autorisé. Ce dernier chiffre reflète les difficultés d'accès au logement des personnes réfugiées. L'interruption des mesures d'accompagnement dans le logement des réfugiés locataires a compliqué l'accès au logement de certains réfugiés. La relance d'un tel dispositif semble indispensable pour sécuriser l'accès au logement.

Le **taux d'occupation** au 31 décembre 2020 était de **100%**.

### 4.6 Perspectives 2021

Le recrutement de l'adjoint de direction au poste de directeur de l'Association TRAJET le 1<sup>er</sup> mai 2021 a conduit au recrutement de sa succession. Marielle PORS prendra ses fonctions le 17 mai. La qualité du travail de Manuel NUNEZ, tant dans l'animation de l'équipe des professionnels que la conduite de la réorganisation du Pôle Asile, laisse présager une bonne continuité du fonctionnement. L'évolution du financement de la place en HUDA pour 2021 devrait nous permettre de parvenir à un meilleur équilibre financier en fin d'année.

## 5 LE POLE HEBERGEMENT

Ce pôle comprend :

- 1 CHRS avec 71 places d'insertion et 2 places urgence « veille sociale »
- 6 places d'urgence dont 3 « surcapacité hivernale » ouvertes en décembre 2020,
- 10 logements AVDL
- Et pour 2020, 7 logements supplémentaires COPRESOLOC (Convention Précaire Sous Location)
- Le dispositif « Jeunes Exilés Rezéens »
- Le nouveau dispositif COACH

**Les chiffres de l'année :**

- **231** personnes accompagnées
- **57** logements
- 1 équipe pluridisciplinaire.

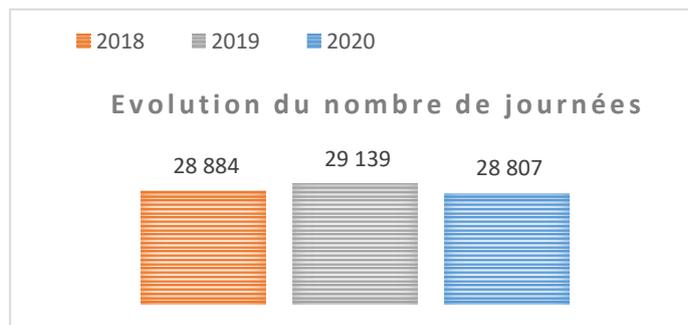
L'équipe des professionnels a aménagé son fonctionnement en 2020 pour garantir une présence physique quotidienne sur 365 jours.

Type d'accueil	Nombre de personnes				Présentes au 31/12/2020	Nombre de journées	Capacité en places	Taux occupation prévisionnel	Taux occupation 2020
	Présentes au 31/12/2019	Entrées en 2020	Sorties en 2020	Suivies en 2020					
CHRS	70	44	43	114	71	25 970	71	25986	99,94%
Veille Sociale	2	3	3	5	2	730	2	732	99,73%
115 Urgence	3	65	64	68	4	1 412	4	1464	96,45%
Surcapacités		3		3	3	61	4	124	49,19%
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>115</b>	<b>110</b>	<b>190</b>	<b>80</b>	<b>28 173</b>	<b>81</b>	<b>28182</b>	<b>99,97%</b>

COVID 19		8	8	8		634			
----------	--	---	---	---	--	-----	--	--	--

### 5.1 Le CHRS et les places 115

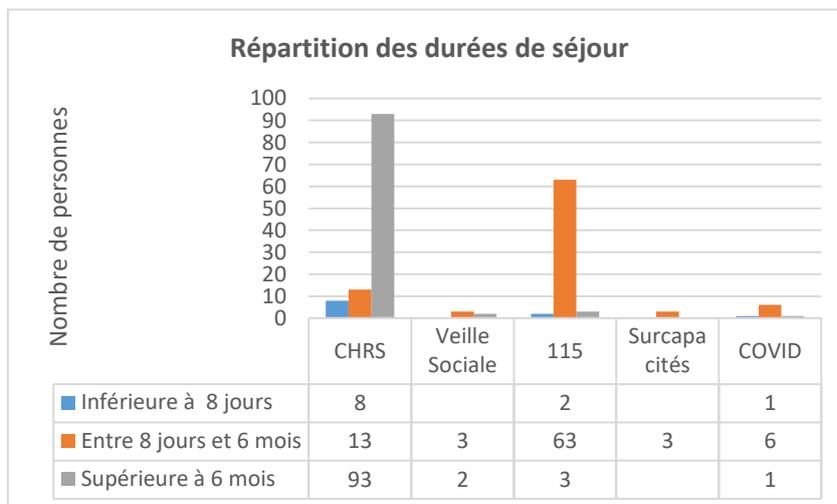
L'accueil durant le confinement s'est maintenu. Il a connu une baisse durant 3 semaines : le temps nécessaire au réaménagement pour organiser l'hébergement de 8 personnes sortant de détention. Il s'agit alors d'éviter la mise à la rue. Les places « COVID 19 » ont débuté en mars 2020 et fermé en juillet, chaque personne présente ayant été orientée vers des places d'insertion.



## Une surcapacité fléchée

De décembre 2020 à avril 2021, 3 places 115 sont ouvertes pour des auteurs de violences conjugales :

- 4 personnes sont alors hébergées par le 115 à l'hôtel.
- 4 places sont donc dédiées à l'accueil des auteurs durant 6 mois. Il s'agira d'être attentif et d'évaluer la pertinence de ces places au regards des parcours individuels.



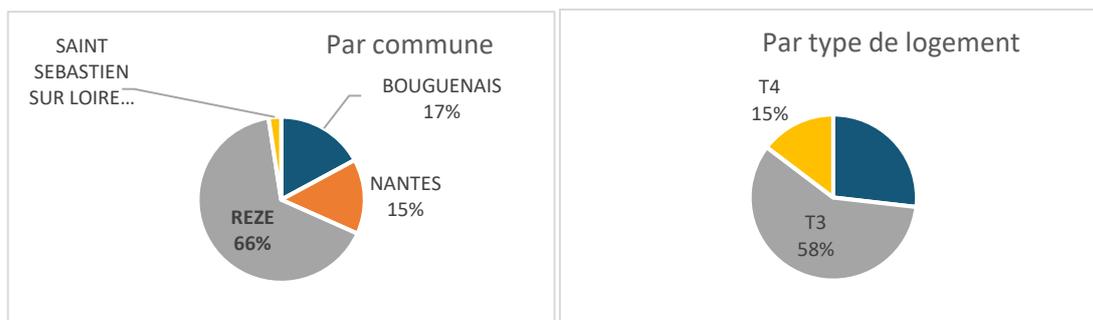
### 5.1.1 Le parc de logements

Le parc de logements fluctue peu sur ce Pôle.

Une réflexion est entamée depuis 2019 avec les bailleurs sociaux pour limiter le parc du CHRS en Quartier Prioritaire Ville.

Cette évolution répond à la fois aux besoins des personnes accueillies : risque d'insécurité, réactivation des réseaux, et à la fois aux bailleurs en recherche d'une plus grande mixité sociale.

Bailleurs	Nombre de logements	%
ADOMA	1	2,44%
AIGUILLON CONSTRUCTION	1	2,44%
ATLANTIQUE HABITATIONS	12	29,27%
CIF COOPERATIVE	1	2,44%
HABITAT 44	4	9,76%
HARMONIE HABITAT	7	17,07%
LA NANTAISE D'HABITATIONS	6	14,63%
MAIRIE DE REZE	1	2,44%
NANTES HABITAT	3	7,32%
PRIVES	5	12,20%
<b>Total</b>	<b>41</b>	



### 5.1.2 Les ménages suivis au CHRS : 71 places d'insertion

Les chiffres de 2020 sont une constante au regard de l'année précédente. Seule la proportion des familles a changé en lien avec l'accueil de 2 familles supplémentaires.

Composition des ménages CHRS	Nombre de		Pourcentage de	
	ménages	personnes	ménages	personnes
Hommes seuls	67	67	87,01%	58,77%
Couples avec enfants	5	24	6,49%	21,05%
Femmes avec enfants	5	23	6,49%	20,18%
Total	77	114		

Tranche d'âge	Féminin	Masculin
Moins de 3 ans	1	2
De 3 à 17 ans	11	13
De 18 à 24 ans	1	7
De 25 à 59 ans	10	68
60 ans et plus	1	
Total	24	90

Les 30 enfants sont âgés de 1 à 19 ans et les 84 adultes de 20 à 64 ans.

Moyenne d'âge des enfants : 10 ans

Moyenne d'âge des adultes 37 ans

### 5.1.3 Les ménages entrés

37 ménages ont été accueillis au CHRS, soit 44 personnes dont 5 enfants.

Composition des 37 ménages entrés CHRS	Nombre de		Pourcentage de	
	ménages	personnes	ménages	personnes
Hommes seuls	34	34	91,89%	77,27%
Couples avec enfants	1	4	2,70%	9,09%
Familles monoparentales	2	6	5,41%	13,64%
Total	37	44*		

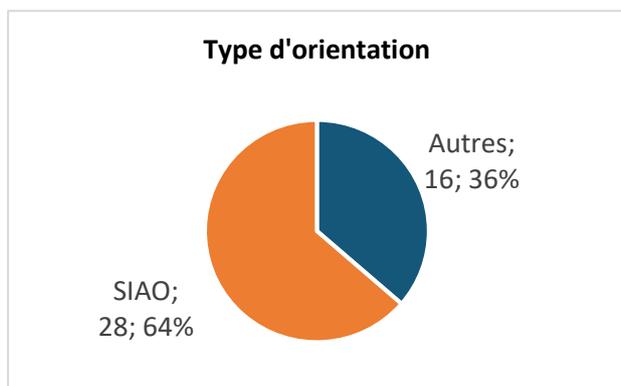
### Un accueil atypique pendant le confinement

Alors que tout le monde est confiné, les rues de la ville de Rezé sont vides, deux travailleurs sociaux rencontrent un homme : il vit depuis plusieurs mois dans une cave dans un immeuble où le CHRS loue un logement. Sa sœur, quant à elle, vit dans un abri de fortune avec ses deux enfants.

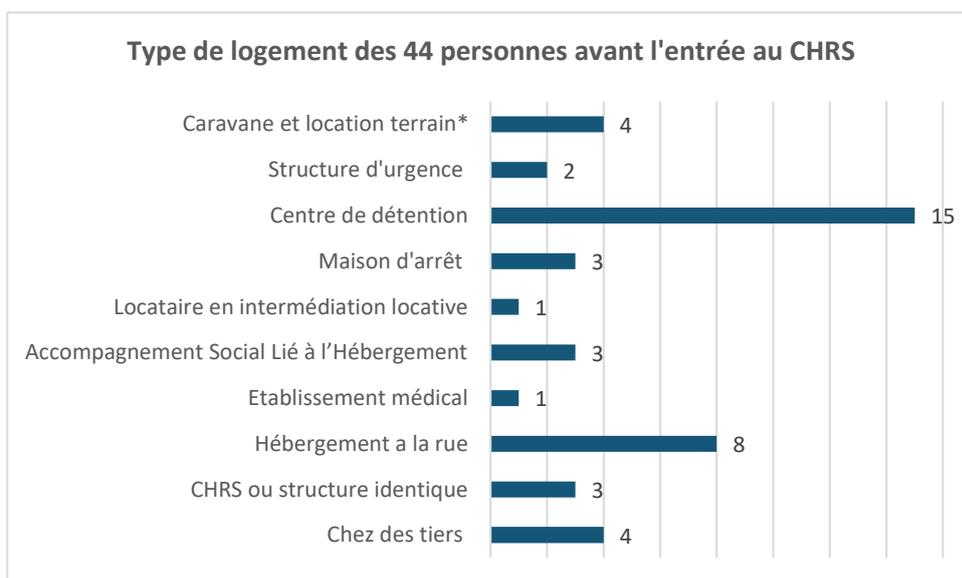
En lien avec le SIAO, la famille rentre au CHRS. Leur parcours d'insertion est sur la voie de la réussite.



Le confinement a renforcé la pratique du « aller vers » : des portages de denrées au domicile ont multiplié les visites au logement.



Motif d'entrée au CHRS	Nombre de personnes	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	10	22,73%
Sortie de logement d'urgence	1	2,27%
Sortir de la rue	10	22,73%
Rupture conjugale ou familiale	3	6,82%
Placement extérieur	5	11,36%
Semaine immersion	7	15,91%
Sortie de prison	6	13,64%
Violence conjugale	1	2,27%
Prise en charge 115	1	2,27%
<b>Total</b>	<b>44</b>	



\*Dans le cadre du dispositif résorption des bidonvilles, un couple avec deux enfants a été accueilli.

### 5.1.4 Les ménages sortis

Le nombre de ménages sortis est en baisse en 2020 (31 contre 43 en 2019). Le fonctionnement particulier pendant le COVID n'a pas enrayé le lien avec le bailleur et le service du contingent.

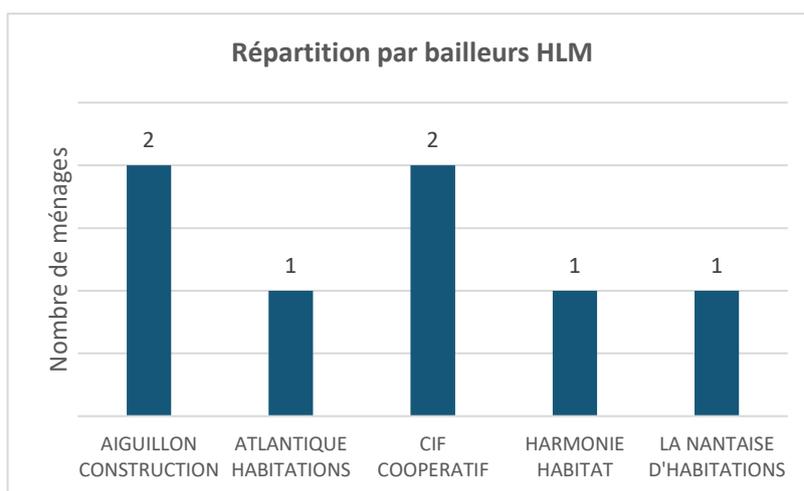
Composition des ménages sortis du CHRS	Nombre de	
	ménages	personnes
Hommes seuls	29	29
Famille monoparentale	1	8
Famille	1	6
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>43</b>

Motif de sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement HLM	7	22,58%
Accès logement / AVDL	3	9,68%
Accès à un logement parc privé	1	3,23%
Accès à un logement IML	1	3,23%
Retour en famille	1	3,23%
<b>Total relogement</b>	<b>13</b>	<b>41,94%</b>
Fin semaine immersion	8	25,81%
Incarcération	1	3,23%
Révocation Placement extérieur	1	3,23%
Soins	1	3,23%
Non-respect du règlement Hébergement	1	3,23%
Départ volontaire du résident	5	16,13%
Fin de prise en charge	1	3,23%
<b>Total</b>	<b>31</b>	

Le pourcentage de relogement relativement haut pour 2020 : 41.94 % contre 39.53% en 2019. Il est important de souligner qu'un tiers des sorties est à mettre en lien avec le travail de partenariat réalisé avec le SPIP : 32% contre 30% en 2019. Le parcours judiciaire et pénitentiaire entraîne des retours en détention, ce qui influe sur le pourcentage des sorties.

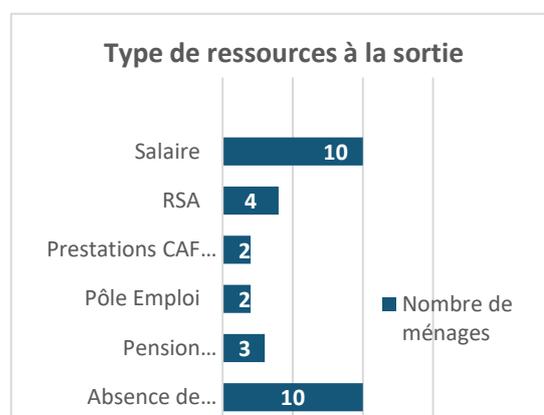
74% des sorties : 42% accès au relogement et 32% en lien avec la détention.

Dans la continuité des deux dernières années, la durée de séjour est en baisse. Comme le rapport de 2019 l'indiquait, 2 familles en séjour long sont sorties.



Durée moyenne de séjour des ménages sortis du CHRS	2020		2019	
	Jours	Mois	Jours	Mois
Avec semaine immersion (8 personnes)	342,58	11,32	417,30	13,79
Sans semaine d'immersion	460,34	15,22	497,67	16,45

Situation d'emploi à la sortie	Nombre de ménages	%
CDD Temps plein	1	3,23%
Contrat aidé	7	22,58%
Intérimaire	2	6,45%
Demandeur d'emploi inscrit	7	22,58%
Demandeur d'emploi non inscrit	5	16,13%
Détention	8	25,81%
Sans activité professionnelle	1	3,23%
Total	31	



Les chiffres de 2020 sont identiques à ceux de 2019.

#### 5.1.5 Le dispositif COACH

L'Association Trajet est engagée depuis 2018 dans une démarche avec l'ANSA<sup>2</sup> puis la DIHAL<sup>3</sup> : créer une offre de service innovante pour activer la démarche de l'Emploi d'Abord dans la démarche adossée au Logement d'Abord.

Le projet **Co**-construire un **Accompagnement Complet** pour les personnes **Hébergées** vers et le logement est l'ambition du projet **COACH** qui propose une expérimentation de l'application de la logique « Emploi d'Abord et Logement d'Abord » auprès des publics hébergés en CHRS. Le fondement consiste à changer de paradigme : prendre littéralement en compte **la demande d'accès à l'emploi de la personne hébergée**. Il s'agit de miser sur les compétences des personnes pour optimiser les chances de réussite du parcours d'insertion. Elle s'appuie sur un accompagnement continu, soutenu et individualisé. Le « Job Coach » assure l'accompagnement spécifique vers et dans l'emploi et articule son action avec les professionnels chargés de l'accompagnement dans le logement. Six territoires sont retenus au niveau national (Lyon, Nice, Dijon, Lille, Bordeaux et Nantes). Six Associations portent le dispositif dont l'Association TRAJET pour la métropole Nantaise.

#### JOB COACH

Le 30 septembre 2020, la DIHAL a tenu le premier COPIL.

La démarche est lancée. Le CHRS Trajet est cheffe de file et deux autres CHRS sont associés : l'ETAPE et la PARENTHÈSE. Ce dispositif expérimental 2020 – 2022 doit permettre aux personnes hébergées en CHRS d'accéder à l'emploi ordinaire.

<sup>2</sup> Agence Nouvelle des Solidarités Actives

<sup>3</sup> Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

### 5.1.6 Les ménages au 31 décembre 2020

Type d'accueil	Nombre de			Durée moyenne de	
	Personnes	Jours	Mois	Jours	Mois
CHRS	71	56828	1878,60	800,39	26,45
Veille Sociale	2	680	22,48	340,00	11,24
115 Urgence	4	454	15,01	113,50	3,75
Surcapacités hivernales	3	172	5,69	57,33	1,89

La situation au 31 décembre 2020 fait apparaître une durée moyenne de 26 mois. Une situation familiale a été abordée en commission fluidité car la solution de sortie est complexe et impacte les chiffres.

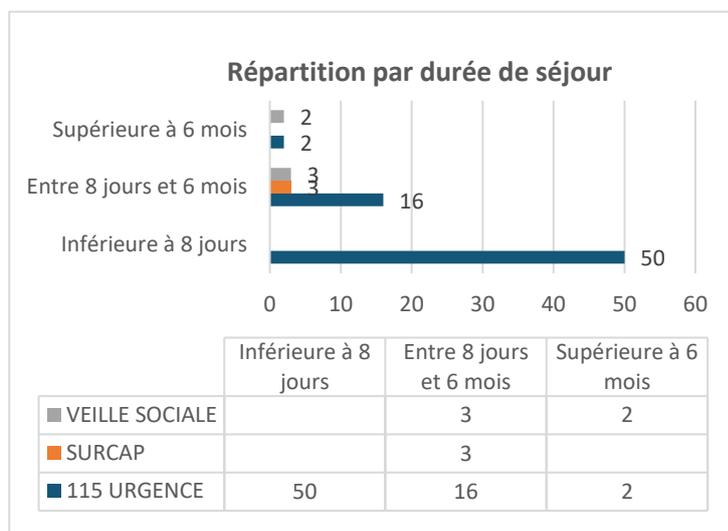
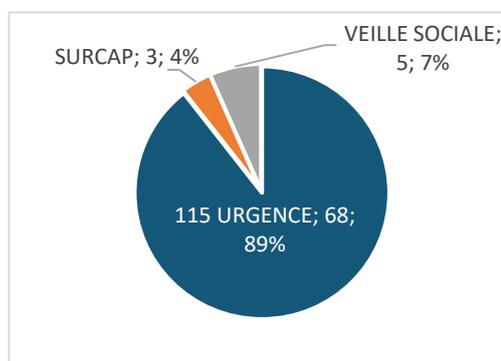
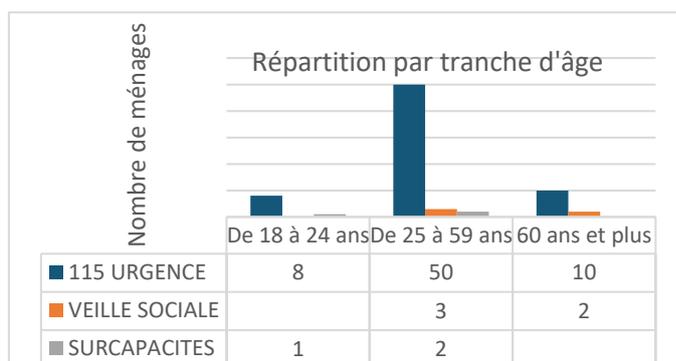
La durée de séjour baisse de 5 mois en modérant (en enlevant les mois de présence de la situation en attente d'une réponse du procureur).

### 5.1.7 Les places 115 rattachées au CHRS

En 2020, sur les 6 places, 73 hommes ont été orientés par le 115, ce qui représente 2 142 journées soit un taux d'occupation de 98.09 %.

En 2020, 634 journées supplémentaires, soit 2 776 jours 115 sur le Pôle Hébergement. L'activité a donc été plus dense cette année (+ 308 nuits). Elle a permis la sortie de détention pour 8 personnes, réponses indispensables face au confinement.

Les équipes se sont mobilisées pour accompagner le plus grand nombre de personnes possible en lien avec les capacités d'accueil.



Les conditions sanitaires ont stoppé le roulement des places d'où l'augmentation conséquente des séjours plus longs.

## 5.2 Les conventions avec le SPIP

### 5.2.1 Une convention Placement Extérieur pour 72 mois mesures par an

Les chiffres ci-dessous présentés correspondent aux personnes accueillies dans le fonctionnement habituel du partenariat. Le CHRS TRAJET s'est mobilisé pour accueillir 8 personnes supplémentaires hors convention.

Depuis mars 2020, les visites au centre de détention sont interrompues. L'accompagnement des personnes détenues en amont de la sortie a été aménagé mais a freiné les orientations. Les accueils ont cependant été maintenus.

**8 personnes ont été suivies en 2020, dont 2 sont entrées** entre mars et décembre 2020 :

- 1 n'a pas terminé son placement extérieur car la marche vers l'insertion était un peu trop haute et une révocation a été prononcée par le juge d'application des peines.
- 4 ont mené à terme le placement. 1 est retournée vivre au domicile familial et les 3 autres sont restées au CHRS TRAJET pour continuer leur parcours en vue d'un logement.
- 1 déjà accueillie au CHRS. Le placement extérieur a été mis en place pour éviter l'incarcération. Ce possible lui a permis de poursuivre une insertion vers l'emploi. Ce mode est une pratique bienveillante à dupliquer autant que faire se peut.
- 1 a débuté le 27 décembre 2020.

**Cette année, on comptabilise 36 mois mesures.**

### 5.2.2 Une convention Hébergement pour faciliter la sortie.

Cette convention s'inscrit dans une démarche partenariale permise sur notre territoire grâce aux articulations entre la DDCS, le SIAO, le SPIP et le CHRS TRAJET.

Deux travailleurs sociaux sont référents des liens avec les conseillers d'insertion et de probation. Cette convention est facilitatrice pour l'accueil en fin de peine, au plus près de la levée d'écrou.

**4 personnes ont été ainsi accueillies** cette année.

L'Association Trajet maintient son engagement dans l'accueil de ce public spécifique.

Depuis décembre 2020, 3 places en surcapacité hivernale ont permis d'accueillir des personnes placées sous-main de justice « éviction conjoint violent ».

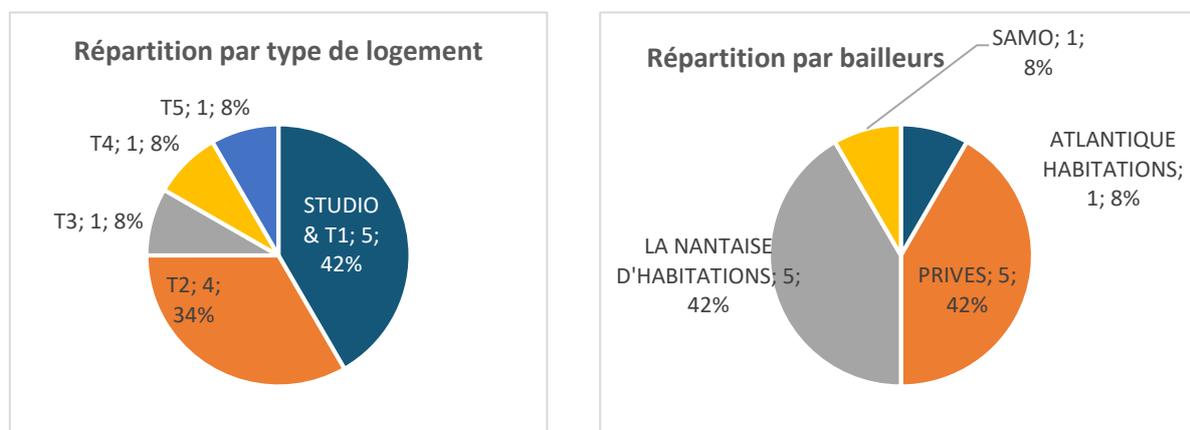
L'équipe du CHRS parfait sa praxis et permet un accompagnement le plus adapté possible.

Des formations sont prévues en 2021 pour améliorer la qualité et la réflexion sur l'accompagnement de ces personnes.

## 5.3 L'Accompagnement Vers et dans le Logement

### 5.3.1 Le parc de logements

Ce dispositif a géré un parc de 12 logements sur 6 communes distinctes. 2 T2 ont été captés sur deux nouvelles communes Pont-Saint-Martin et Les Sorinières et 1 T5 sur Nantes.



L'Accompagnement Vers et Dans le Logement connaît une augmentation de 25 % en 2020.

### 5.3.2 Les ménages suivis

Composition des 12 ménages suivis	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Couple avec 1 enfant	1	3
Couple avec 3 enfants	1	5
Couple avec 4 enfants	1	6
Femme avec 1 enfant	1	2
Hommes isolés	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>24</b>

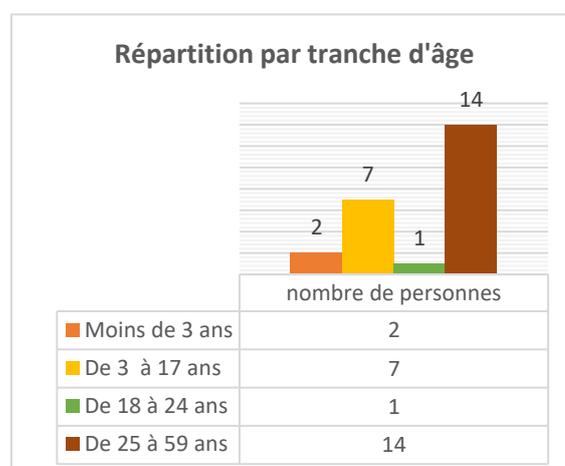
Les 9 enfants sont âgés de 1 à 11 ans et les 15 adultes de 18 à 53 ans.

Moyenne d'âge des enfants : 5 ans

Moyenne d'âge des adultes 40 ans

**La durée moyenne de séjour est de 926 jours** contre 1 218 en 2019.

Cette baisse est à mettre en corrélation avec la sortie de 4 personnes en séjour long.



### 5.3.3 Les ménages entrés

L'AVDL en 2020 a apporté des réponses pour **4 ménages** sortants de CHRS afin de sécuriser leur parcours :

- 1 homme surendetté pour l'accompagner vers une mesure de protection et de maintien de l'emploi.
- 1 famille en attente d'un titre de séjour
- 2 ménages pour les rassurer face à l'expérience de devenir locataires pour la première fois.

**Moyenne d'âge pour les adultes : 34 ans**

Composition des 4 ménages entrés	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Couple avec 4 enfants	1	6
Femme avec 1 enfant	1	2
Hommes isolés	2	2
Total	4	10

### 5.3.4 Les ménages sortis

#### 5.3.4.1

Composition des 2 ménages sortis	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Couple avec 1 enfant	1	3
Hommes isolés	1	1
TOTAL	2	4

Le couple (45 et 41 ans) est retourné au CHRS TRAJET après un séjour de 1 384 jours.

L'homme isolé (44 ans) est entré en Intermédiation Locative après un séjour de 1 883 jours.  
Soit une **durée moyenne de séjour pour les 2 ménages sortis de 1 508 jours**.

L'objectif pour ces deux situations a été de créer du mouvement afin de débloquer le séjour en AVDL.  
L'accompagnement de la famille a permis de répondre à une situation de violences conjugales.  
Pour ces 4 personnes le changement a été favorable.

## 5.4 COPRESOLOC

Quel drôle de nom ! Il s'agit de la contraction de Convention PREcaire Sous LOCation.

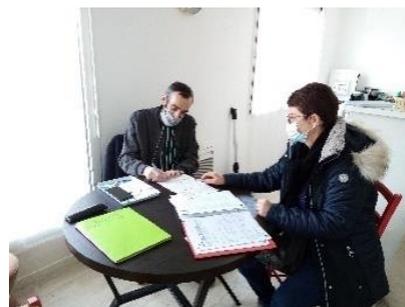
Pendant le confinement, la DDCS, le service contingent avec les bailleurs sociaux se sont mobilisés pour proposer des logements disponibles pour la location afin de répondre à des ménages en attente d'un logement accompagné : **une mobilisation conjointe des acteurs pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire.**

L'Association TRAJET est sollicitée et **7 ménages sont accueillis** entre avril et juillet 2020 dans le cadre d'une sous-location bail glissant.

Une intervenante sociale est embauchée pour cette mission qui prend fin le 31 décembre 2020.

### Sortie du dispositif

- 4 ménages : Glissement du bail dont 2 en cours au 31/12/2020.
- 2 ménages : Maintien dans le logement en sous-location bail glissant avec accompagnement IML.
- 1 ménage : Glissement de bail refusé, recherche d'un relogement en partenariat avec le bailleur et l'hôpital Saint Jacques.



## 5.5 Les Jeunes Exilés Rezéens

L'année 2020 s'inscrit dans la continuité de 2019 avec une stabilité de l'action.

Le nombre de **jeunes suivis** est passé de 20 à **15**. L'ensemble des acteurs engagés sur ce dispositif a validé la limite du nombre de jeunes pour favoriser un accompagnement possible pour chaque jeune.

### **4 logements :**

- 1 T4 où sont accueillies 2 jeunes filles mineures en recours et 1 jeune maman avec son bébé. Toutes les trois sont scolarisées.
- 3 maisons voisines où sont accueillis 11 jeunes hommes dont 9 sont scolarisés.

L'intervenante sociale de l'Association, dans le cadre de son mi-temps d'accompagnement, a maintenu le lien avec chaque jeune tout au long de cette année.

L'Association Trajet a répondu à un marché public qui se termine le 31 janvier 2021 en collaboration étroite avec le service des solidarités de la Mairie de REZE.

### Conclusion

Pour le Pôle Hébergement, l'année 2020 est marquée par :

- L'adaptation des horaires, des pratiques avec notamment la fermeture ponctuelle des espaces collectifs.
- L'innovation pour maintenir le lien avec les personnes fragiles confrontées au confinement.
- L'investissement des équipes pour maintenir les accueils.

Pour 2021, le Pôle Hébergement s'engage dans :

- L'évaluation externe pour le CHRS
- Une réflexion pour améliorer la lisibilité des indicateurs au service CPOM
- Le recrutement du Job COACH dès janvier 2021
- Une analyse des pratiques approfondie par l'approche centrée sur les solutions » avec 6 sessions sur l'ensemble de l'année.
- Un élargissement des compétences avec la création d'un service HABITAT SANTE.

## 6 LE POLE LOGEMENT

Différents services composent le Pôle Logement :

- Le LOGEX ou « LOGements Extérieurs », appellation choisie lors de la création en 1996 voulant alors signifier l'ouverture territoriale des activités de l'Association sur le sud de la Métropole et le Pays de Retz.

Les dispositifs d'accompagnement ont évolué en 2020 :

- À la demande de Nantes Métropole qui nous a confié des mesures d'accompagnement de maintien dans le logement
- Suite à la validation de notre dossier pour la création de places visant à accueillir les Femmes Victimes de Violences intra familiales.
- L'intermédiation Locative créée en 2010
- Les Maisons Relais de Treillières (2005) et de Rezé (2018)
- Le service RSA adossé à ce Pôle.

Une équipe d'intervenants sociaux assure l'accueil, l'accompagnement et la préparation à la sortie des ménages orientés dans la conformité des conventions nous liant aux financeurs.

Les éléments ci-après présentent le détail des activités de cette année 2020.

### 6.1 Le LOGEX

#### 6.1.1 L'activité du territoire sous convention avec le Conseil Départemental

Mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Typologie des mesures	Objectifs annuels définis dans la convention 2020 en nombre de mois/ mesures	Nombre de mois/mesures			
		Réalisées		Validées par les services FSL	Différentiel (entre mesures réalisées et mesures validées)
		<u>Pays de Retz</u>	<u>Châteaubriant</u>		
ASLL Sous-Location	219	156	62	171	-47
ASLL Urgence	296	345	43	313	-75
<b>TOTAL mois/mesures ASLL</b>	515	501	105	478	-122

## Gestion sous-location

	TOTAL Logements
<b>Objectifs annuels définis dans la convention 2020 en nombre de logements<sup>4</sup></b>	32
Nombre de logements gérés sur l'année	22
Différentiel	-10

L'analyse de ces données d'activités laisse apparaître les tendances suivantes :

- **Un niveau d'activité en léger dépassement** (91 mois/ mesures ASLL réalisés au-delà des objectifs précisés dans la convention annuelle d'objectifs.
- Un **différentiel** entre le nombre de mesures réalisées et celles validées (47 mois/ mesure ASLL SL et 75 mois/ mesure ASLL Urgence réalisées mais non validées). Cela représente presque 20% de l'activité globale.

### 6.1.1.1 Les logements temporaires

#### 6.1.1.1.1 Le parc de logements temporaires

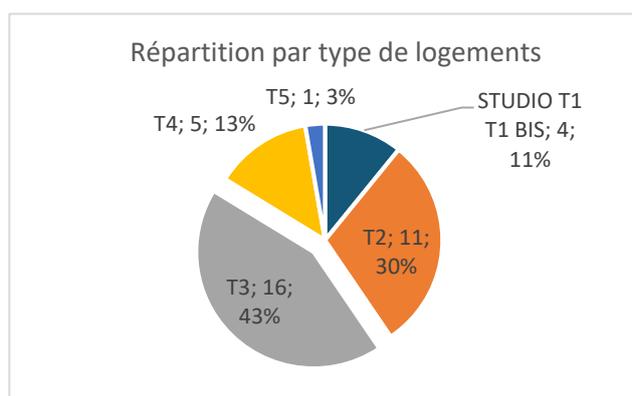
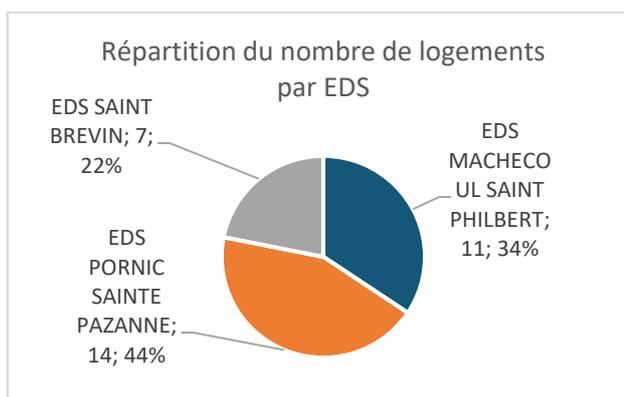
Sur l'année, Trajet a géré sur le territoire de la délégation du Pays de Retz et de celle de Châteaubriant un parc de 37 logements temporaires. Le parc est implanté sur la commune de Treillières (délégation de Châteaubriant, territoire de l'Espace Départemental des Solidarités Nort-sur-Erdre) et sur 18 communes du Pays de Retz.

Communes d'implantation	Nombre de logements	%
BOURGNEUF	1	2,70%
CHAUVE	1	2,70%
CHEMERE	1	2,70%
CORSEPT	1	2,70%
LA CHEVROLIERE	3	8,11%
LA LIMOUZINIERE	2	5,41%
LA PLAINE SUR MER	1	2,70%
MACHECOUL	1	2,70%
PONT SAINT MARTIN	2	5,41%
PORNIC	7	18,92%
PORT SAINT PERE	1	2,70%
PREFAILLES	1	2,70%
ROUANS	1	2,70%
SAINT BREVIN	3	8,11%
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	1	2,70%
SAINT MARS DE COUTAIS	1	2,70%
SAINT PERE EN RETZ	2	5,41%
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	2	5,41%
TREILLIERES	5	13,51%
<b>Total général</b>	<b>37</b>	<b>100,00%</b>

<sup>4</sup> A noter que dans la demande de subvention 2020, nous proposons la réalisation de 540 mois/ mesures ASLL et la gestion de 27 sous-locations alors que la convention annuelle précisera un objectif de 515 mesures ASLL et la gestion de 32 sous-locations reprenant ainsi à l'identique les données de l'exercice 2019.

Propriétaires	Nombre de logements	%
ATLANTIQUE HABITATIONS	8	21,62%
ESPACE DOMICILE	1	2,70%
MAIRIE DE CHAUVE	1	2,70%
MAIRIE DE CHEMERE	1	2,70%
MAIRIE DE CORSEPT	1	2,70%
MAIRIE DE LA CHEVROLIERE	3	8,11%
MAIRIE DE LA LIMOUZINIERE	2	5,41%
MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER	1	2,70%
MAIRIE DE PORNIC	7	18,92%
MAIRIE DE PORT SAINT PERE	1	2,70%
MAIRIE DE PREFAILLES	1	2,70%
MAIRIE DE ROUANS	1	2,70%
MAIRIE DE SAINT MARS DE COUTAIS	1	2,70%
MAIRIE DE SAINT PERE EN RETZ	2	5,41%
MAIRIE DE ST BREVIN	3	8,11%
MAIRIE DE ST PHILBERT DE GRAND LIEU	1	2,70%
MAIRIE DE TREILLIERES	2	5,41%
<b>Total général</b>	<b>37</b>	

L'implantation du parc de logements temporaires permet d'assurer un maillage pertinent du territoire et ainsi de garantir une réponse territorialisée sur chacun des 3 Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) de la délégation du Pays de Retz.



Le parc est constitué à 59 % de logements destinés à l'accueil de famille (Type 3 et +) contre 41 % de petits logements (du studio au type 2).

L'essentiel du parc (28 sur 37 logements) est constitué de logements dont les communes partenaires sont propriétaires. Ces logements font l'objet d'un conventionnement avec Trajet. 9 montages « logements temporaires » ont été réalisés dans le parc social (avec le bailleur Atlantique habitations pour 8 d'entre eux et 1 avec Espace Domicile).

### 6.1.1.1.2 Les données liées au public

#### Orientations des ménages

Les orientations sont la résultante d'un travail étroit entre Trajet, les services sociaux des communes d'implantation (CCAS et élus aux affaires sociales) et le/les professionnel(le)s exerçant en polyvalence de secteur au sein des Espaces Départementaux des Solidarités.

Parmi les 28 ménages entrés en 2020, 75% ont été orientés par les services sociaux des communes partenaires.

Origine de l'orientation	Nombre de ménages entrés	%
Mairie - CCAS	21	75%
EDS	5	18%
Contact direct	2	7%
<b>Total général</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>

#### Composition des ménages

Type de Composition familiale	Nombre de ménages entrés	%
Personnes isolées	12	43%
Familles monoparentales	15	54%
Famille	1	4%
<b>Total général</b>	<b>28</b>	<b>100%</b>

**54 % des ménages entrés sur le dispositif en 2020 sont des familles monoparentales.**

#### Motifs de l'orientation

**40 % des ménages ayant accédé à un logement temporaire en 2020 l'ont été dans le cadre d'une séparation conjugale (soit 11 ménages) et pour les 2/3 d'entre eux dans un contexte de violences conjugales.**

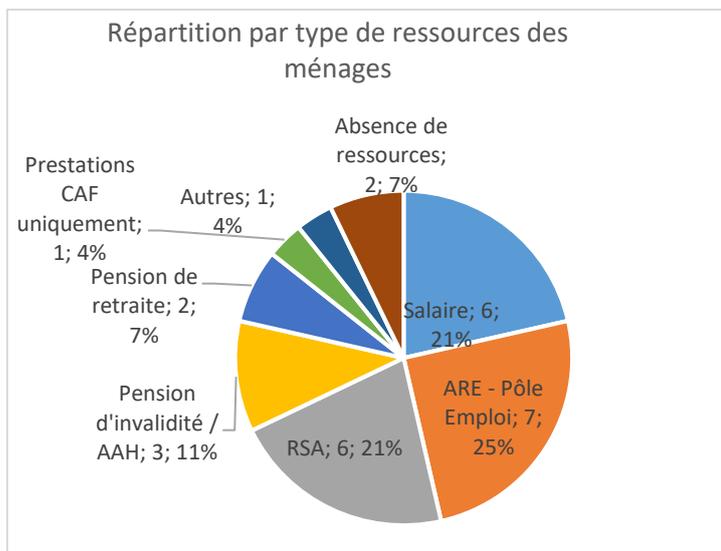
Motif de la demande	Nombre de ménages entrés	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	11	39%
Perte de logement suite à une séparation conjugale	3	11%
Perte de logement dans un contexte de violences conjugales	8	29%
Autre motif	1	4%
Expulsion locative	2	7%
Situation de mal logement (inadapté/ indécent/ insalubre/ etc.)	3	11%
<b>Total général</b>	<b>28</b>	<b>100,00%</b>

Un peu plus de 28 % des entrées ont permis à des femmes victimes de violences conjugales de disposer d'un logement temporaire et ainsi d'amorcer un processus de reconstruction pour un retour vers l'autonomie.

Situation de logement avant l'entrée	Nombre de ménages entrés	%
Caravane et location terrain	3	10,71%
Chez des tiers	6	21,43%
SDF	3	10,71%
Hébergement de fortune (squat/ véhicule)	2	7,14%
Locataire d'un logement du parc privé	7	25,00%
Propriétaire	7	25,00%
<b>Total général</b>	<b>28</b>	

### Situation financière des ménages

L'analyse de la **nature des ressources du public** pris en charge en 2020 laisse apparaître une forte représentation de personnes disposant de revenus liés au travail. **21 % du public entrés en 2020 disposent en effet de revenus salariés, 14% de l'allocation d'aide au retour à l'emploi.**



### Situation des ménages au regard de l'emploi

Si l'on s'intéresse à la **situation professionnelle** des 28 ménages entrés en 2020, nous observons que 64% d'entre eux sont au chômage. C'est une donnée en hausse qui vient souligner la précarité du public.

Situation d'emploi	Nombre de ménages entrés	%
Demandeurs d'emploi inscrits	12	43%
CDI Temps plein	3	11%
CDD Temps partiel	1	4%
Travailleur indépendant	1	4%
Intérimaires	2	7%
Demandeurs d'emploi non-inscrits	6	21%
En formation	1	4%
Retraités	2	7%
<b>Total général</b>	<b>28</b>	

#### 6.1.1.1.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

##### Rotation des ménages

Sur 2020, **60 ménages** ont été accompagnés sur le dispositif de logements temporaires soit **141 personnes**.

Nous affichons sur l'exercice un turn-over relativement important.

**Sur l'exercice 28 ménages** sont entrés sur le dispositif (correspondant à **62 personnes**), en parallèle **27 ménages** sont sortis sur le dispositif.

### Durée de séjour des ménages

Il est observé **une augmentation** des délais moyens de séjour comparativement à l'exercice précédent. Les conséquences de la crise sanitaire sont ici directement observables.

	Moyenne globale
Durée de séjour des 27 ménages sortis en 2020	12,29mois (contre 9.27 mois en 2019)

Il est à noter que 6 ménages ont été accompagnés vers une solution de sortie au-delà du délai de prise en charge de la mesure ASLL Urgence fixé à 16 mois.

Durée de séjour en mois des 27 ménages sortis	Nombre de ménages	%
Moins de 6 mois	9	33%
De 6 à 12 mois	7	26%
De 12 à 16 mois	5	19%
Plus de 16 mois	6	22%
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>100%</b>

### Données liées au relogement des ménages

**67 % des ménages sortis l'ont été en direction d'un logement pérenne** (44% dans le cadre d'une attribution en directe d'un logement du parc social et 11% dans le cadre d'une sous location).

Logement à la sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social	12	44%
Accès à un logement en sous location bail glissant avec TRAJET	1	4%
Accès à un logement en sous location TRAJET	2	7%
Accès à un logement du parc privé	3	11%
Accession à la propriété	1	4%
Destination inconnue (départ volontaire et fin de prise en charge)	3	11%
Chez des tiers ou famille	4	15%
Maison Relais	1	4%
<b>Total</b>	<b>27</b>	

#### 6.1.1.2 Les logements en sous-location

##### 6.1.1.2.1 Le parc de logements en sous-location

Sur la période,

- 3 logements sont sortis du parc (1 par glissement de bail au profit du ménage accompagné et 2 dénonciations de baux à l'initiative de bailleurs privés).
- 3 nouvelles captations ont été réalisées dont 2 sur des montages sous-location bail glissant.

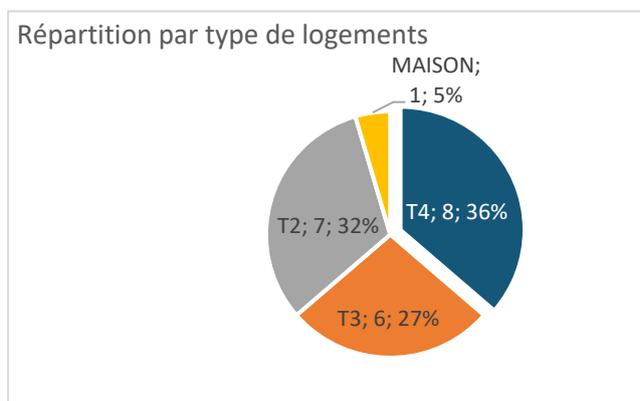
**L'activité « captation de logements » est clairement impactée par la COVID 19.** Nous affichons effectivement **une gestion de sous location en deçà des objectifs fixés** (10 logements en sous location manquants sur l'année conformément à la base des objectifs conventionnés). Les objectifs 2021 ont été ajustés au regard de ces résultats.

### Implantation du parc de « location/sous-location ».

Le parc de sous-location est implanté sur 11 communes du Pays de Retz et 1 commune dépendant de la délégation de Châteaubriant (Treillières).

Communes	Nombre de logements	
	SL type IML	SL avec bail glissant
CHAUVE		1
CHEMERE		2
LA LIMOUZINIERE	1	
LEGE	1	
MACHECOUL		1
PORNIC		2
PORT SAINT PERE	1	
SAINT BREVIN	1	1
SAINT MICHEL CHEF CHEF	1	
SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	1	2
SAINTE PAZANNE	1	
TREILLIERES	4	2
<b>Total général</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

### Typologie des logements sous location



Le parc est constitué à plus des 2/3 % de logements destinés à l'accueil de famille (Type 3 et +) et 32% de logements de type 2.

### Mobilisation du parc privé à des fins sociales

Sur les 22 sous-locations gérées sur l'année, 9 l'ont été au sein du parc locatif privé soit un tiers du parc.

#### 6.1.1.2.2 Les données liées au public

##### Orientations des ménages

Sur les 8 ménages entrés en sous-location en 2020 (chiffre en baisse puisque 14 ménages étaient entrés en 2019), 25% ont été orientés par le CCAS d'une commune partenaire, 25% par un Espace Départemental des Solidarités et 50% directement par Trajet. Dans ce dernier cas, la sous-location bail glissant a été mobilisée comme solution de sortie d'un logement temporaire.

##### Composition familiale

Typologie de famille	Nombre de ménages entrés	%
Personnes isolées	2	25%
Familles monoparentales	5	63%
Famille	1	13%
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>

Là encore, nous observons une surreprésentation de familles monoparentales dans les entrées réalisées sur la période. Illustration une nouvelle fois des difficultés socio-économiques rencontrées par ce modèle familial.

<u>Motif principal de l'entrée en SL</u>	Nombre de ménages	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	2	25%
Sortie structure DN@	1	13%
Situation de mal logement (inadapté/ indécent/ insalubre/ etc.)	2	25%
Perte de logement dans un contexte de violences conjugales	3	38%

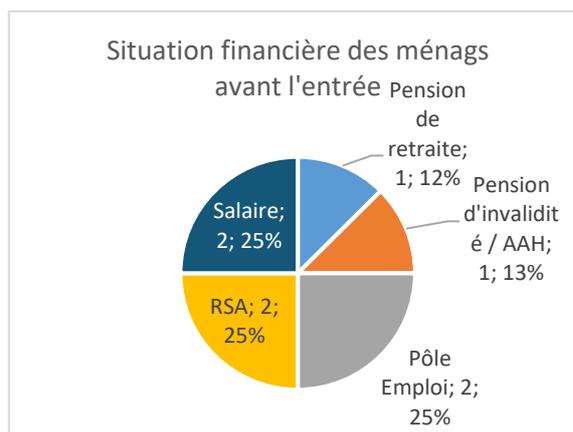
<u>Situation de logement avant l'entrée</u>	Nombre de ménages entrés	%
Structure DN@	1	12,50%
Chez des tiers	1	12,50%
Logement temporaire Trajet	3	37,50%
Propriétaire	2	25,00%
Structure liée à l'urgence sociale	1	12,50%
<b>Total</b>	<b>8</b>	

37.5% des ménages ayant accédé sur la période à une sous-location étaient antérieurement pris en charge sur un logement temporaire Trajet. Ce type de montage - très souvent sollicité par les bailleurs sociaux - permet de sécuriser l'accès au logement pérenne de ménages dont l'autonomie demeure parfois encore limitée ou

lorsque des obstacles administratifs temporaires les empêchent réglementairement d'accéder au statut de locataire en titre.

#### Situation financière des ménages avant l'entrée

Seuls, 25% des ménages tirent leur principale ressource de revenus salariés.



#### Situation au regard de l'emploi

Situation d'emploi	Nombre de ménages entrés	%
CDD Temps partiel	1	13%
CDD Temps plein	1	13%
Contrat aidé	1	13%
Demandeur d'emploi non inscrit	1	13%
Demandeurs d'emploi inscrits	3	38%
Retraité	1	13%
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>100%</b>

### 6.1.1.2.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

En 2020, **29 ménages différents ont été accompagnés sur le dispositif de sous-location soit 81 personnes**. Sur l'exercice :

- 8 ménages entrés sur le dispositif (diminution du nombre d'entrées de 42 % comparativement à 2019)
- 9 ménages sont sortis du dispositif (- 40% par rapport à 2019)

#### La durée de séjour

La durée de séjour moyenne des 9 ménages sortis sur la période est de **19.84 mois**. Seuls, 3 ménages ont été accompagnés au-delà des 24 mois de prise en charge ASLL SL.

Durée de séjour en mois des 9 ménages sortis	Nombre de ménages	%
Moins de 10 mois	3	150%
De 10 à 16 mois	2	100%
De 16 à 22 mois	1	50%
De 22 à 28 mois	1	50%
Plus de 28 mois	<b>2</b>	<b>100%</b>

Au 31.12.2020, aucun ménage accueilli en sous-location ne dépasse les délais de prise en charge.

#### Type de relogement

Motif de sortie	Nombre de ménages	%
Accès à un logement HLM	6	66,67%
Départ volontaire du résident	1	11,11%
Accès à un logement social par glissement de bail	1	11,11%
Accès COPRESOLOC	1	11,11%
<b>Total général</b>	<b>9</b>	

89 % des ménages sortis en 2020 ont été logés ou relogés dans le parc social dont 66% dans le cadre d'une attribution en directe.

### 6.1.2 L'activité du territoire sous convention avec Nantes Métropole

Mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Typologie des mesures	Objectifs annuels définis dans la convention 2020 en nombre de mois/ mesures	Nombre de mois/mesures		
		Réalisées	Validées par les services FSL	Différentiel (entre mesures réalisées et mesures validées)
ASLL Sous-Location	313	187	110	77
ASLL Urgence		212	172	40
<b>TOTAL mois/mesures ASLL</b>		<b>399</b>	<b>282</b>	<b>117</b>

## Gestion sous-location

	TOTAL Logements
<b>Objectifs annuels définis dans la convention 2020 en nombre de logements</b>	23
Nombre de logements gérés sur l'année	18
Différentiel	5

L'analyse des données quantitatives ci-dessus laisse apparaître 2 tendances :

- Un **niveau d'activité très légèrement supérieur** aux objectifs annuels conventionnés.
- Un **différentiel** entre le nombre de mesures réalisées et celles validées par les services du FSL, là aussi limité.

Ces éléments se traduisent sur le plan financier comme suit :

Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Mois/ mesures ALI		Gestion sous location	
	Quantité	Traduction financière <u>1 mesure = 231€</u>	Quantité	Traduction financière <u>1 SL = 715 €</u>
<b>Activité réelle</b>	399	92 169 €	18	12 870 €
<b>Activité financée</b>	313	72 303 €	23	16 445 €
<b>Différentiel</b>	<b>86</b>	<b>19 866 €</b>	<b>5</b>	<b>- 3 575 €</b>

**Pour l'exercice 2020, l'activité réalisée mais non financée (puisque au-delà du conventionnement) correspond à un volume financier de 16 K€ (à noter que sur l'exercice précédent l'activité réalisée au-delà du conventionnement correspondait à un volume de 25 K€).**

### 6.1.2.1 Les logements temporaires

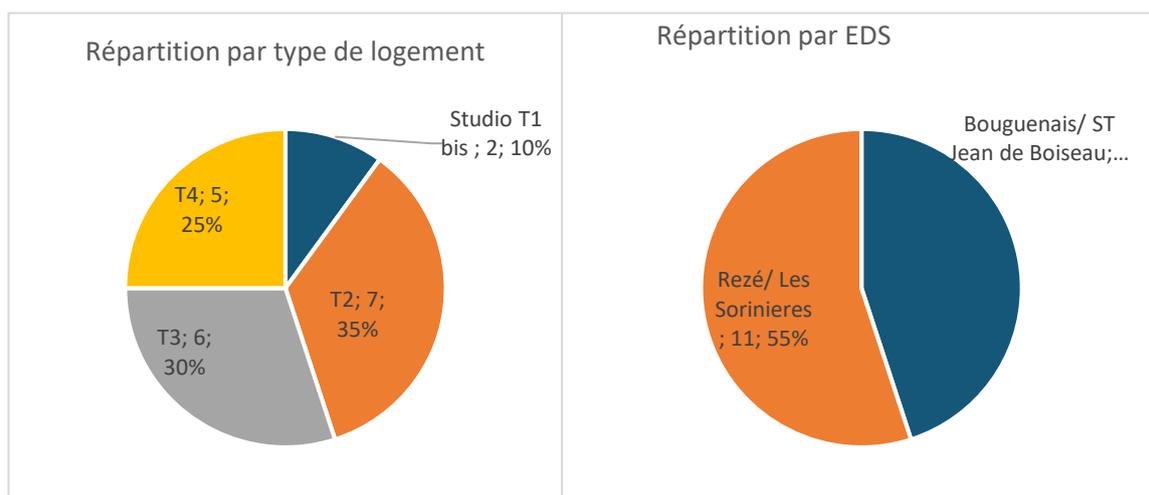
#### 6.1.2.1.1 Le parc de logements temporaires

En 2020, le parc de logements temporaires bénéficiant d'un financement Etat au titre de l'allocation logement temporaire (ALT) géré sur le territoire de la métropole était constitué de 20 logements. Chaque ménage accueilli au sein d'un logement ALT dispose d'un accompagnement social lié au logement (mesure ASLL urgence). Trajet intervient spécifiquement sur le secteur Sud Loire sur 6 communes différentes. La commune de Rezé concentrant à elle seule plus de la moitié des logements ALT gérés par Trajet sur ce secteur.

Le parc de logements temporaires se compose de logements dédiés à la prise en charge de famille avec enfants (55% de logements de Type 3/4 et plus), de couples ou de familles monoparentales avec un seul enfant (35% de Type 2) et de personnes seules (les petits logements représentant moins de 10% du parc).

Communes d'implantation	Nombre de logements
BOUAYE	2
BRAINS	1
LA MONTAGNE	3
LE PELLERIN	2
REZE	11
SAINTE JEAN DE BOISEAU	1
Total	20

70% du parc est constitué de logements dont les communes partenaires sont propriétaires/bailleurs. Ces logements sont conventionnés avec Trajet. 5 montages « logements temporaires » ont été réalisés sur des logements du parc social (Atlantique habitations - LNH et Aiguillon Construction).



L'implantation du parc au sud de Nantes Métropole permet de garantir une offre de logements temporaires quasi égale entre les 2 Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) ; celui de Rezé/Les Sorinières et celui de Bouguenais/ Saint-Jean-de-Boiseau.

#### 6.1.2.1.2 Les données liées au public

En 2020, **34 ménages ont été accueillis** en logement temporaire et à ce titre accompagnés dans le cadre d'une mesure ASLL urgence. Cela représente 89 personnes accompagnées sur l'année.

Parmi ces 34 ménages, **15 sont entrés** au cours de l'année 2020 (-16%).

	2019	2020
Nombre de <u>ménages</u> accompagnés	40	<b>34 (- 15%)</b>
Nombre de <u>personnes</u> accompagnées	100	<b>89</b>

#### Orientation des ménages

Un peu plus de 60 % des ménages entrés sur la période ont été orientés par les services sociaux des communes partenaires (professionnel(le)s des CCAS ou des services logements - élus aux affaires sociales) ; et 20 % par les services sociaux de secteur (EDS).

Origine de l'orientation	Nombre de ménages	%
Mairie - CCAS	9	60%
EDS	3	20%
TRAJET	3	20%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

#### Composition des ménages

33 % du public entré en 2020 est constitué de personnes isolées, femmes ou hommes sans enfant à charge et 53% de familles monoparentales.

Type de Composition familiale	Nombre de ménages entrés	%
Personnes isolées	5	33%
Couple	1	7%
Familles monoparentales	8	53%
Famille	1	7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

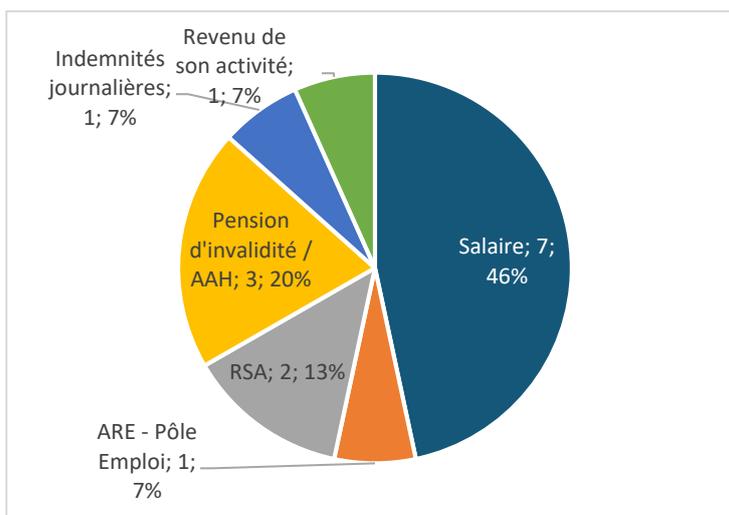
<u>Motif de l'orientation</u>	Nombre de ménages entrés	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	8	53%
Logement insalubre	2	13%
Perte de logement suite séparation conjugale	3	20%
Perte de logement dans un contexte de violence conjugale	2	13%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

Si l'on s'intéresse aux **motifs ayant justifié la prise en charge** de ces 15 nouveaux ménages entrés en logement temporaire sur l'exercice, nous constatons que 53% étaient dépourvus de logements et que 33% ont été accueillis dans un contexte de séparation conjugale.

<u>Situation de logement avant l'entrée</u>	Nombre de ménages entrés	%
Hébergement mobile (Caravane etc.)	1	6,67%
Hébergés chez des tiers	3	20,00%
SDF	1	6,67%
Dispositif lié à la veille sociale (115)	2	13,33%
Locataire d'un logement privé	1	6,67%
Propriétaires	5	33,33%
Logements Femmes Victimes de Violence	2	13,33%
<b>Total général</b>	<b>15</b>	

#### Situation financière des ménages

**L'analyse du type de logement avant l'entrée** en logement temporaire laisse apparaître que les deux tiers des ménages accueillis étaient dépourvus de solutions de logement, 1 seul était titulaire d'un bail de location dans le parc privé et 5 étaient propriétaires de leur bien. Pour ces derniers, il s'agit de ménages entrés dans un contexte de séparation où le conjoint s'est maintenu dans le logement conjugal.



<u>Situation des ménages au regard de l'emploi</u>	Nombre de ménages entrés	%
CDD Temps plein	1	7%
CDI Temps partiel	4	27%
CDI Temps plein	2	13%
Demandeur d'emploi inscrit	4	27%
Demandeur d'emploi non inscrit	4	27%
<b>Total général</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

### 6.1.2.1.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

	2020
Nombre de mois/mesures réalisés	212
Nombre de mois /mesures validés	172
Différentiel	40

Comme facteur explicatif de ce différentiel, il est à noter que sur l'exercice 2020, 5 ménages ont été accompagnés au-delà des 16 mois d'ASLL Urgence et de fait en dehors des critères du FSL. Parmi ces 5 ménages, 4 sont sortis du dispositif au 31 janvier 2021.

Nous affichons sur l'exercice 2020 un turn-over relativement important. **15 ménages sont entrés** sur le dispositif et **16 ménages l'ont quitté**.

Concernant la **durée de séjour**, il est observé des délais moyens de séjour plutôt satisfaisants quoiqu'en légère augmentation. **La durée moyenne de séjour des 16 ménages sortis** sur l'exercice est de **14.29 mois** (contre 13.21 mois en 2019). Il à noter que 37.5% ont quitté le dispositif au-delà des 16 mois d'accompagnement (contre 25% en 2019).

L'analyse des **solutions de relogement** des 16 ménages sortis sur l'exercice permet de prouver l'efficacité de l'accompagnement réalisé et de mettre en exergue la qualité des liens existants avec les municipalités et les bailleurs sociaux. Pour preuve, 88 % des ménages sortis l'ont été en direction du parc social (44% en accès direct et 44% via une convention tripartite sur un montage bail glissant).

Lorsque les ménages accompagnés ont une proposition de logement social, un lien quasi-systématique se fait entre l'intervenant social et le bailleur afin de renforcer la candidature du ménage.

<u>Logement à la sortie</u>	Nombre de ménages	%
Accès à un logement du parc social (en direct)	7	44%
Accès à un logement en sous location bail glissant avec TRAJET comme opérateur	7	44%
Logement d'urgence TRAJET	1	6%
Destination inconnue (départ volontaire et fin de prise en charge)	1	6%
<b>Total</b>	<b>16</b>	

### 6.1.2.2 Les logements en sous-location Nantes Métropole

#### 6.1.2.2.1 Le parc de logements en sous-location

En 2020, TRAJET a géré un parc de **18 logements** en sous location (contre 22 en 2019) sur 6 communes de Nantes Métropole.

A noter que la ville de Rezé concentre à elle seule 55.56% de l'activité.

#### Implantation du parc de logements

Communes	Nombre de logements	
	Sous-location	Bail glissant
BRAINS	1	1
LA MONTAGNE	1	2
LE PELLERIN		1
LES SORINIERES		1
REZE	1	9
SAINT JEAN DE BOISEAU	1	
Total	4	14

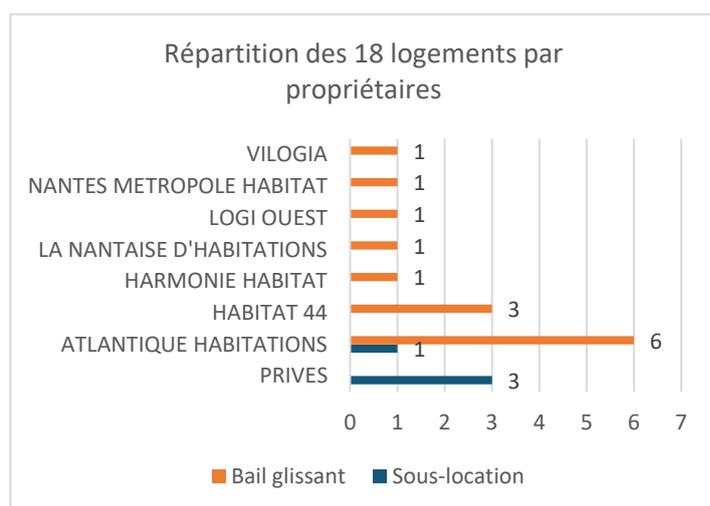
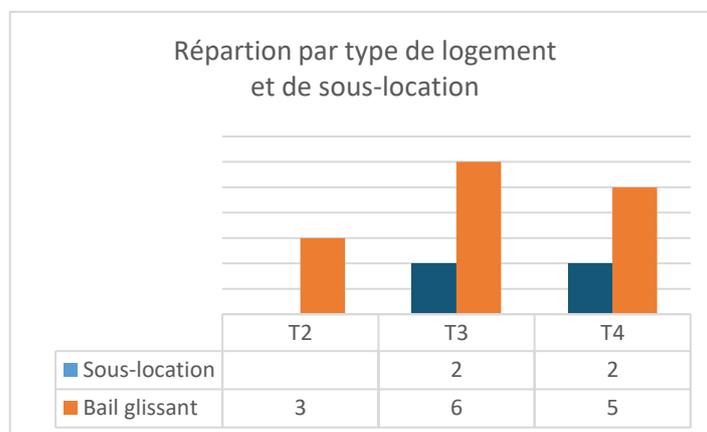
### Caractéristiques et typologie du parc de sous-location

Les 18 logements gérés sur l'année 2020 se répartissent comme suit :

- 14 logements du parc social en sous-location avec bail glissant
- 4 logements en location/ Sous-location (de type intermédiation locative en mobilisant le parc locatif privé ou social)

Sur l'exercice, 2 glissements de baux ont été opérés au profit des ménages accompagnés.

5 nouveaux logements ont été captés dans le parc social sur un montage Sous location bail glissant.



Si notre volonté est d'abandonner progressivement les logements en location/ sous-location (de type intermédiation locative) au profit de sous-locations avec baux glissant - montages qui ont démontré leur pertinence – nous nous heurtons à la tension du parc social.

#### 6.1.2.2.2 Les données liées au public

**19 ménages** ont été **accompagnés** en 2020. Cela représente 55 personnes. **6 nouveaux ménages** ont accédé sur l'exercice à un logement en sous location et ont de fait été accompagnés au titre d'une mesure ASLL sous-location.

<u>Origine de l'orientation</u>	Nombre de ménages entrés	%
Mairie - CCAS	2	33%
Bailleurs sociaux	1	17%
Trajet	3	50%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

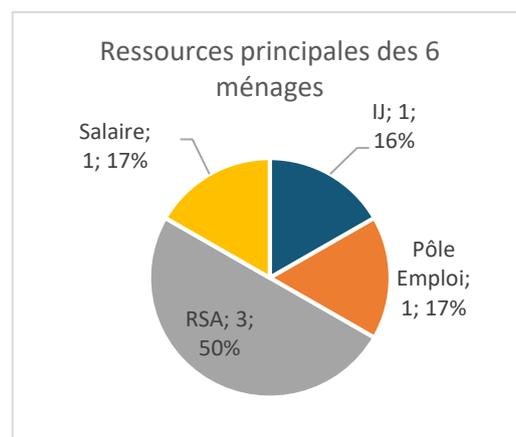
<i>Type de Composition familiale</i>	Nombre de ménages entrés	%
Familles monoparentales	4	67%
Familles	2	33%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

<i>Motif principal évoqué à l'appui de la demande de prise en charge</i>	Nombre de ménages entrés	%
Absence de logement ou d'hébergement stabilisé	3	50%
Expulsion	1	17%
Perte de logement suite violence conjugale	2	33%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>

<i>Type de logement avant l'entrée en sous-location</i>	Nombre de ménages entrés	%
Logement du parc privé	1	16,67%
Logement du parc social	1	16,67%
Logement temporaire Trajet	4	66,67%
<b>Total</b>	<b>6</b>	

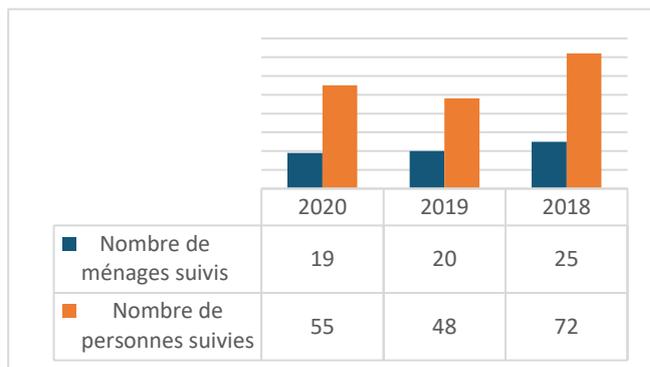
**Les 2/3 des ménages entrés sortaient d'un logement temporaire géré par TRAJET.**  
Ce principe permet de conforter l'accès au logement.

<i>Situation professionnelle des ménages</i>	Nombre de ménages entrés	%
CDD Temps partiel	1	17%
Demandeurs d'emploi inscrits	4	67%
Demandeur d'emploi non inscrit	1	17%
<b>Total</b>	<b>6</b>	



### 6.1.2.2.3 Les données liées à l'accompagnement au logement

**L'activité sous-location a baissé de 24% en deux ans** et cela en raison de difficultés accrues en matière de captations de logements dans le parc social. Pourtant, la sous location est indéniablement une solution de sortie adaptée pour des ménages dont la situation administrative ne permet pas une attribution en directe d'un logement du parc social ou lorsque les prérequis en matière de savoir habiter demeurent encore fragiles et nécessitent la poursuite d'un accompagnement au logement.



Nombre de mois/mesures	2020
Réalisés	187
Validés	110
Différentiel	77

5 ménages ont été accompagnés sur l'exercice au-delà des 24 mois de prise en charge et sont de fait en dehors des critères du FSL pour la validation de la mesure d'accompagnement pourtant effectivement mise en œuvre.

**Nous affichons sur l'exercice un turn-over en baisse : 6 entrés sur le dispositif contre 3 sorties.** Pour ce qui a trait à la durée de séjour, les délais observés sont satisfaisants mais doivent être relativisés puisque reposant sur un nombre très limités de sorties (contre 10 en 2019).

<u>Durée de séjour</u>	Moyenne globale en mois
Des 3 ménages sortis en 2020	15,30

Ces 3 ménages sortis en 2020 ont accédé à un logement dans le parc social (1 en bail direct et 2 dans le cadre d'une sous-location bail glissant).

### 6.1.3 ASLL Maintien dans le cadre de la prévention des expulsions

Début 2020, le FSL métropolitain a sollicité Trajet pour la conduite d'une expérimentation territorialisée, sur un public cible, visant à alimenter ses réflexions sur les évolutions futures de l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) et notamment dans le cadre du chantier de refonte qui démarrera en avril 2021.

Trajet qui n'intervenait jusqu'alors que sur les deux autres types d'ASLL (l'ASLL Urgence et l'ASLL Sous-location) s'est en effet vu confier la responsabilité de mettre en œuvre ces mesure auprès de ménages présentant un risque vis-à-vis du maintien dans le logement ou en situation d'expulsion.

Cette expérimentation qui a été conduite du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 décembre 2020 s'inscrit pleinement dans la politique de **prévention des expulsions locatives**.

Celle-ci se caractérise couramment par des difficultés à mobiliser les ménages à toutes les étapes de la procédure (en amont et en aval de l'engagement d'une procédure contentieuse) ; or, l'implication du ménage est indispensable pour permettre de prévenir les expulsions locatives, et mobiliser tous les outils et dispositifs susceptibles de permettre le maintien dans le logement.

Les 3 principes d'interventions ci-après seront à la base de l'accompagnement déployé par Trajet :

- « *Aller vers* » les locataires (en « situation dégradée ») ne répondant pas, peu ou plus aux sollicitations « traditionnelles ».
- Favoriser la mobilisation ou la remobilisation de ces ménages en s'appuyant sur leurs ressources, leur pouvoir d'agir.
- Accompagner GLOBALEMENT le traitement ou l'enrayement de ces situations dégradées.

Dès le 1<sup>er</sup> mars 2020, **21 dossiers de ménages** ont été orientés par les services du FSL vers les professionnelles en charge de la mise en œuvre de ces mesures au sein de Trajet. Les prises de contacts avec les ménages ont pu très rapidement activées.

La période de confinement de la population qui a démarré le 16 mars et qui a duré jusqu'au 11 mai 2020 nous a contraint à ajuster nos modalités d'accompagnement

Malgré tout et en dépit des mesures sanitaires restrictives, Trajet a su engager les accompagnements, réaliser à temps des diagnostics fournis et démarrer la phase d'accompagnement social des ménages.

La durée moyenne entre la réception de l'orientation et la transmission du diagnostic au FSL a été de 2.6 mois. Ce qui est plutôt satisfaisant au regard du contexte.

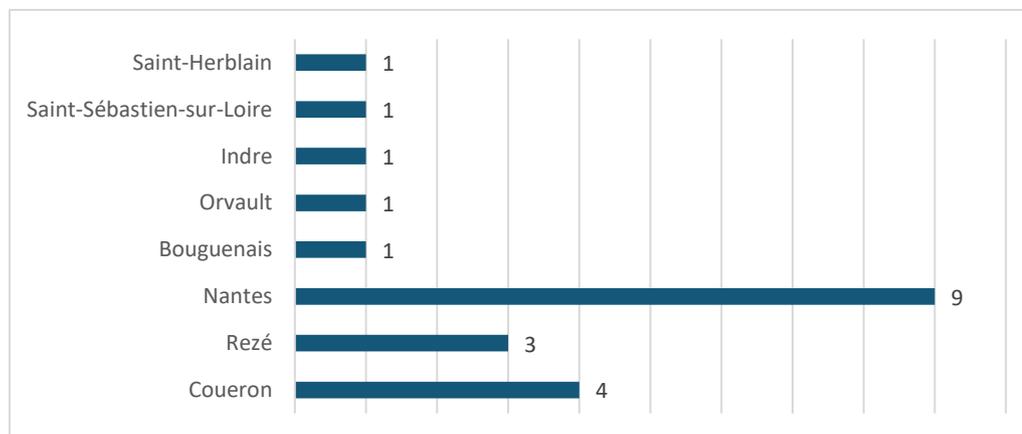
Les 21 dossiers concernent une majorité de familles monoparentales (52%) et des personnes isolées (42%). A noter sur ces deux catégories de ménages une surreprésentation d'hommes :

- 78 % d'hommes parmi les personnes isolées ;
- 55 % des parents au sein des familles monoparentales sont des hommes ;

Les ménages orientés sont dans leur très grande majorité des locataires du parc social (90%). Seuls 2 ménages sont locataires du parc locatif privé.

### **81% des ménages orientés sont en procédure d'expulsion (17 sur 21 ménages).**

L'expérimentation était initialement envisagée sur le territoire du Sud de Nantes Métropole or il apparait que la localisation géographique des ménages a été plus éclatée.



#### **6.1.3.1 La phase de diagnostic**

Dans le cadre de cette expérimentation, les attendus du FSL reposaient d'abord sur la rapidité de mise en œuvre de l'accompagnement, en s'éloignant quelque peu des préalables habituels entourant le démarrage de ce type de mesures.

Ainsi, une fois en possession du dossier d'orientation, Trajet réalise une prise de contact dans les plus brefs délais et engage immédiatement la phase de diagnostic sans qu'il n'y ait à ce stade nécessité de déclencher un rendez-vous tripartite avec le prescripteur de la mesure.

La première étape est donc celle de l'« aller vers » avec une prise de contact directe avec le locataire en situation dégradée pour établir le lien, lui présenter la mesure. La réussite de ce premier rendez-vous parfois « brise-glace » est primordial pour établir les bases du lien de confiance.

Une fois le lien établi, le travail de diagnostic est engagé. Celui-ci est l'articulation entre la collecte des informations sur la personne, sa situation, ses problématiques non exclusivement locales mais globales.

Il permet surtout d'**étudier l'adéquation du logement (dans toutes ses dimensions) avec les besoins, les capacités et les moyens du ménage.**

Une trame rénovée de diagnostic a été produite par le FSL pour envisager la situation de la personne dans cette globalité.

**Trajet a réalisé un diagnostic social pour un peu plus de 3/4 des ménages orientés (16 sur 21).**

**Le nombre moyen d'entretiens physiques réalisés sur la phase de diagnostic est de 2.39 par ménage.**

Malgré les efforts déployés (tentatives de prises de contacts par courrier avec propositions de RDV puis mise à disposition, tentatives de prises de contacts téléphoniques, tentatives de mobilisation du ménage via l'instructeur de la mesure, tentatives de prises de contacts physiques avec passages au domicile en dernier recours), le contact n'a pu être établi auprès de 3 ménages.

Pour 2 autres, il est apparu dès le départ une impossibilité d'envisager la mise en place même d'une mesure ASLL en raison de la posture adoptée par ces ménages dès le démarrage et pour l'un d'entre eux l'historique existant avec l'Association Trajet.

Le diagnostic contient les éléments partagés d'analyses et d'évaluation de la situation du ménage mais également un contrat d'engagement élaboré conjointement précisant l'objectif de chacune des démarches à accomplir.

Une rencontre tripartite avec l'instructeur de la demande ASLL a été systématiquement envisagée à l'issue du diagnostic. Ces rencontres ont permis de partager les constats, discuter des pistes de travail, émettre des préconisations et définir le « Qui fait quoi ? » c.-à-d. la répartition des missions avant d'entrer dans la phase d'accompagnement.

A réception du diagnostic établi, le FSL valide la *phase d'accompagnement*, en reposant les objectifs de l'accompagnement auprès du ménage et de l'Association.

#### 6.1.3.2 La phase d'accompagnement

Dans le cadre de cette expérimentation, les attendus du FSL dans la phase d'accompagnement ont été de se donner la possibilité de réguler la durée et l'intensité des accompagnements au plus près des besoins des ménages.

La durée moyenne de l'ensemble des mesures mises en œuvre (période de diagnostic incluse) est d'un peu moins de 7 mois.

Durant cette phase, Trajet a mis en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés, en maintenant le lien avec le prescripteur de la mesure.

Les démarches réalisées ont été multiples.

Pour illustration, voici la liste des démarches engagées auprès des différents ménages :

- La prise de contact-tentative de médiation avec le bailleur afin de l'informer des difficultés rencontrées et envisager la mise en place d'un plan d'apurement,
- La signature d'un protocole ou d'un nouveau bail ou enfin pour envisager une mutation économique, assurer les préalables à la reprise du versement de l'aide au logement,
- Le dépôt d'un dossier de surendettement,
- La réalisation du budget du ménage,
- L'activation d'une mesure d'aide à la gestion budgétaire,
- La mobilisation des aides du FSL (énergie, maintien, aide au résiduel),
- L'activation des démarches pour la mise en place d'une mesure de protection,
- Le dépôt d'une demande de logement social, instruction d'un contingent, d'un DALO/ DAHO ou d'un dossier SIAO en vue d'une réorientation,
- La mobilisation de mesures d'étayage (aide à domicile/ aide-ménagère), clarification du projet familial etc...

En cas de difficulté à mener l'accompagnement, l'Association a informé rapidement le FSL.

### 6.1.3.3 Perspectives 2021

Trajet a eu confirmation en fin d'année 2020 de la reconduction de l'expérimentation sur 2021 et cette fois avec un financement en année pleine.

Trajet poursuivra donc son action dans le cadre de la prévention des expulsions plus que jamais d'actualité dans le contexte de la COVID-19 et la dégradation du contexte économique.

En 2021, Trajet entend également s'investir pleinement dans les groupes de travail mobilisés dans le cadre de la refonte de l'ASLL.

### 6.1.4 Logements de mise à l'abri d'extrême urgence pour Femmes victimes de violences conjugales

Délégation du Pays-de-Retz, Territoire de l'EDS de Rezé et de l'EDS de Bouguenais-St Jean de Boiseau

La violence conjugale est, dans le cadre d'une relation privée, une atteinte volontaire à l'intégrité de l'autre, une emprise, un conditionnement dont il est difficile de sortir lorsque l'on est victime. Cette violence n'est pas un simple conflit, ni un acte accidentel. Il s'agit d'un processus qui comprend un ensemble d'actes, de paroles et/ou de comportements qui portent atteinte à l'intégrité physique, psychique et/ou sexuelle, qui sont accompagnés :

- d'une intention de pouvoir et de domination chez la personne qui agresse et,
- d'un sentiment de contrainte et de danger chez la personne agressée.

Est entendu par **violence conjugale**, « toute violence physique, verbale, sexuelle, psychologique, économique ou administrative exercée sur une femme, un homme, avec ou sans enfants, ayant un lien conjugal existant ou séparés, avec ou sans procédure pénale ».

Les violences conjugales, comme toutes les violences sont intentionnelles et elles représentent une atteinte au droit fondamental des personnes à vivre à l'abri et à leur dignité.

La nécessité de disposer d'une solution de mise à l'abri mobilisable suivant des modalités adaptées à l'accueil de victimes de violence conjugales, compte parmi les enjeux identifiés par les acteurs du secteur et se trouve au cœur des discussions engagées dans le cadre de différents groupes de travail créés sur le territoire d'implantations de TRAJET.

Le lancement du Grenelle des violences conjugales en septembre 2019 et les engagements qui en ont découlé, d'une part, et l'implication du Département de Loire-Atlantique, déjà fortement impliqué dans la lutte contre les violences faites aux femmes et leur accompagnement, d'autre part, a permis de donner de la consistance aux discussions engagées localement en ouvrant de véritables perspectives de création sur ce territoire.

**Au regard des besoins repérés localement, des dynamiques territoriales engagées et des ambitions portées par l'Etat et le Conseil Départemental de Loire Atlantique ; l'Association TRAJET a souhaité construire avec ses partenaires une réponse concertée portant sur la création de 6 logements destinés à la mise à l'abri immédiate de victimes de violences conjugales.**

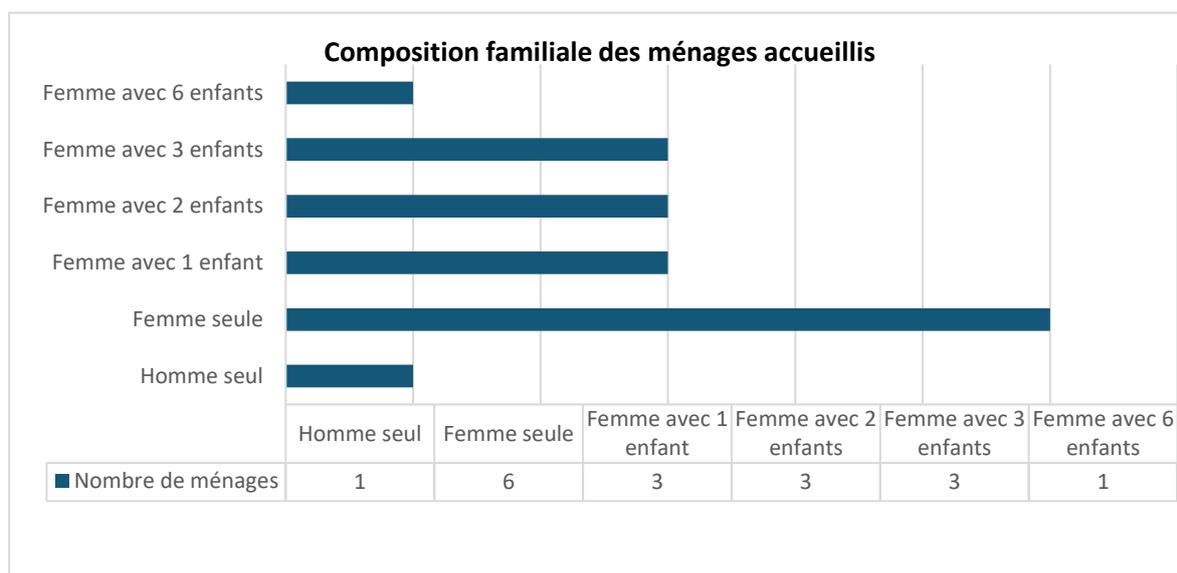
Trajét s'est engagé sur ce projet en répondant aux deux appels à projet lancés à quelques mois d'intervalle par les services de l'Etat (à la suite du Grenelle) et par le Conseil Départemental de Loire Atlantique. Les deux projets ont été retenus.

**Un déploiement de logements de mise à l'abri anticipé dans le contexte du confinement s'est imposé dès le 17 mars 2020**

Le déploiement des logements tels qu'envisagés dans le projet initial n'a pu se faire immédiatement du fait des mesures sanitaires imposées dès le 17 mars.

Cependant, cela pour répondre aux situations de violences conjugales particulièrement prégnantes durant cette période de confinement national, Trajet a su s'adapter et à déployer en urgence une capacité d'accueil destinée à la prise en charge de ce public.

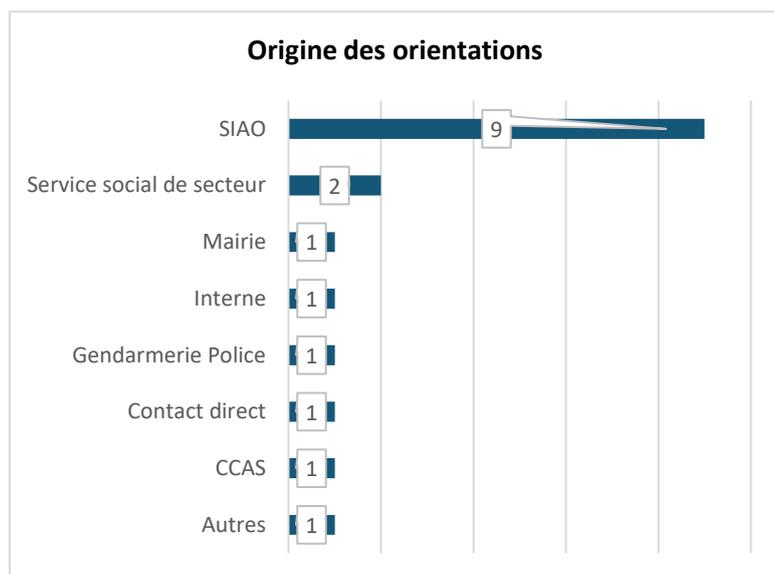
Ainsi, entre le 31 mars et le 31 décembre 2020, TRAJET a mobilisé 14 logements (5 sur le territoire des Pays de Retz et 9 sur celui de Nantes métropole) pour l'accueil et la mise à l'abri de 17 ménages (dont 41% de personnes isolées) fuyant leur domicile dans le cadre de violences conjugales :



53% des ménages orientés en 2020 l'ont été par le SIAO 44.

Ces accueils d'extrême urgence se sont fait sur des durées de séjour relativement courtes. **La durée moyenne de séjour des 13 ménages sortis sur l'exercice a été de moins de 2 mois.**

Trajet a su mobiliser des solutions de sorties adaptées et garantes du projet, des besoins et du parcours résidentiel des personnes accueillies :



Type de logement à la sortie	Nombre de ménage
Hébergement auprès de la famille	1
Hébergement auprès d'un tiers	1
Inconnu	1
Locataire d'un logement du parc privé	1
Locataire d'un logement du parc social	1
Locataire d'un logement en sous-location TRAJET	2
Locataire en sous-location (Intermédiation Locative TRAJET)	3
Retour au domicile conjugale	2
Structure d'urgence (hôtel via 115)	1

Ce n'est qu'à l'issue du deuxième confinement que Trajet a pu véritablement entamer le déploiement des logements de mise à l'abri (un logement sur chacun des EDS sur lequel sont déployés les activités de son service logement à l'exception du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz où deux logements seront créés) dans le cadre de protocoles d'accueils locaux.

Trajet a développé cette ingénierie sur 5 territoires et a su rassembler sur chacun d'eux - en lien étroit avec Solidarité Femmes Loire-Atlantique (SFLA) - les communes volontaires, les services du Département de Loire-Atlantique, les forces de l'ordre, des acteurs associatifs et des bailleurs sociaux, etc.



#### Les grands objectifs des protocoles

Les signataires des protocoles s'engagent, dans leurs champs d'intervention respectifs, à mutualiser leurs moyens pour assurer - dans les meilleures conditions - la mise à l'abri de personnes victimes de violence sur le territoire de l'Espace Départemental des Solidarités dont ils dépendent.

Ces moyens sont mobilisés sur les champs d'action suivants :

- L'accueil, l'identification et l'évaluation de la victime
- La mise à l'abri de la victime et, le cas échéant, de ses enfants
- La sécurité de la victime entendue au sens large (aussi bien du point de son intégrité physique et psychologique que de la satisfaction de ses besoins indispensables)
- L'accompagnement global de la victime et, le cas échéant, de ses enfants
- La sortie de la personne du dispositif dans les meilleurs délais.

Cela signifie pour Trajet :

- La mise en place d'une organisation permettant l'activation 7j/7 d'une mise à l'abri
- La centralisation de la procédure d'entrée dans les logements de mise à l'abri
- La gestion de la procédure d'entrée dans les logements
- La gestion locative des logements mis à disposition
- La réalisation d'un diagnostic social visant à identifier les acteurs présents autour de la personne, l'accompagnement existant et recueillir les éléments de la situation
- La mise en place de l'accompagnement social en complémentarité avec les partenaires du territoire étant entendu que l'accompagnent Trajet et d'abord et avant tout un accompagnement social lié au logement
- La mise en lien avec SFLA dans les premiers jours d'accueil pour un accompagnement autour des violences
- La recherche de solutions de sortie en lien avec les différents acteurs du territoire (notamment les bailleurs sociaux et les communes partenaires).

A la fin de l'année 2020, les grandes lignes des protocoles ont été arrêtées avec l'ensemble des partenaires, les premiers logements ont été aménagés et équipés et un fonctionnement allégé suivant un protocole provisoire a été lancé.

Les premiers accueils ont pu démarrer.

Le travail partenarial se poursuivra sur 2021 avec en ligne de mire la signature des protocoles locaux sur chacun des territoires.

## 6.2 L'accompagnement social des allocataires du RSA

La loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA) distingue deux types d'orientation :

- l'orientation professionnelle, prioritairement, lorsque l'allocataire du RSA est en capacité de travailler. Il est alors orienté vers Pôle Emploi ou d'autres organismes publics ou privés.
- l'**orientation sociale**, si l'allocataire du RSA rencontre des difficultés (logement, santé...) faisant temporairement obstacle à une démarche de recherche d'emploi.

Depuis le 1er juillet 2016, l'Association Trajet assure dans le cadre d'une **orientation sociale** l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarités Actives (ARSA) personnes isolées domiciliées sur la commune de Rezé.

Cette action s'inscrit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans le cadre d'un marché public avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique courant jusqu'au 31 décembre 2020 avec tacite reconduction pour 2 ans soit jusque fin 2022.

**Les missions de l'accompagnement des allocataires du RSA dans le cadre d'une orientation sociale vise dans les grandes lignes à :**

- **Evaluer la situation de la personne dans les domaines du logement, de la santé, de l'alimentaire et de l'accès aux droits et construire un diagnostic social le plus global possible.**
- **Favoriser les démarches de recherche, d'accès et/ou de maintien dans l'hébergement, le logement, l'emploi, la formation, etc.**
- **Travailler autour du budget, les situations de surendettement ; mobiliser des aides financières le cas échéant, etc.**
- **Œuvrer en faveur du lien social ; lutter contre l'isolement.**
- **Favoriser la mobilité des personnes.**
- **Permettre à chacun la consolidation de ses droits, et à accomplir ses devoirs de citoyen.**
- **Accompagner la personne dans l'expression de son mal être et de ses problèmes de santé pour favoriser des relais/ des orientations vers les professionnels du soin.**

En 2020, **588 ARSA Rezéens ont bénéficié d'une orientation en direction de l'Association TRAJET** (292 dans le cadre d'une référence sociale et 307 dans le cadre d'une correspondance).

**Sur ces 588 orientations, TRAJET a assuré un accompagnement social effectif pour 259 personnes. Ce chiffre est en hausse de 15% par rapport à 2019.**

L'activité RSA 2020 a été impactée à un double titre par l'épidémie de COVID 19 :

- Le public ARSA comme l'ensemble des personnes précarisées est frappé de plein fouet par la dégradation de la situation économique et sociale et la fermeture de certaines structures essentielles (Association de distribution alimentaire notamment).
- Il a fallu sur les périodes de confinement de la population maintenir l'activité en imaginant de nouvelles modalités d'intervention.

### 6.2.1 Profils du public

L'action RSA Trajet porte sur l'accompagnement social des personnes seules, sans enfant à charge, domiciliées sur la commune de REZE.

La population des allocataires RSA en orientation sociale présente les caractéristiques suivantes :

- 73% sont des hommes.
- 20% ont moins de 30 ans et 30% ont plus de 50 ans.
- 69 % sont de nationalité française (15% hors Union Européenne).
- Seuls 44% du public disposent d'un logement stable (32% sont hébergés).

### 6.2.2 L'activité 2020 dans le contexte du COVID 19

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, **95** allocataires ont été orientés dans le cadre d'une référence sociale ; en parallèle **69** personnes sont sorties du dispositif.

**L'année 2020 a été fortement perturbée par la pandémie de la COVID 19. Il a été nécessaire en raison notamment des périodes de confinement d'adapter nos modalités d'accompagnement du public pour maintenir notre offre plus que jamais indispensable dans ce contexte.**

Malgré tout, sur l'exercice, 70% des interventions auprès des personnes ont pu être maintenues dans le cadre d'un entretien physique au sein du service (contre 23% par téléphone ou visioconférence).

### 6.2.3 Les données liées à la contractualisation

La loi de 2008 impose aux allocataires du RSA de conclure un contrat avec le Département (ou une autre collectivité ou organisme si une convention le permet) dès lors qu'ils ont fait l'objet d'une orientation.

Ce contrat doit présenter les engagements réciproques des deux parties concernant l'insertion sociale ou professionnelle de l'allocataire.

L'accompagnement est donc formalisé par ce contrat qui engage les deux parties à définir à court et moyen terme les objectifs et les moyens concrets à mettre en œuvre en vue de l'amélioration de la situation.

Sur la période, ce sont **213 contrats d'insertion** (au profit de 161 personnes différentes) qui ont été instruits. Ce chiffre est significativement en baisse par rapport à 2019 (- 41.5%). Il à noter que la « contractualisation » a été légèrement assoupli sur la période pour affronter l'activité dans ce contexte dégradé.

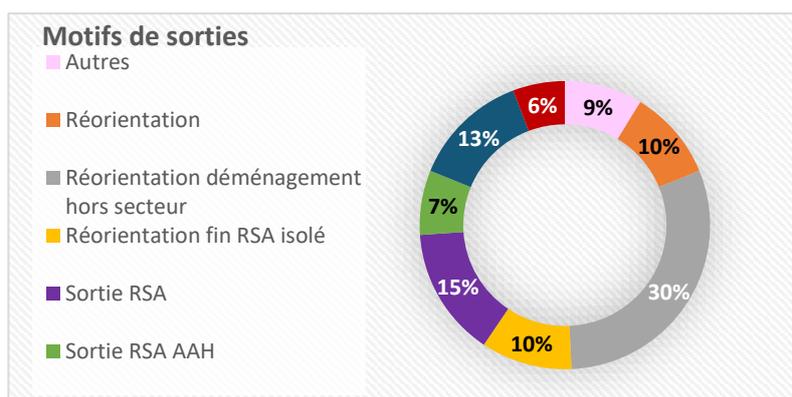
La durée moyenne des contrats signés en 2020 est de 5 mois.

#### 6.2.4 L'état de la contractualisation

Au 18 janvier 2021 (date d'arrêt des chiffres), **58.22 % des allocataires du RSA en orientation sociale ont signé un Contrat d'Insertion avec Trajet**, alors que la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 rend obligatoire la contractualisation, quelle que soit l'orientation de l'allocataire du RSA.

Nombre de personnes orientées en référence avec un droit ouvert et accompagnées au 18/01/21	213	Nombre de personnes orientées en référence avec un droit ouvert, accompagnées en référence et avec un contrat en cours au 18/01/21	124
Taux de contractualisation	58,22%	Durée moyenne des contrats en cours (en mois)	4,9 mois

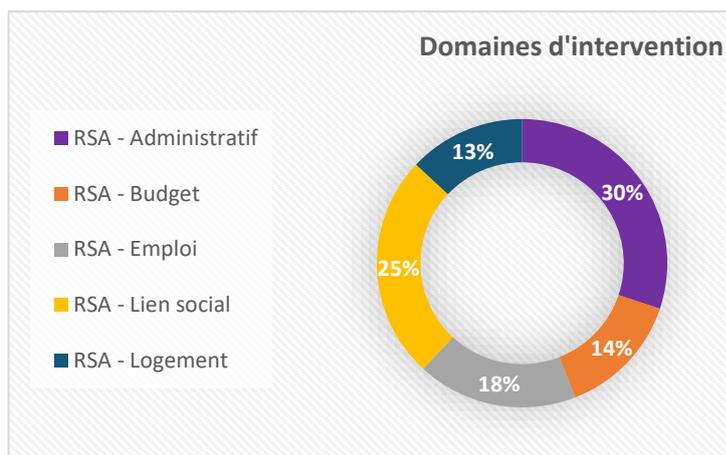
#### 6.2.5 Des parcours d'allocataires globalement peu dynamiques : peu d'allocataires changent en effet d'orientation.



En 2020, parmi les 69 personnes en référence sont sorties du dispositif, 13% en direction de l'emploi et 10% dans le cadre d'une réorientation (autres que celles liées à un déménagement ou une évolution de la situation familiale).

*La faiblesse du nombre de réorientations dite « positives » nécessite toute notre attention et supposerait une analyse multidimensionnelle de l'impact de l'accompagnement RSA réalisé suivant les modalités précisées dans le cadre du marché public actuel.*

## 6.2.6 Domaine d'intervention dans le cadre de la référence sociale



L'ouverture et le maintien des droits concentrent 30% des interventions réalisées tandis que 25% des interventions concernent la (re)construction de liens sociaux.

### Type de démarches réalisées

Type événement	Nombre d'événements
Aide financière	75
Aide urgence COVID	16
Autre évaluation	15
Dossier de surendettement	1
Logement	29
RSA	2
<b>RSA : contrat d'insertion</b>	<b>210</b>
RSA : grille d'orientation	1
Santé	24
<b>Total</b>	<b>373</b>

Au-delà de la rédaction des contrats d'insertion, l'instruction d'aides financières particulièrement importantes dans le contexte de la COVID 19, les démarches liées à la santé ou le logement comptent parmi les principales démarches initiées avec les personnes.

### 6.3 L'InterMédiation Locative

La Plateforme inter-associative d'Intermédiation locative regroupant Trajet, en tant que porteur, l'Association l'Etape, France Horizon, Habitat et Humanisme et Solidarité Estuaire a poursuivi son action d'accompagnement et d'accueil en logement dans le cadre de l'IML sous-location sur le territoire de Nantes Métropole. La Plateforme a mis en œuvre en 2020 12 mesures complémentaires. La montée en charge a été conduite sur la seconde moitié de l'année portant à 201 le nombre de logements financés au 31.12.2020.

#### 6.3.1 Les données liées à l'accompagnement

##### 6.3.1.1 Les orientations

Sur l'exercice 2020, **149 orientations** ont été prononcées en direction de la plateforme d'Intermédiation Locative (IML) par les différents services prescripteurs.

- **129 orientations ont été prononcées par le SIAO 44** (118 via le SIAO insertion en direction des places IML classique et 11 par le biais du 115 en direction des places IML entrant dans le cadre du plan de résorption des nuitées hôtelières - PRNH).
- **13 orientations ont été réalisées par le Secrétariat de la Commission de médiation Droit au logement opposable** à la suite d'une décision favorable DALO.
- 7 orientations ont été réalisées en interne après accord de la DDCS.

Parmi ces 149 orientations :

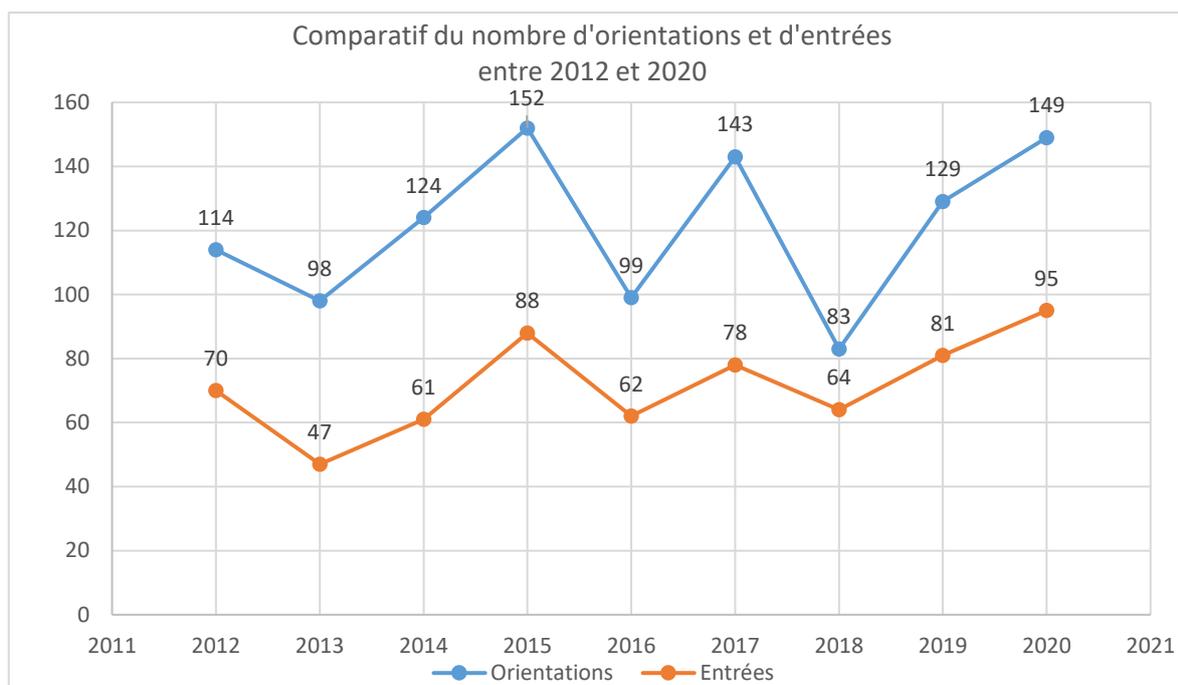
- **11 ménages, pris en charge en dispositif hôtelier, ont été orientés par le 115** en direction d'un logement IML dans le cadre du PRNH.
- **118 ménages ont été orientés en direction d'un logement au sein de l'IML classique**
- 3 ménages ont été orientés dans le cadre de la **convention entre Trajet IML et les services de Psychiatrie Saint –Jacques**.

**Le nombre d'orientations prononcées sur l'année 2020 en comparaison avec l'exercice précédent est en légère augmentation avec une évolution d'un peu plus de 15 %.** Comme facteurs explicatifs, nous pouvons mettre en avant l'évolution du nombre de places sur l'exercice. 12 nouveaux logements ayant été ouverts sur l'année. Egalement, l'Intermédiation locative semble devoir être sollicitée davantage par les services prescripteurs. A noter que l'intermédiation locative c'est à dire la mobilisation à des fins sociales du parc privé locatif a été largement mise en avant dans le cadre du Plan quinquennal Logement d'abord. Cette promotion peut expliquer en partie cette tendance. Egalement, l'intermédiation locative est parfois privilégiée par les services prescripteurs pour « desserrer »

Années	Evolution entre les années 2011 à 2020		
	Orientations	Entrées	%
2011	118	55	46,61
2012	114	70	61,40
2013	98	47	47,96
2014	124	61	49,19
2015	152	88	57,89
2016	99	62	62,63
2017	143	78	54,55
2018	83	64	77,11
2019	129	81	62,79
2020	149	95	63,76

la pression sur les autres dispositifs AHI tels les CHRS.

### 6.3.1.2 Les entrées



Sur les 149 ménages orientés en 2020 en direction de la Plateforme d'Intermédiation locative, **95** sont effectivement entrés sur le dispositif soit un peu plus de 63 %.

Il est important d'analyser les raisons pour lesquelles un tiers des orientations prononcées n'ont pas abouti. Voici quelques éléments explicatifs :

Motifs explicatifs de la non intégration du dispositif par les ménages orientés	2019		2020	
	Nombre	%	Nombre	%
Le ménage dispose d'une autre solution individuelle au moment de l'entretien de préadmission	3	6,25	6	9,09
Le ménage n'a pas pris contact avec la Plateforme et la Plateforme a été en incapacité d'entrer en contact avec le ménage	6	12,5	2	3,03
Le ménage a refusé la proposition d'entrée à l'issue de l'entretien de préadmission	14	29,17	21	31,82
Le ménage étant en dehors des critères d'entrée en IML - la Plateforme a émis un refus d'entrée	13	27,08	24	36,36
Le ménage a eu une opportunité de relogement dans le parc social au cours de la phase d'admission	2	4,17	1	1,52
Le ménage a eu une opportunité de relogement dans le parc privé	0	0	0	0
Le ménage a été orienté en fin d'année avec une entrée effective sur l'exercice suivant	10	20,83	12	18,18
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>100</b>	<b>66</b>	<b>100</b>

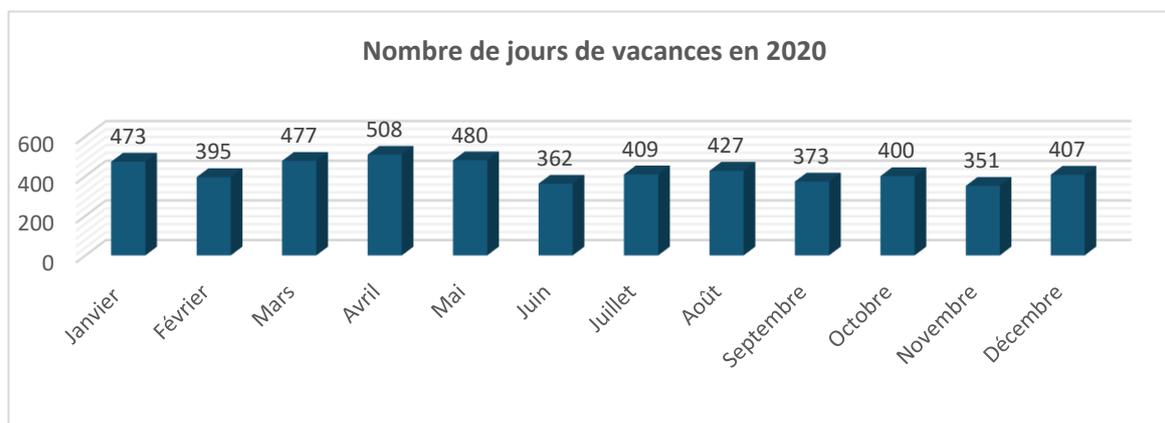
**En 2020, 45 ménages évalués ne sont pas entrés en IML pour l'un des deux motifs suivants :**

1. Le ménage a refusé la proposition d'entrée à l'issue de l'entretien de préadmission (31 % soit 21 ménages).
2. Le ménage étant en dehors des critères d'entrée de l'IML - la Plateforme a émis un refus d'entrée (36 % soit 24 ménages).

Ces 2 motifs sont directement liés au processus d'orientation des ménages et viennent mettre en évidence 3 éléments principaux :

1. **Les ménages orientés ne disposent pas d'une connaissance suffisante du dispositif de l'intermédiation locative** notamment au niveau des obligations attachées au statut de sous-locataire (paiement mensuel d'une redevance d'occupation – souscription d'une assurance locative – paiement des fluides et des énergies – accompagnement social lié au logement - etc.). Des refus sont prononcés par les ménages à l'issue de l'entretien de préadmission car ils n'adhèrent pas au cadre de l'IML. Cadre qui aurait pu leur être explicité davantage en amont de l'orientation.
2. **La situation administrative ou financière des ménages a évolué depuis la décision d'orientation.** Une actualisation plus fine de leur situation permettrait de différer ou suspendre l'orientation.
3. La capacité du ménage à assumer financièrement une redevance d'occupation ou son niveau d'autonomie sont parfois insuffisamment évalués.

Cela doit nous interroger et surtout être rapproché du niveau de vacance constaté au sein du parc de logements IML (4467 jours sur l'année) et de l'impact financier que cela a. Etant évidemment entendu que la vacance est également imputable à d'autres facteurs et principalement les opérations de remise en état engagées entre deux occupations.



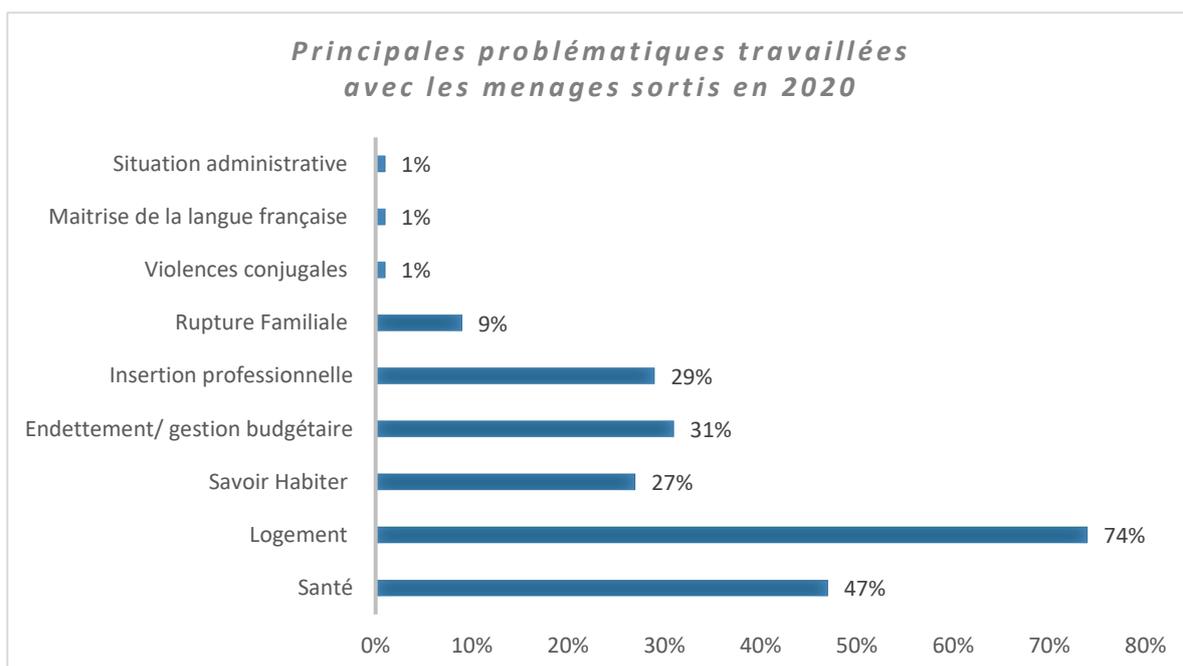
L'analyse du niveau de vacance 2020 doit se faire à l'aune des conséquences de la crise sanitaire et les deux périodes de confinement de la population.

### 6.3.1.3 L'accompagnement des ménages

L'activité 2020 a été relativement soutenue. Sur l'exercice, 262 ménages ont occupé un logement du parc IML et ont bénéficié à ce titre d'un accompagnement social lié au logement. Les objectifs principaux de cet accompagnement étant :

- Permettre aux ménages de s'installer et s'approprier son logement
- Maîtriser le « Savoir Habiter »
- S'intégrer dans son environnement
- Rechercher un logement pérenne et se préparer à la sortie de l'IML.

Si la « porte d'entrée » de l'accompagnement est le logement, l'accompagnement conduit inévitablement à aborder d'autres problématiques qui sont étroitement liées et surtout intriquées. Le graphique suivant met en exergue les problématiques principales travaillées par les professionnels auprès des 78 ménages sortis en 2020 :

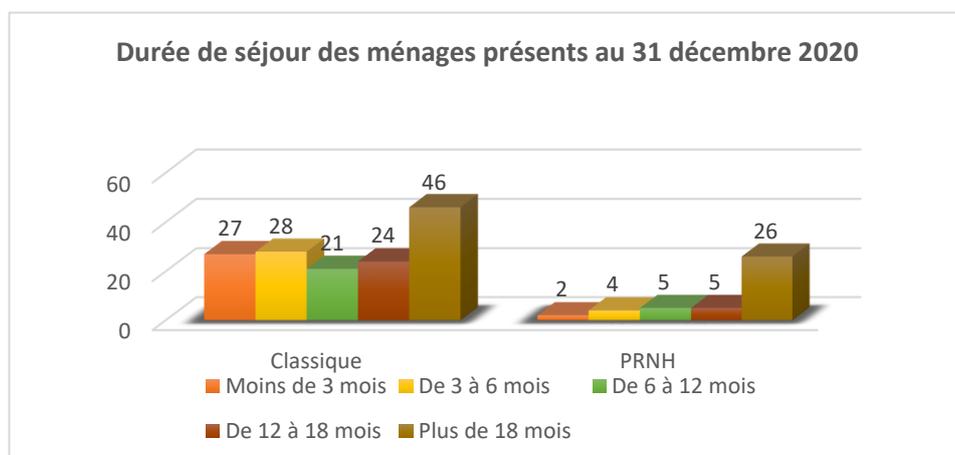


Le tableau ci-après récapitule l'activité (en cumulée sur l'année) de chacune des structures accompagnatrices de la Plateforme IML :

Associations	Nombre d'accompagnements	Nombre d'entrées réalisées		Nombre de sorties réalisées	
		IML Classique	IML PRNH	IML Classique	IML PRNH
FRANCE HORIZON	50	15	6	12	5
HABITAT ET HUMANISME	31	11	0	8	0
L'ETAPE	32	13	1	5	0
SOLIDARITE ESTUAIRE	82	28	1	28	1
TRAJET	67	17	3	16	3
<b>TOTAL</b>	<b>262</b>	<b>84</b>	<b>11</b>	<b>69</b>	<b>9</b>
		<b>95</b>		<b>78</b>	

### La durée de séjour

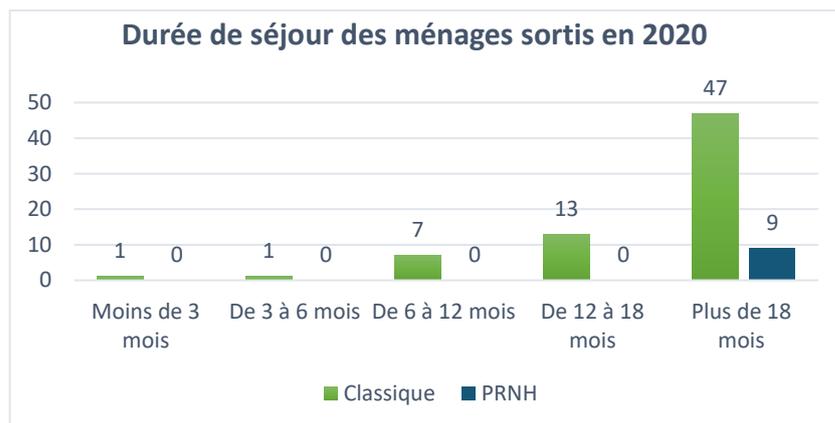
Parmi les 146 ménages présents au sein de l'IML classique au 31 décembre 2020, 46 ont été accueillis depuis plus de 18 mois et se trouvent de fait au-delà des délais normaux de prise en charge (cela représente un peu moins d'un tiers du public).



Pour ce qui concerne l'IML PRNH, sur les 42 ménages présents au 31 décembre 2020, 26 ont dépassé les 18 mois d'accompagnement soit les deux tiers du public. Dans ce dernier cas, la situation administrative des ménages et/ou la faiblesse du niveau des ressources sont souvent en jeu.

Cela signifie qu'au global 38 % des ménages accompagnés au sein de la plateforme IML le sont depuis plus de 18 mois. A cela, plusieurs facteurs explicatifs :

- La situation socio-économiques des ménages et la composition des ménages (majorité de personnes isolées)
- La tension du parc social et la pénurie en matière de petits logements (du studio au type 2)
- Des ménages qui ne sont pas relogeables (dettes à résorber au préalable, situation administrative non stabilisée, etc.)
- Des délais de réorientation conséquents pour les personnes qui ne sont pas suffisamment autonome pour accéder à un logement du parc social ou privé.



**A noter que sur l'exercice 2020, 68 % des ménages sortis de l'IML classique et la totalité des ménages sortis de l'IML PRNH ont été accompagnés au-delà de 18 mois.**

#### 6.3.1.4 La sortie des ménages

En 2020, 78 ménages sont sortis d'un logement IML. 69 d'un logement relevant de l'IML classique et 9 d'un logement relevant de l'IML PRNH.

68 % des sorties (ce qui représente 53 ménages) l'ont été dans le cadre de l'attribution en directe d'un logement du parc social (+15% par rapport à 2019) et un peu moins de 5 % dans le parc privé (soit 4 ménages).

Type de sorties	2019		2020	
	Nombre	%	Nombre	%
Hébergement de fortune (caravane, camping,...)	0	0%	1	1%
Incarcération	4	6%	2	3%
Chez des tiers	2	3%	2	3%
CHRS	2	3%	2	3%
Décès	0	0%	1	1%
Glissement de bail/ parc privé	0	0%	1	1%
Rue	0	0%	1	1%
Destination inconnue	12	17%	5	6%
Logement dans le parc privé	2	3%	4	5%
Logement dans le parc social	41	59%	53	68%
Locataire en IML	1	1%	4	5%
Maison Relais	2	3%	2	3%
Structure médicalisée	2	3%	0	0%
Accession à la propriété	1	1%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>69</b>	<b>100%</b>	<b>78</b>	<b>100%</b>

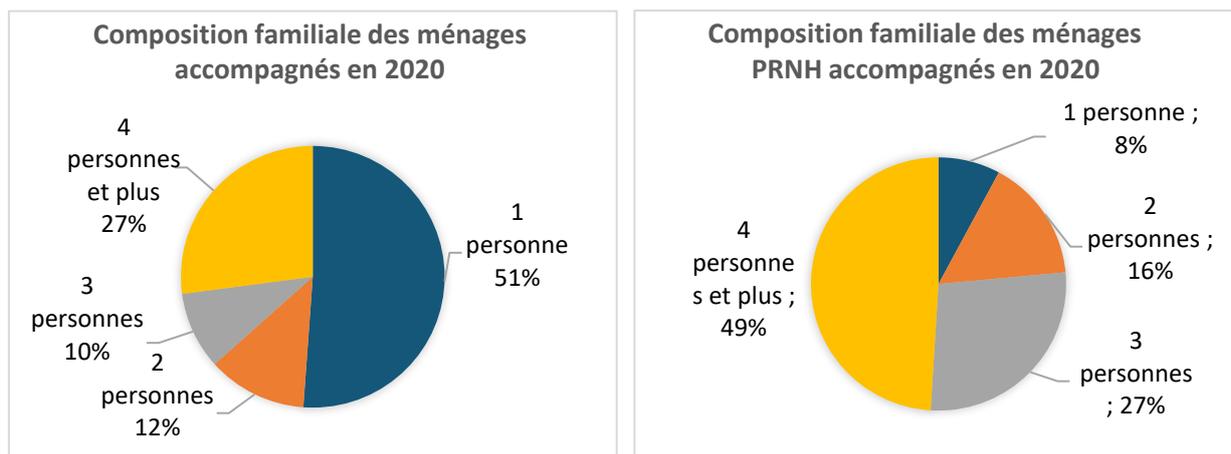
### 6.3.2 Les données liées au public

#### 6.3.2.1 La typologie des ménages

En 2020, le nombre total de personnes accompagnées seules ou en famille au sein de l'IML a été de 607 personnes dont 273 enfants.

Le public accueilli en 2020 en intermédiation locative est un public à 51% constitué de personnes seules (134 personnes isolées accompagnées en 2020). Cela a évidemment une incidence sur la configuration du parc d'intermédiation locative avec plus de la moitié des logements de type studio ou type 1.

Si la proportion de ménages isolés est majoritaire au sein de l'IML classique, elle est très minoritaire au sein du PRNH où l'accueil se fait presque exclusivement au profit de famille (47 familles contre 4 personnes isolées).



#### 6.3.2.2 La provenance des ménages

- 31 % des ménages accompagnés en 2020 relevaient auparavant d'une prise en charge hôtelière 115. Il s'agit majoritairement de ménages régularisés entrant en IML dans le cadre du PRNH.
- 17 % du public accédant à l'IML était auparavant sur un dispositif d'hébergement insertion (CHRS – Maison relais – Logement temporaire ALT – résidence sociale - etc.). Un phénomène en évolution (+ 30% par rapport à 2019).

Un peu plus de 18% des ménages accompagnés était auparavant en squat ou au sein d'hébergement de fortune. Au sein de cette catégorie de personnes, il est à mettre en évidence une représentation importante de ménages d'Europe de l'Est accédant à une première expérience locative en France au sein d'un logement IML. Certains de ces ménages sont ciblés dans le cadre la MOUS Métropolitaine.

Provenance des ménages accompagnés	2019		2020	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
Sortie de structure DNA (CADA-CAO-HUDA...)	17	7	13	5
Sortie de structure AHI	27	11	45	17
Sortie de squat ou hébergement de fortune	44	19	47	18
Sortie de dispositif hôtelier type 115	72	31	81	31
Hébergement chez des tiers	43	18	52	20
Sortie de structure médico-sociale	7	3	10	4
Perte de bail suite à une expulsion locative	20	9	9	3
Mal logement (insalubre, indécent ou surpeuplé)	1	0	0	0
Départ volontaire du ménage de son logement dans le parc privé			1	0
Perte de logement suite à une séparation conjugale	3	1	3	1
Sortie de détention	1	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	<b>100</b>	<b>262</b>	<b>100</b>

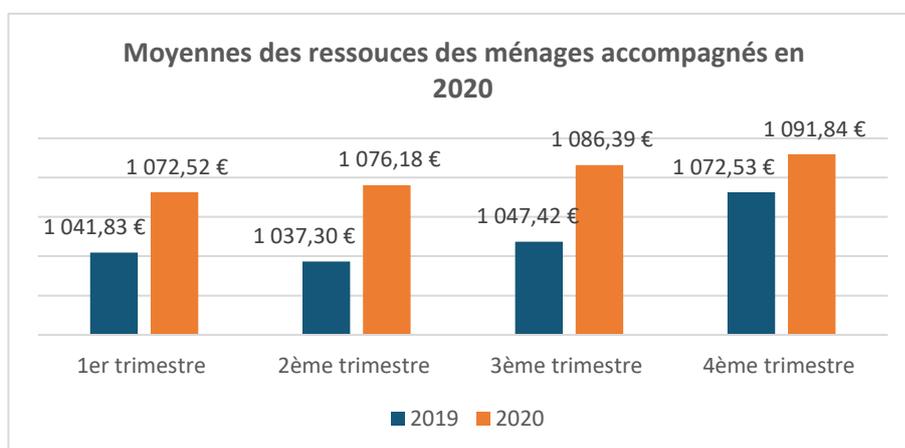
### 6.3.2.3 Type et niveau de ressources

**44 % du public bénéficie des minima sociaux.** 36 % des ménages accompagnés sont allocataires du RSA et/ ou de l'ASS et 9 % perçoit l'AAH.

**Un peu moins de 13 % des ménages sont dépourvus de toutes ressources.** Il s'agit majoritairement de ménages régularisés ou en instance de l'être entrant en IML dans le cadre du PRNH.

**35 % des ménages disposent d'un salaire et un peu plus de 5% d'une allocation chômage d'aide au retour à l'emploi.**

Type de ressources constatées à l'entrée	Nombre de ménages
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	23
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	2
Revenu de Solidarité Active (RSA)	92
Revenu salarié	91
Aucune ressource	34
Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE)	14
Indemnités Journalières (arrêt maladie)	3
Prestations Familiales	1
Retraite	2
<b>TOTAL</b>	<b>262</b>



La moyenne des ressources mensuelles de l'ensemble des ménages accompagnés en 2020 est de 1081.73 €.

### 6.3.3 La mobilisation du parc privé à des fins sociales

La gestion locative joue un rôle primordial au sein de la Plateforme d'intermédiation locative. Elle englobe les opérations de captations de logements (le démarchage, la prospection, la négociation et la captation des nouveaux logements, la rédaction des baux et la réalisation des états des lieux, les opérations sur les contrats de location, le lien avec les propriétaires-bailleurs, les agences immobilières, les Syndics de copropriété) et l'entretien courant du parc avec le traitement des demandes d'interventions des professionnels de la plateforme vers le service maintenance de TRAJET (1 100 demandes d'intervention ont été faites auprès de la maintenance en 2020) ou des prestataires extérieurs.

### 6.3.3.1 [La captation de logements en 2020](#)

**24 nouveaux logements ont été captés en 2020 principalement dans le cadre de la montée en charge liée à l'évolution du nombre de mesures.**

L'année 2020 a aussi vu la résiliation de 13 logements. Ces résiliations permettent de renouveler le parc en essayant de capter des logements plus récents, accessibles et moins énergivores ; même si le marché reste concurrentiel sur ce segment.

#### **Localisation des logements captés en 2020**

Communes	Nombre de logements
NANTES	<b>10</b>
ORVAULT	<b>5</b>
REZE	<b>4</b>
SAINT HERBLAIN	<b>1</b>
SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	<b>2</b>
VERTOU	<b>1</b>
BOUGUENAI	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

### 6.3.3.2 [Les caractéristiques du parc au 31.12.2020](#)

**Notre zone de chalandise demeure Nantes avec une majorité d'appartements de taille moyenne allant du studio au Type 3.**

Au 31.12.2020, le parc de logements IML est réparti comme suit :



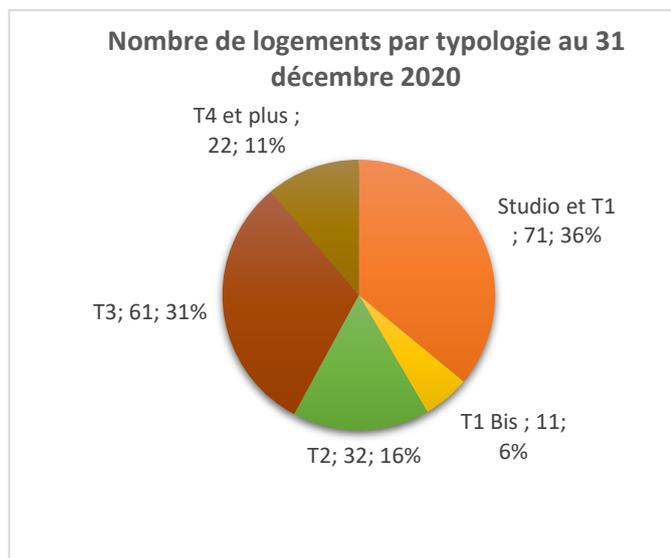
## Typologie des logements du parc

Le parc est fortement concentré sur la ville de Nantes (125 logements pris à bail). Ceci s'explique naturellement par la multitude d'offre d'une part et par les besoins spécifiques de studios dont le parc a besoin et qui, souvent, ne sont pas la réalité locale des autres villes de la Métropole où la majorité des constructions sont des logements de typologie supérieure.

Pour répondre à la demande exprimée par le SIAO 44, 58 % du parc est constitué de petits logements du studio au type 2.

### Le conventionnement auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)

**58 logements (soit 30% du parc) sont aujourd'hui conventionnés avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH);** conventionnement donnant droit à une défiscalisation allant de 70-80% suivant le régime choisi (loyer très social, loyer social ou loyer intermédiaire).



### 6.3.4 Bilan 2020 et perspectives 2021

L'activité de cette année démontre, malgré la crise sanitaire, un niveau d'orientations des ménages satisfaisants. Les démarches engagées avec le SIAO sur la gestion de ces orientations laissent présager la possibilité d'accroître l'efficacité et de réduire la vacance. Parallèlement, le temps d'intervention pour les remises en état des logements devrait se réduire puisque l'équipe maintenance voit arriver des remplaçants et du renfort ce début d'année 2021.

Nos capacités en matière de captation de logements seront une nouvelle fois déterminantes. Il importera de développer une communication ciblée auprès de bailleurs privés pour faire connaître notre offre, nos garanties et notre savoir-faire. Nous espérons pouvoir répondre aux demandes des services de l'Etat pour créer les places IML sur le Pays de Retz pour lesquelles nous avons obtenu un accord en 2020 d'autant plus que de nouvelles mesures sont validées en 2021 sur ce territoire.

L'année 2020 a vu également l'engagement d'un travail avec les acteurs de la plateforme dans la recherche d'une amélioration globale :

- Poursuite des chantiers essentiels et ce à différentes échelles pour accroître l'efficacité du dispositif,
- Professionnaliser encore davantage des fonctions nouvelles dans le champ du social (gestion locative notamment) et sécuriser toutes les parties associées à la plateforme.
- Améliorer les procédures internes à la plateforme
- Définir auprès des acteurs de l'AHJ du territoire une communication pertinente pour mieux faire connaître cette offre de logements en Intermédiation Locative et surtout ses critères et ses spécificités.

## 6.4 Les Maisons Relais

Trajet assure la gestion de deux Maisons-Relais avec une capacité d'accueil totale de 28 places. La structure implantée à Rezé dispose de 18 places (dont 1 logement couple) et celle de Treillières de 10 places.

Les Maisons relais assurent l'accueil en logement de personnes à faible niveau de ressources et isolées, dont la situation sociale, psychologique ou psychiatrique, compromet, à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. La maison relais offre un cadre semi collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social tout en garantissant un accompagnement social de proximité.

En 2020, Trajet a déposé devant le Comité Régional des Pensions de Famille deux projets de création de Maisons-Relais. Un projet d'ouverture de 18 places sur Pornic et Saint-Brévin (ouverture au troisième trimestre 2022) et de 20 places sur Rezé (ouverture plus tardive en 2023 ou 2024).

Ces deux projets ont reçu un avis favorable de la DRDJSCS.

### 6.4.1 Les personnes accueillies en Maison Relais

Trajet a assuré sur l'année 2020 l'accompagnement de **31 personnes au sein des deux Maisons Relais** gérées par l'Association (19 personnes sur Rezé et 12 sur Treillières).

2020 a été particulièrement éprouvant pour les personnes accueillies et les professionnel(le)s puisque 3 personnes sont décédées au cours de l'année.

Le collectif de la Maison Relais de Treillières a été fragilisé avec le décès de 2 de ses occupants présents depuis plusieurs années en son sein. Le premier était âgé de 59 ans et le second de 69 ans.

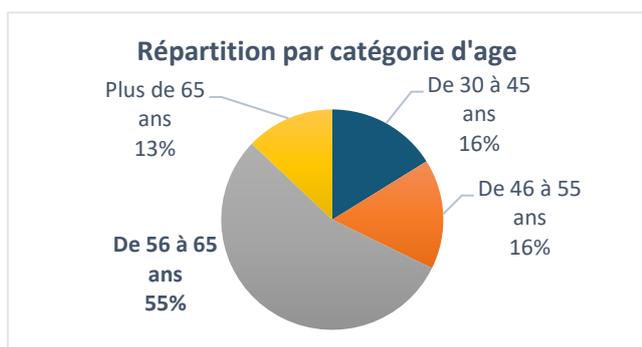
Ces 3 décès illustrent la grande fragilité du public et met en avant une des facettes - trop souvent négligée de l'accompagnement en Maison Relais - celle de l'accompagnement dans la maladie et à la fin de vie.

Les cérémonies ont été complexes à organiser dans le contexte de la COVID 19.

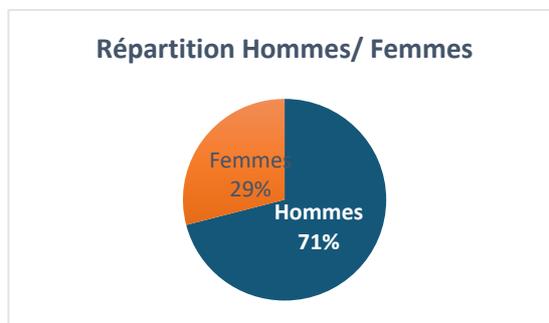
L'Association Trajet souhaite ici rendre hommage à ces 3 hommes et remercier chaleureusement le concours de l'Association « *De l'ombre à la lumière* » pour son appui précieux dans l'organisation des obsèques.

#### Le public accompagné en 2020

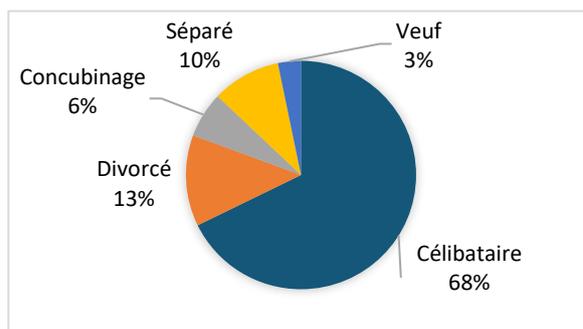
Les Maisons Relais Trajet sont des structures mixtes où une majorité d'hommes est accueillie (71% d'hommes et 29% de femmes).



Les Maisons Relais accueillent dans la très grande majorité un public isolé. Il a toutefois été fait le choix de réserver un logement de la Maison Relais de Rezé à un accueil couple.

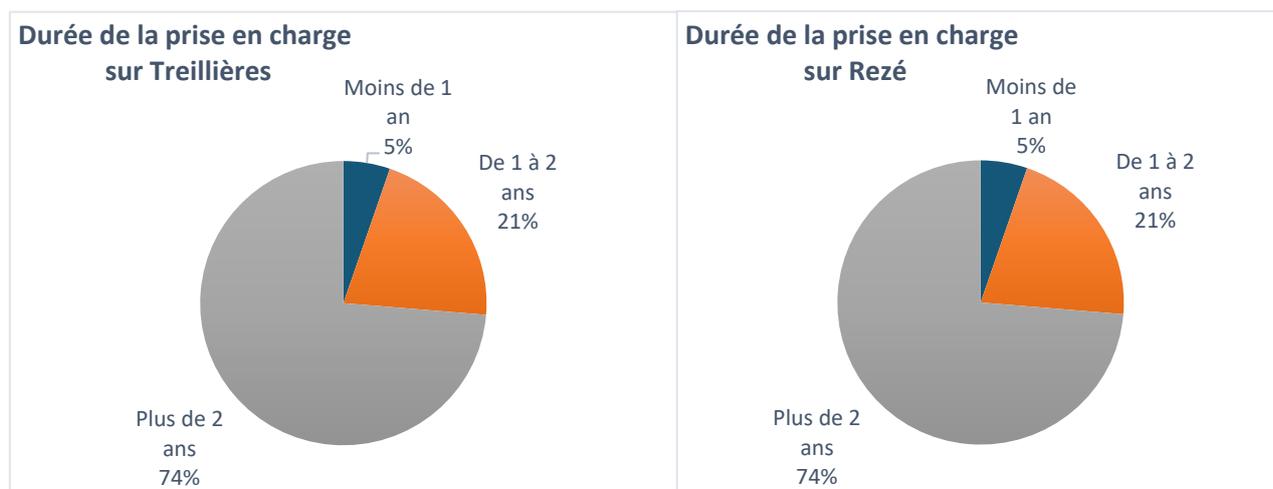


La tranche d'âge la plus représentée au sein des Maisons Relais Trajet est celle des 56-65 ans. 13% ont plus de 65 ans. Le vieillissement de la population en Maison Relais est une réalité.



#### 6.4.1.1 Durée de la prise en charge

La Maison Relais ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais d'habitat durable, ce qui a un effet rassurant pour les habitants.

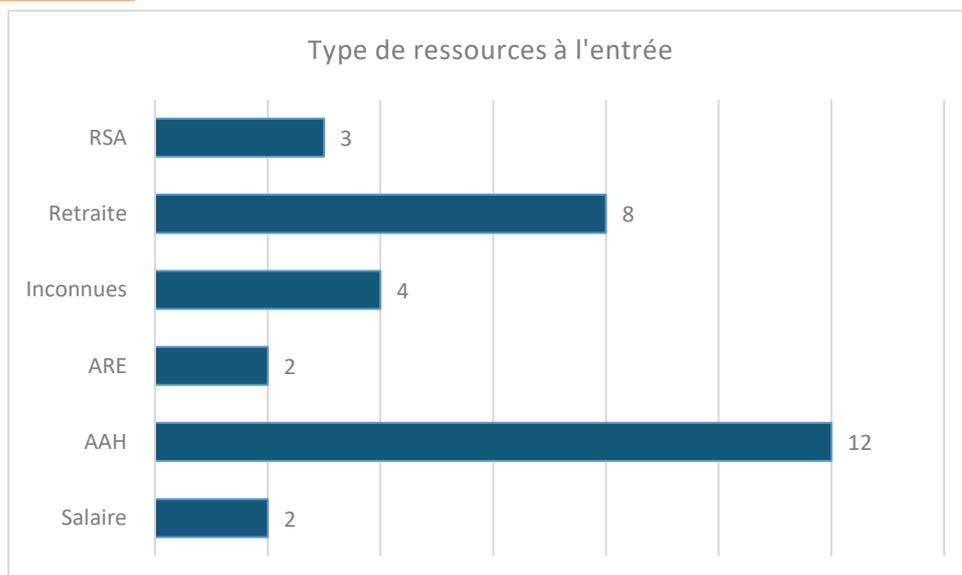


Au sein de la Maison Relais de Treillières, ouverte en 2005, 33% des personnes sont accueillies depuis plus de 5 ans. Il est à mettre en évidence que la population de la maison a été renouvelée de manière importante en l'espace de 3 ans. 59% des personnes sont en effet accueillies depuis moins de 3 ans.

74% des personnes accueillies sur la Maison Relais de Rezé le sont depuis l'ouverture à l'été 2018.

#### 6.4.1.2 Les ressources à l'entrée

40% des personnes bénéficient de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) comme principale ressource et 25% de la retraite.



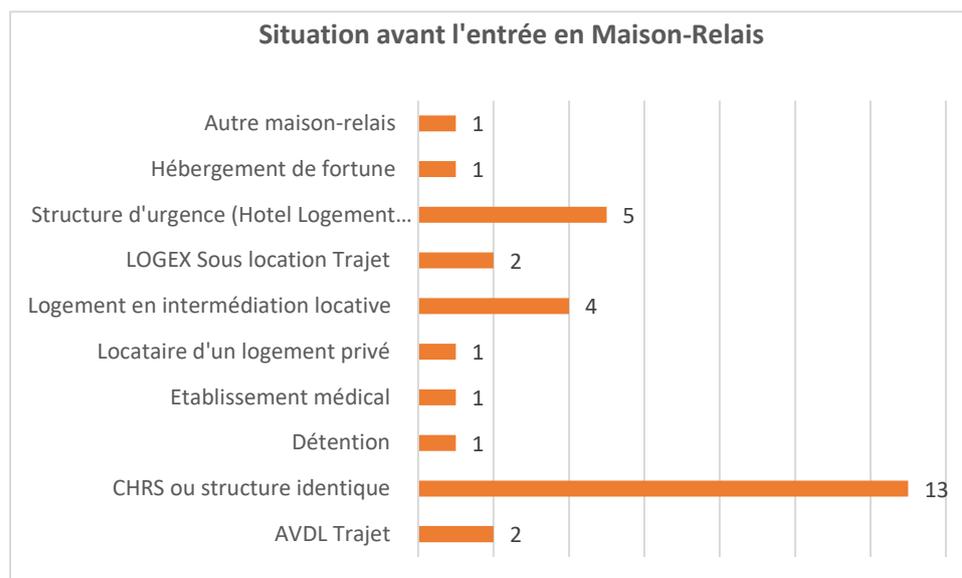
#### 6.4.1.3 Mesures de protection au 31.12.2020

Plus de la moitié des personnes accueillies disposent d'une mesure de protection juridique (curatelle principalement). Si la proportion est de 40% sur Rezé, elle est de 80% sur Treillières.

Le lien avec les organismes de protection est primordial dans le travail quotidien des professionnels des Maisons-Relais.

#### 6.4.1.4 Parcours résidentiel

42 % des personnes étaient pris en charge en CHRS et pour la majorité sur des durées dépassant très largement les délais habituels de séjour.



#### 6.4.2 L'accompagnement des personnes accueillies

##### 6.4.2.1 L'accompagnement quotidien

Au cours de l'année 2020, les professionnel(le)s ont assuré une présence quotidienne en semaine, exercé une régulation au sein des deux maisons et mené un accompagnement individualisé orienté sur la gestion du quotidien, l'appropriation et l'entretien du logement et la création de lien social.

Il est à mettre en évidence l'importance du travail des professionnels sur ce dernier point, la création de lien social. En effet, l'organisation autour de la vie sur les espaces collectifs et le travail relationnel réalisé avec et par les accompagnateurs sociaux sont deux des fonctions principales de ce dispositif.

La coordination avec les acteurs du soin (Médecin, Psychologue, Infirmière, etc.), de l'aide à domicile (Aide-ménagère, Auxiliaire de vie, portage de repas, etc.), des organismes de protection (curatelle principalement) a été essentielle pour garantir l'étayage de type médico-social dont un certain nombre de personnes accueillies ont besoin pour maintenir une vie autonome en logement.

Ce travail en réseau est indispensable et cela d'autant plus que le vieillissement des personnes accueillies engendre des problématiques lourdes et parfois complexes.

Les professionnels jouent ce rôle fondamental de coordination des actions autour de chacune des personnes accueillies et ce au contact d'une pluralité d'acteurs.

L'équipe a veillé au bien-être physique et psychique des personnes accueillies au travers de temps d'écoute, de visite au domicile et d'accompagnements physiques.

Le lien avec les personnes accueillies a été maintenu au quotidien et cela en dépit des deux périodes de confinements.

##### 6.4.2.2 L'animation du collectif

La dimension collective a été fortement ébranlée par le contexte sanitaire et les mesures de confinement imposées. Le bilan des animations proposées sur l'année est en cela réduit.

Malgré tout, des temps conviviaux ont été maintenus sur les deux sites notamment autour de cafés collectifs.

### 6.4.2.3 La régulation de la vie collective

Les accompagnateurs sociaux assurent une présence quotidienne en semaine, qui constitue un repère pour les personnes accueillies, et exerce une régulation au sein de chaque maison.

Au sein de la Maison relais de Rezé, cette fonction de régulation a été particulièrement exercée cette année où – probablement amplifiée par la situation sanitaire – les conflits inter personnels ont été très présents dans le groupe.

Les actions de médiation, de rétablissement du dialogue et de cadrage portés par les accompagnateurs sociaux et l'encadrement ont mobilisé les énergies au détriment parfois de la définition de projets de groupe.

### 6.4.3 Les perspectives 2021

L'évolution significative pour 2021 sera en premier lieu la prise de poste d'une Cheffe de service à tiers temps sur les Maisons Relais dont la mission sera l'encadrement de l'équipe et le pilotage opérationnel des deux structures.

Une de ses missions premières sera d'engager un véritable travail de réflexion autour d'un projet de service commun aux deux Maisons Relais, travail d'autant plus essentiel que Trajet développe son offre de Maison Relais avec deux ouvertures à moyen terme pour un total de 38 places.

Ces deux dossiers désormais validés par les services de l'Etat feront l'objet de temps d'échange et de travail avec les deux bailleurs sociaux associés qui sont respectivement le CISN Résidences Locatives pour le projet Pornic/ Saint-Brévin et Aiguillon Construction pour le projet Rezéen.

Sur le quotidien des Maisons Relais, il sera primordial de réactiver les instances de représentation des personnes accueillies et notamment en convoquant un Conseil de la Vie sociale sur chacune des structures (CVS qui n'ont pu se réunir depuis le mois de mars 2020 et les premières mesures de confinement).

Egalement l'apaisement du collectif sur la Maison Relais de Rezé compte parmi les enjeux prioritaires 2021 ainsi que la dynamisation du collectif de Treillières avec l'aboutissement de deux projets : un premier autour de la médiation animale avec une animation extérieure conduite sur l'année par Eduka'Chien et un second au travers du concours de volontaires en service civique d'Unis-Cités autour de l'animation de temps de convivialité et l'apprentissage de l'outil informatique.

Au niveau des liens avec la Psychiatrie, la convention de coopération avec le Centre Hospitalier spécialisé de Blain finalisée en 2020 devra être mise en œuvre en 2021. Il sera également nécessaire de renouveler nos engagements de collaboration avec l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du CHS Daumezon.

## 7 LE POLE URGENGE

### 7.1 Le foyer d'hébergement d'urgence de Rezé

L'année 2020 nous a donné l'occasion de revisiter des fonctionnements habituels, d'improviser des solutions au fil de l'évolution du contexte sanitaire. Il a fallu sans cesse se réajuster pour proposer aux personnes accueillies un lieu d'hébergement respectueux des règles sanitaires tout en offrant un cadre de travail sécurisant à l'équipe.

Nous pouvons décomposer cette année en 4 périodes distinctes qui attestent des capacités d'adaptation des professionnels.

#### ▪ **Du 1er au 14 mars :**

Le fonctionnement est ordinaire, nous accueillons 15 personnes pour des durées d'une semaine au foyer, 3 autres personnes sont quant à elles hébergées « en continuité » sans date de fin de séjour, en appartement avec un suivi social renforcé.

Notre porte d'entrée est celle du 115, numéro d'urgence des sans-abris qui oriente vers l'établissement ouvert entre 18h00 et 9h30.

▪ **Du 14 mars au 1er juillet :**

Le 15 mars, nous configurons à une nouvelle organisation pour nous adapter à l'annonce du confinement.

Il ne nous paraît pas envisageable de confiner 15 personnes ensemble au sein de la structure nuit et jour le tout avec des possibilités de sorties restreintes.

Grâce à la solidarité des autres pôles de l'Association, nous parvenons à trouver 3 logements qui vont rapidement permettre l'hébergement de 9 personnes en colocation.

Les 2 couples et 2 femmes qui occupaient les studios avec accès direct sur le jardin du foyer restent quant à eux sur les lieux.

Les déménagements sont assurés en une journée. Nous annonçons aux personnes qu'elles pourront rester jusqu'à la fin du confinement initialement prévu à 3 semaines.

Les espaces collectifs du foyer ferment au public.

Un système de portage de repas est mis en place et une vieille téléphonie quotidienne est assurée. L'organisation du temps de travail est totalement modifiée, les personnels travaillant habituellement la nuit basculeront en journée.

Pendant cette période de 3 mois et demi, les départs sont peu nombreux.

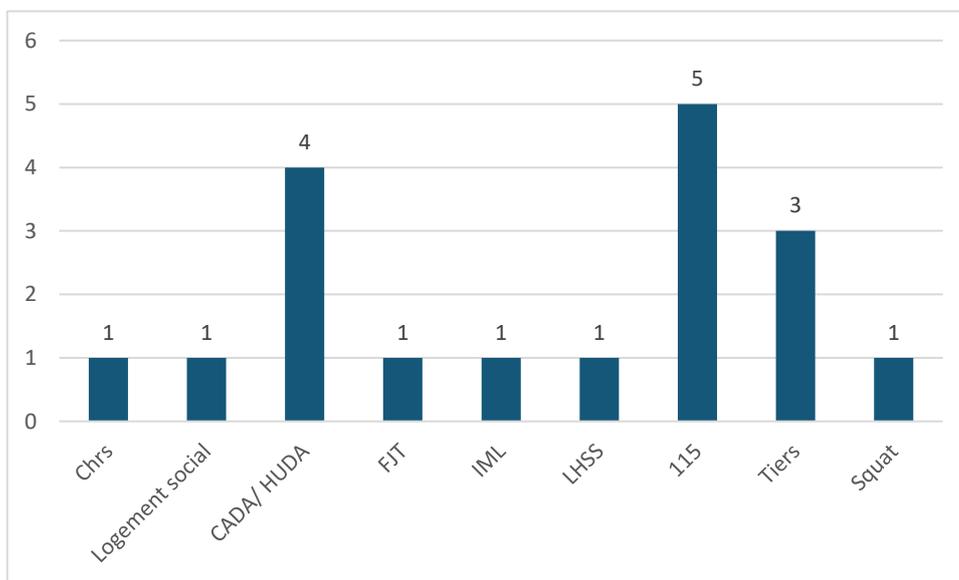
3 personnes quittent l'établissement (Solutions d'hébergement chez des tiers).

Les difficultés de cohabitation ont été exceptionnelles. Une seule intervention de médiation a été nécessaire dans un des logements.

Les professionnels présents sur le terrain décrivent un climat apaisé dans les logements.

Aucune sanction, aucun avertissement écrit ni oral n'a été prononcé pendant cette période. Pour rendre possible l'application des règles du confinement, nous avons fait preuve d'une tolérance accrue à l'égard des consommations d'alcool et de drogues.

**Orientations des personnes ayant été hébergées en urgence au foyer d'hébergement de Trajet pendant le premier confinement :**



A l'issue du confinement, 5 personnes sur 18 n'auront pas de solutions et resteront dans le circuit du 115. 50% des personnes trouveront une solution adaptée à leurs situations et à leurs besoins. Ainsi, 4 personnes trouveront une solution par l'intermédiaire du SIAO insertion, 4 personnes seront quant à elle orientées par l'OFII dans des établissements dédiés aux demandeurs d'asile. 22 % ont opté pour aller chez des tiers ou en squat.

### ▪ 2ème période du 1er juillet au 28 octobre

A l'approche de l'été, les témoignages des professionnels de terrain nous alertent sur les situations de personnes n'ayant pas été hébergées depuis des semaines.

Le 115 fait également état d'une très forte demande de personnes épuisées par la rue. L'équipe se prononce en faveur d'une reprise des rotations au 1er juillet.

- Nous adaptons les différents espaces collectifs pour éviter les risques de contamination.
- Le foyer retrouve ses horaires d'ouverture de 18h00 à 9h30.
- Nous échelonnons les repas de 19h00 à 23h00 en limitant la taille des groupes.

Nous effectuerons 184 accueils d'une semaine. C'est au total 134 personnes qui seront hébergées.

Les professionnels du foyer reprennent une activité plus habituelle consistant à effectuer une évaluation sociale en un temps court, orienter vers d'autres partenaires et fixer avec la personne des objectifs atteignables.

### ▪ Du 28 octobre au 1er janvier

L'effectif des personnes accueillies augmente de 18 à 21 personnes pour répondre à l'importance des demandes exercées sur le 115. Nous ouvrons donc trois places dites de "surcapacité hivernale" grâce à la mise à disposition d'un logement par la mairie de Rezé.

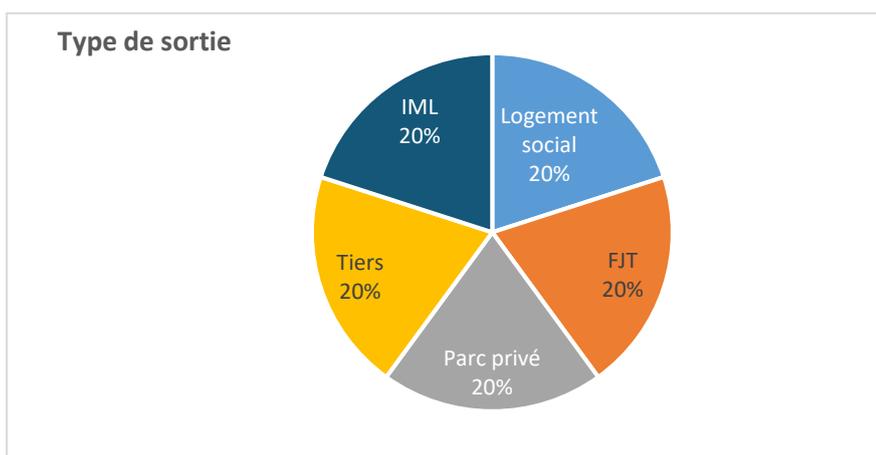
Le deuxième confinement débute. Nous décidons de ne pas fermer le foyer et ses espaces collectifs. Les chambres restent accessibles en journée. Nous réduisons cependant de 9 à 6 personnes l'effectif présent dans l'enceinte du foyer. Les chambres sont équipées de micro-ondes et nous cessons les repas collectifs.

Un professionnel supplémentaire est désormais présent en journée.

Fin novembre, à la demande du SIAO, 9 femmes présentes sur l'établissement seront orientées dans des hôtels et remplacées par des hommes.

#### 7.1.1 Les surcapacités hivernales : Un accompagnement renforcé

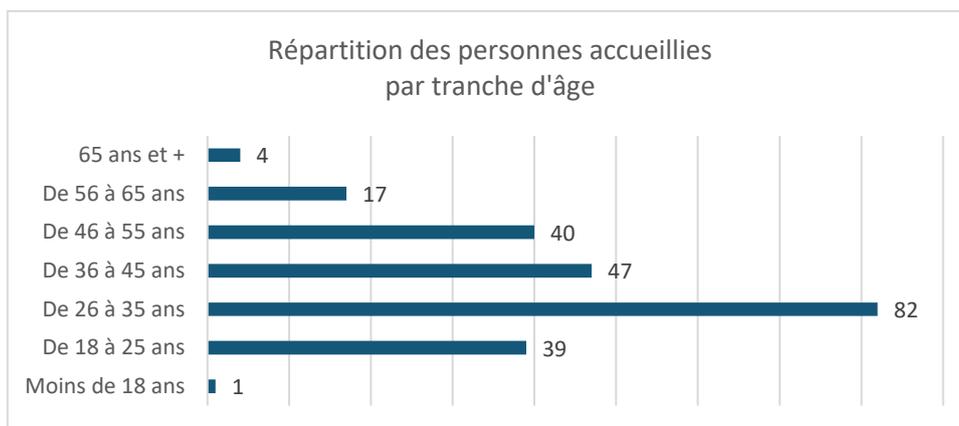
5 jeunes femmes victimes de violence ont bénéficié d'un accompagnement renforcé sur des places "en continuité", le temps moyen des séjours s'établit à 10 mois. La totalité des sorties ont été conformes au projet des personnes accompagnées par une travailleuse sociale.



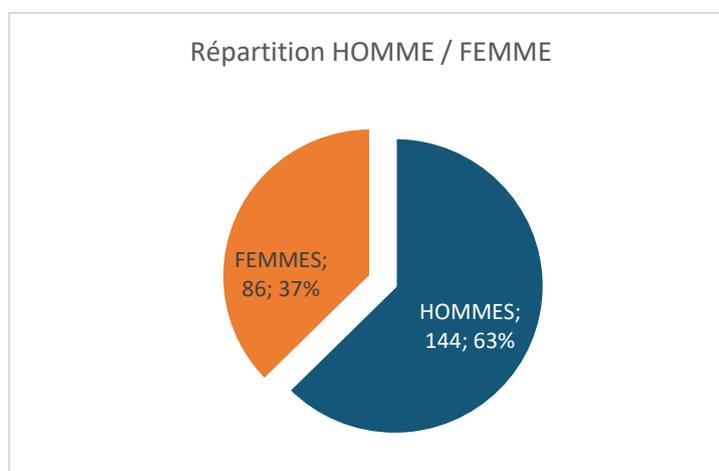
### 7.1.2 La typologie des personnes accueillies

C'est donc au total **230 personnes qui auront été accueillies au moins une semaine.**

La **moyenne d'âge** des personnes hébergées s'établit à **37 ans.**



La mixité du foyer est possible grâce à la séparation d'espaces. Par ailleurs, nous proposons 2 places couples.



Nombre de nuitées	Effectif
Moins de 8 nuits	267
Entre 8 nuits et 30 nuits	48
Plus de de 30 nuits	23
Plus de 6 mois	1
TOTAL	339

Nous avons réalisé 23 accueils pour une durée comprise entre 1 mois et plus de 6 mois. Cette situation inédite est étroitement liée au maintien des personnes pendant le 1er confinement.

### 7.1.3 Les projets du service pour l'année 2021

Nous souhaitons être en mesure d'accompagner l'ouverture d'un coffre-fort numérique pour toutes les personnes qui seront hébergées au foyer et qui le souhaitent. La dématérialisation de l'ensemble des documents administratifs évite la perte, fréquente, de documents nécessaires à toutes les démarches sociales.

## 7.2 L'accueil de jour « La Maison » (extraits du rapport d'activité de l'Association La Maison)

L'Association La Maison et l'Association Trajet sont liées par une convention de partenariat fixant les cadres d'intervention au sein de l'accueil de jour initialement créé par l'Association La Maison. Dans son article 1, les champs d'intervention précisent :

- L'Association « La Maison » poursuit son activité : accueil, écoute, animation, orientation. Elle est assumée par son équipe de bénévoles.
- L'Association « Trajet » assure l'accompagnement social des usagers par des entretiens individuels qui permettent des mises en relation avec les services compétents afin de proposer des réponses adaptées aux besoins des personnes.

Cette année 2020, au cours du premier trimestre, l'accueil de jour recevait une soixantaine de personnes par jour. La crise sanitaire a imposé la fermeture et une activité réduite a repris début juillet dans le respect d'un protocole sanitaire strict ce qui impacte fortement les capacités d'accueil ne correspondant pas aux attentes et habitudes des personnes accueillies.

Puis les locaux ont à nouveau été fermés à partir d'octobre et jusqu'en fin d'année. Ainsi, l'accueil de jour a été ouvert 101 jours (232 en 2019 et 212 en 2018) et a enregistré **4 400 passages** soit 7600 passages de moins qu'en 2019.

Les activités culturelles et animations ont également été impactées et n'ont pu avoir lieu qu'au début de l'année. On peut citer le concert de deux chorales, une visite au musée des beaux-arts de Nantes. Pendant les périodes de fermetures, des travaux d'amélioration intérieure ont été réalisés pour augmenter le confort et la sécurité de l'intervenante sociale.

### 7.2.1 L'intervenante sociale

Pendant les périodes de fermeture de l'accueil de jour, la professionnelle est parvenue à remplir sa mission en faisant preuve d'une grande adaptabilité.

Dans un premier temps en assurant une permanence téléphonique puis en proposant des accueils sur RDV. L'intervenante sociale a su se montrer disponible pour apporter son soutien à l'équipe du foyer. Elle a par ailleurs effectué des rendez-vous dans les locaux du foyer pendant la 2ème période de fermeture pour garantir sa sécurité.

Cette veille a permis de maintenir le maintien d'un lien indispensable.

Dans ce contexte perturbé, L'atelier équitation a rencontré un vif succès.

Convaincue des bienfaits de la relation au cheval auprès des publics dits "fragiles", la travailleuse sociale a porté un projet pour la mise en place d'un atelier équitation.

L'atelier est animé par une monitrice diplômée d'Etat en la présence de plusieurs bénévoles et de la salariée au centre équestre.

En moyenne l'atelier a compté 7 participants.

L'atelier équitation permet d'apporter une approche très complémentaire de l'accompagnement global proposé. Il permet de faire des pas de côté et donne accès à de nouvelles ressources pour l'accompagnant.



## 8 LES ATELIERS DE TRAJET

Plusieurs faits marquent cette année 2020. Outre la période de fermeture de mi-mars à fin avril, deux faits majeurs sont à souligner : la cessation de l'activité « élevage de sangliers » pour cause de départ des deux moniteurs principalement attachés à cette activité, et la reconfiguration de l'organisation du restaurant qui a rouvert mi-septembre avec l'arrivée d'une nouvelle monitrice d'atelier.

L'adjoint de direction en arrêt de travail longue durée a été remplacé à partir de septembre. Nous avons également engagé le projet de création d'un nouvel atelier « entretien des locaux » pour une ouverture en 2021.

### 8.1 L'adaptation à la Vie Active (AVA- usagers du CHRS) - DDCS

Les personnes adultes accueillies au CHRS Trajet et dans d'autres CHRS de la Métropole peuvent bénéficier de l'accompagnement professionnel des ateliers d'adaptation à la vie active (AVA). Les interactions entre les ateliers et le service social des CHRS favorisent la prise en compte d'un accompagnement global de chaque personne.

Le principe de la valorisation des acquis, de la proposition de la découverte de supports apprenants se concrétise par la découverte des métiers sur un plateau technique multisectoriel (métiers du bâtiment, des espaces verts, de l'agriculture, de la cuisine et la conduite d'engins).

Les ateliers de Trajet contribuent à une inclusion pérenne dans une approche globale et, pour les personnes sous-main de justice, participent à la prévention de la récidive (Convention placement extérieur) et à l'accueil des sorties de détention sans solutions.

#### 8.1.1 La diversité des publics

Outre l'offre d'ateliers multiples, nous veillons à l'accueil de publics mixtes (CHRS, RSA, PPSMJ, MENS, stagiaires Prépa Avenir) ce qui apporte une dynamique.

Cette diversité d'accueil contribue à créer des liens sociaux et ouvre des possibles atteignables : une personne accueillie en CHRS peut envisager l'accès à la formation professionnelle, les visites d'entreprises proposées ouvrent le champ des connaissances ...

De plus, les chantiers à réaliser sont également différents. Pour exemple :

- Les entretiens des espaces verts se réalisent aussi bien chez des particuliers qu'auprès d'entreprises ou sur des sites de notre Association,
- Les chantiers bâtiments peuvent s'exécuter avec des entreprises ...

Le partenariat diversifié avec les structures d'insertion, d'accompagnement social et les entreprises, complète ce dispositif ouvert. Il permet de tisser des liens inscrits au sein d'un territoire.

Nous avons en 2020 poursuivi les liens avec d'autres CHRS du territoire tels que Solidarité Estuaire et l'Etape Insertion.

### 8.1.2 Les objectifs de la mise en situation en Chantier école

Trajet ateliers, **AVA et centre de formation** est un outil d'accompagnement global souple, adaptable et reconnu. Il permet de sortir de la seule dimension de l'accompagnement social en mettant en activité. Il fédère par la production de services auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations, de collectivités. Il intègre la revalorisation sociale et la montée en compétences rapide. En effet, la mise en situation en chantier école permet d'évaluer les capacités socioprofessionnelles en situation pratique de production. Les compétences observées sont validées avec la personne. Ces observations permettent, par étapes, de prendre soin de soi, retrouver un rythme, afin de poser les conditions d'élaboration d'un projet de parcours.

Les focus métiers animés par les moniteurs complètent la démarche apprenante. Il s'agit de proposer des temps courts (théorie et pratique) pour développer une compétence, décrypter les consignes d'un chantier, découvrir une technique nécessaire à la réalisation d'un chantier.

#### FOCUS sur les conditions de réouverture du restaurant

Dans le propos introductif, nous parlions de la refonte de l'organisation du restaurant. La démarche s'est fondée sur plusieurs objectifs :

##### **1 – Préserver l'accueil inconditionnel**

L'objectif principal est de proposer un atelier adapté à l'accueil de tous les publics quels que soient les parcours (rue, détention, ...), niveau de langue ou d'alphabétisation, problématiques (addictions, histoire personnelle, troubles psychiques, ...) projet de vie, âge, niveau de compétences, statut administratif, ... ce qui se traduit par une hétérogénéité et une complexité de la gestion du groupe :

- Un public de grands exclus avec tous les aspects relationnels, comportementaux, psychologiques ... que cela peut revêtir ;
- La barrière de la langue pour les primo-arrivants allophones ;
- Des compétences, besoins et problématiques très variés ;
- Des compétences métiers existantes chez certains apprenants, mais avec des freins administratifs ou sociaux à leur valorisation sur le marché du travail (statut administratif, parcours prison etc).

##### **2 – Répondre aux envies / demandes / appétence de chacun**

A noter que l'atelier cuisine est le plus demandé : en effet, le support cuisine est rassurant car plus ou moins connu de tout un chacun.

##### **3 – Mettre en œuvre les apprentissages adaptés aux besoins / demandes de chacun :**

Des objectifs d'apprentissage génériques sont définis par la grille d'évaluation transversaux à tous les supports des Ateliers.

##### **4 – Intégrer une démarche qualité :**

La création des menus intègre la recherche d'apports nutritionnels à partir de produits de qualité et de proximité. Il est également convenu que les personnes sont invitées à contribuer à la préparation des menus notamment par la proposition de recettes.

Un autre enjeu a fait l'objet d'une organisation importante : faire fonctionner le restaurant en pleine crise sanitaire. Les repas pris au restaurant sont parfois les seuls de la journée pour certaines personnes. De plus, nous disposons d'une salle à manger spacieuse.

Nous avons arrêté une organisation en deux services avec un maximum d'une vingtaine de convives et un service à l'assiette. Ce nouveau fonctionnement a fait ses preuves.

La période estivale fut l'occasion de faire des interventions techniques de petites remises en état des équipements et la remise aux normes des espaces et de « marche en avant » ce qui a complété les conditions d'accueil de notre nouvelle monitrice. Un tutorat a favorisé sa prise de fonction, la mise en œuvre d'un système d'approvisionnement et la création des tableaux de bord pour l'élaboration des grilles de menus, des modes de commandes des denrées et le suivi des stocks dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

### 8.1.3 La qualité de l'accompagnement

L'accompagnement global vise la restauration de la personne sur le principe de la valorisation, des progressions toujours possibles. L'accueil à l'atelier est organisé par le coordinateur et les moniteurs d'ateliers en relation étroite avec les intervenants sociaux des CHRS.

Chaque personne orientée est reçue en entretien en amont, en vue d'établir un programme d'accompagnement individualisé qui s'appuie sur les compétences (savoir-faire et savoir-être) et s'ajuste à la progression.

Des bilans réguliers réalisés entre la personne accueillie, le moniteur d'atelier et le référent social ponctuent l'accompagnement et permettent de mettre en exergue l'atteinte des objectifs.

Une attention particulière est portée à la cohérence entre service social et ateliers. Ces regards croisés quotidiens contribuent à la qualité du travail interservices.

### 8.1.4 Les Usagers des CHRS accueillis aux ateliers

Les impacts de la crise sanitaires n'ont pas eu d'incidences sur la fréquentation par les personnes hébergées en CHRS. En revanche, les contrats aidés n'ont pu reprendre véritablement qu'au cours du dernier trimestre 2020.

	2020		2019		2018	
	Nombre de personnes	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Nombre d'heures
CUI 20 heures hebdo	14	4043	24	8342	31	12407
personnes accueillies en CHRS heures rétribuées	38	11 101	40	10 086	41	9342
RSA	20	1180	24	1658	32	1725
RSA CUI 13 heures	12	1980	19	4602	20	4550
MENS	2	84	2	104		
MENS CUI/CAE 20 h hebdo	2	1019	2	527		
Total	88	19 407	111	25 319	124	28024

La baisse de la fréquentation des ateliers ne concerne pas la catégorie des personnes hébergées. Nous avons en effet constaté une reprise marquée en septembre avec un taux de fréquentation en évolution les 4 derniers mois de l'année. Pour illustrer ce propos, le taux de présence enregistré est passé de 62 % en septembre à près de 80 % en décembre. Les personnes exprimaient leur envie de retrouver le lien social, une activité dans ce contexte morose.

### 8.1.5 Un partenariat actif

Des partenaires multiples Les relations avec les structure d'insertion et notamment notre atelier REAGIR ENSEMBLE, avec le réseau ECHOBAT, les cabinets d'architectes, les entreprises locales créent des ouvertures non seulement pour l'activité mais également pour la réalisation de chantiers remarquables.

### 8.1.6 Les réalisations 2020

Nous présentons ci-après quelques travaux réalisés par les différents ateliers. Malgré la fermeture nous avons pu réaliser une activité économique satisfaisante.

- Le partenariat avec l'entreprise générale du bâtiment « Scop **Macoretz** » s'est poursuivi cette année sur un chantier **peinture**. L'atelier peinture a également remis en état des appartements du CHRS et réalisé divers chantiers chez des particuliers.
- Le partenariat avec la mairie de Saint- Aignan continue avec la réalisation de travaux en **espaces verts** réguliers et maçonnerie. Il concerne la pose de clôtures, l'entretien des espaces

naturels, les bois, ainsi que le cimetière. L'entretien des différents sites de l'Association Trajet est régulièrement réalisé par l'atelier.

- L'atelier **menuiserie** a bâti 2 garages en ossature bois en lien avec l'atelier maçonnerie pour la réalisation des dalles et a débuté une commande de chalets pour les jardins familiaux à la demande de la ville de Rezé.
- L'atelier **maçonnerie** a également contribué avec notre atelier REAGIR ENSEMBLE à la fabrication des briques de terre et leur montage sur le chantier « construction du multi accueil » de la ville d'Orvault.
- L'atelier **placo – second œuvre** a également poursuivi notre partenariat avec « Une Villa en Urgence » pour l'aménagement intérieur de remorques frigorifiques réhabilitées pour des Associations œuvrant pour la gestion de places de mises à l'abri. Cet atelier a également réalisé la réfection du bardage bois d'un bâtiment de la commune de Saint-Jean-de-Boiseau.

Les formations suivies par les moniteurs :

- Utilisation de la tronçonneuse et règles de sécurité,
- Approche centrée sur les solutions (appliquée pour l'accompagnement des personnes accueillies)

## **8.2 Les perspectives 2021**

- Poursuite du développement de l'accueil des personnes hébergées dans d'autres CHRS de la Métropole Nantaise,
- Poursuite du partenariat avec l'entreprise Macoretz,
- Coopération avec le Pôle Urgence et le cabinet d'architecte Daubas - Bellenfant pour la construction des Tiny houses
- Création de l'atelier nettoyage – entretien des locaux,
- Le suivi du projet IGLOO 3.
- La convention MENS avec la ville de Rezé et ASBL devrait se prolonger.
- Le suivi du projet de la prolongation des pistes de l'aéroport Nantes Atlantique retiendra toute notre attention.

## **8.3 Bilan de l'action de dynamisation RSA 2020**

Trois temps sont prévus à cet effet :

- L'entretien de positionnement,
- L'évaluation en situation de travail,
- Le Contrat Unique d'Insertion / Parcours Emploi Compétences de 13 heures hebdomadaires

Ces étapes sont décrites ci-après.

### Rappel des objectifs de l'action de dynamisation

L'action de dynamisation s'adresse aux personnes allocataires du RSA qui font une demande d'orientation vers l'activité professionnelle. Le référent considère que les prérequis pour accéder à l'insertion par le travail sont à valider.

## Personnes reçues sur les Ateliers de Trajet

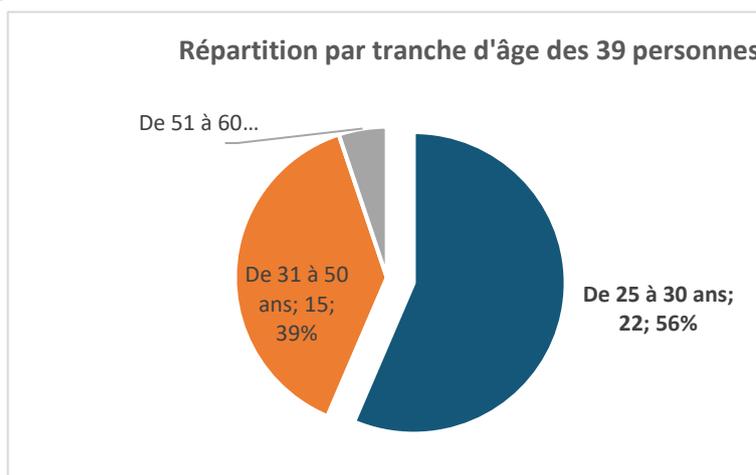
L'accueil des personnes reste quasi constant dans les demandes pour les positionnements (visite et entretiens). En revanche, la baisse des effectifs en évaluations de travail et en contrats aidés est liée à la crise sanitaire.

Années	Positionnements (visite et entretien)	Evaluations en situation de travail	Contrats CUI CAE dynamisation
2020	68	20	12
2019	72	24	19
2018	105	32	20

Cette action reste très bien identifiée et correspond à un réel besoin pour les partenaires.

### 8.3.1 L'entretien de positionnement

Sur la période de janvier à décembre 2020, nous avons réalisé 68 positionnements et rencontré 39 nouvelles personnes et uniquement des hommes, pour la plupart célibataires.



### 8.3.2 L'évaluation en situation de travail

Les personnes de l'action de dynamisation sont intégrées dans les équipes sur les Ateliers de Trajet. Elles découvrent, observent et participent aux activités en fonction de leurs capacités, aptitudes et degrés de technicité. Elles sont encadrées en continu par un moniteur d'atelier.

En 2020, les objectifs visés par les personnes accompagnées lors des temps d'évaluation sont :

- Reprendre confiance en soi
- Etre occupé
- Découvrir et participer aux activités professionnelles
- Découvrir une activité professionnelle en France
- Reprendre un rythme de travail (assiduité et ponctualité)
- Reprendre une activité physique (gestes et postures)
- Reprendre un rythme de travail (se lever le matin)
- Evaluer sa dextérité manuelle (utiliser les outils)
- Se familiariser au français (les consignes de travail sont données uniquement en français)
- Parler français toute la journée
- Travailler en équipe
- Apprendre le vocabulaire technique en français ...

L'action de dynamisation est une étape d'évaluation socio-professionnelle pointant les freins à l'insertion. Les observations faites donnent des indications dans les domaines personnel, social, cognitif et professionnel.

Les bilans individuels montrent des évolutions significatives dans les observations, tant que la mobilisation, l'acquisition de compétences que sur la résolution de difficultés.

### 8.3.3 Le contrat CUI CAE - Dynamisation associé à un temps de regroupement collectif.

A l'issue de cette deuxième phase, parmi les orientations proposées, 12 personnes ont accepté un contrat de travail à temps très partiel afin de poursuivre la dynamique de développement des compétences et de levée des freins.

#### 8.3.3.1 Aspect quantitatif

Type d'activités professionnelles supports	Nombre d'allocataires	%
Métiers du bois	4	33,33%
Activité maçonnerie – second œuvre	2	16,67%
Activité élevage	1	8,33%
Activité cuisine – service – entretien des locaux	1	8,33%
Activité peinture	4	33,33%
Total	12	1

#### 8.3.3.2 Aspect qualitatif

L'objectif du contrat aidé est fixé dans la continuité de l'accompagnement effectué précédemment.

Les objectifs formulés par les personnes sont personnalisés. Ceux formulés en 2020 sont :

- S'affirmer davantage grâce au support professionnel
- Stabiliser sa situation
- Maintenir le contact avec la structure pendant la période de confinement
- Avoir des contacts et communiquer avec d'autres personnes et parler français
- Répondre aux appels téléphoniques réguliers pendant la période de confinement
- Retrouver un rythme et le maintenir
- Travailler en équipe/ s'intégrer dans les différentes équipes
- Utiliser le contrat CUI CAE dynamisation pour accéder à l'emploi
- Maintenir le contact avec l'accompagnement social
- Poursuivre l'accompagnement sur le logement, le budget et les démarches santé.
- Poursuivre des cours de français avec un organisme de formation, le CNHR ou un centre socio-culturel
- Réaliser le travail de français proposé pendant le confinement
- Essayer de préparer le permis de conduire et s'inscrire au code
- Découvrir des métiers (apprendre des choses en cuisine- apprendre toutes les activités en maçonnerie))
- Favoriser le retour à l'emploi/formation.
- Rechercher un emploi dans le chantier d'insertion Réagir ensemble
- Poursuivre l'accompagnement par l'Unité Emploi
- Elaborer un CV à partir des expériences professionnelles.

#### 8.3.3.3 L'évolution des salariés en contrat CUI-CAE Dynamisation

La signature d'un contrat de travail a un effet dynamisant sur le parcours des personnes.

L'accès au statut de salarié a un impact notamment par la reconnaissance professionnelle et dans la société.

Le contrat aidé « dynamisation » réduit les écarts entre le statut de personne bénéficiaire du RSA et l'emploi dit marchand. L'activité professionnelle permet de prendre conscience de ses atouts et développe le lien social.

Les personnes salariées CUI CAE 13 heures sont dans une logique de mise en situation professionnelle par des supports apprenants. Elles s'inscrivent dans une nouvelle logique d'insertion vers d'autres étapes vers le travail.

#### 8.3.3.4 L'accompagnement social et professionnel

Pendant le contrat CUI CAE Dynamisation, l'accompagnement se poursuit par le référent social ou par l'unité emploi et est assuré au sein de Trajet Ateliers.

Le partenariat avec l'ensemble des structures accompagnant les personnes allocataires du RSA est primordial pour améliorer la cohérence de l'accompagnement des personnes dans leur parcours et formaliser les avancées.

Les bilans tripartites à la fin de la période d'évaluation socioprofessionnelle donnent à voir à chacun les articulations entre situation professionnelle et personnelle.

Les rencontres régulières ou les échanges téléphoniques avec les partenaires sont indispensables et élargissent le champ du possible pour les personnes.

#### 8.3.3.5 Le temps collectif

Le contrat aidé Dynamisation de 13heures hebdomadaires prévoit des temps de regroupement collectif. Ce temps de dynamique collective est partie intégrante de l'engagement de la personne dans son contrat CUI CAE Dynamisation.

La mise en place du temps collectif commence par une réflexion avec les personnes sur leurs attentes et leurs projets. C'est un temps d'échange, de réflexion, de partage pour mener ensemble un projet collectif. Le temps collectif est un moment très important pour l'ensemble des personnes.

Nous débutons toujours la séance par un « quoi de neuf ». Chacun peut s'exprimer, poser ses questions. Nous échangeons également sur la vie de la structure des ateliers de Trajet.

Pendant l'année 2020, le groupe n'a pas pu se retrouver régulièrement.

Néanmoins des « ateliers numériques » et des ateliers « apprentissage du vocabulaire professionnel » ont pu se mettre en place.

##### Atelier numérique :

- Découverte de l'ordinateur
- Utilisation du traitement de texte
- Comment rechercher sur Internet (information sur les sites utiles pour la mobilité, la recherche d'un lieu précis ...)

##### Apprentissage du vocabulaire professionnel :

- Découverte des métiers, des outils de production ...
- Apprentissage sur des règles de français à partir d'exercices ou des jeux.

##### **Projet 2021**

- Utilisation des « badges » pour valoriser son potentiel personnel et professionnel.
- Apprentissage du vocabulaire professionnel avec « les badges ».
- Réalisation du CV
- Réalisation de son « Pitche » (présentation de son parcours apprise par cœur).

## Conclusion

**Sur l'année 2020 :** 7 personnes ont terminé l'action de dynamisation dans sa globalité (Positionnement – Evaluation socio professionnelle – Contrat Aidé 13 heures par semaine).

La forte motivation des personnes à reprendre une activité a permis à 3 personnes de se mobiliser vers l'emploi. 2 personnes ont bénéficié d'une orientation vers l'IAE avec une entrée en chantier d'insertion.

Une autre personne a intégré le dispositif 100 % inclusion « Parcours sans couture » et par la suite a trouvé un travail avec Inserim – Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion.

Pour les autres personnes : Le contexte sanitaire et la problématique santé n'ont pas permis d'identifier d'autres actions professionnelles ou sociales. La priorité a été de maintenir le lien social avec la chargée d'insertion ou le référent social.

## Remerciements

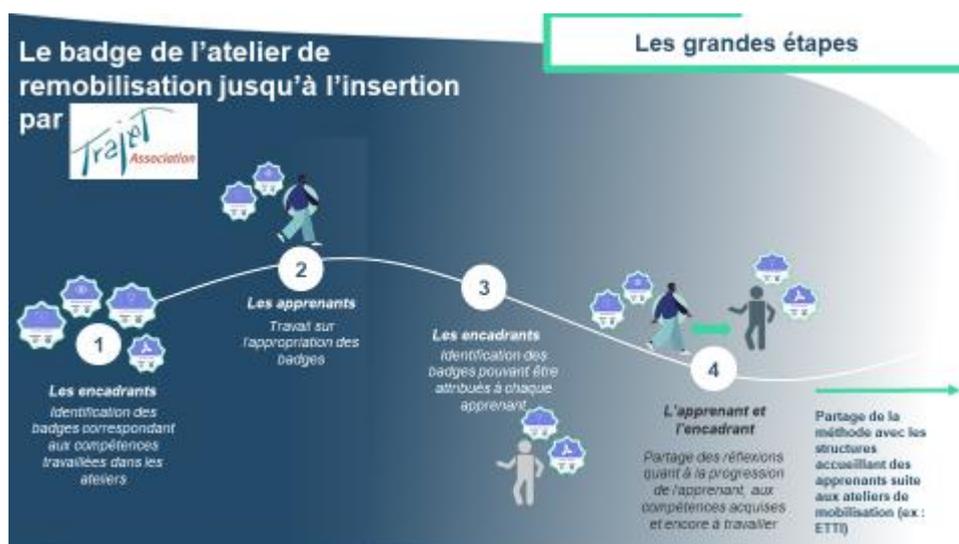
La phase d'évaluation socio professionnelle nécessite un fort engagement des équipes de Trajet Ateliers. La phase d'accompagnement est courte (6 semaines / 2 jours par semaine). Elle demande une reprise hebdomadaire des règles de fonctionnement et de sécurité, une présentation des activités et une transmission des consignes en fonction de chaque chantier (peinture, menuiserie, maçonnerie, élevage, cuisine, entretien des locaux).

## **8.4 Le 100% inclusion Parcours sans couture**

En 2019, la Ligue de l'Enseignement a été retenue pour animer le projet « 12 parcours sans couture sur 4 territoires apprenants<sup>5</sup> » dont le département de Loire Atlantique. *Ce projet d'expérimentation consiste à tester et évaluer des parcours de remobilisation jusqu'à l'emploi durable. Il s'appuie sur la création de coopérations originales entre acteurs publics, associatifs et privé du territoire, en vue de proposer des parcours intégrés, remettant au cœur le bénéficiaire, ses attentes et ses réussites.*

C'est à ce titre que Trajet a intégré le consortium animé par la Ligue de l'Enseignement 44 fin 2019. Une première cohorte de 12 bénéficiaires s'est engagée dans le projet entre novembre 2019 et juin 2020. Les parcours des 12 personnes du deuxième groupe ont débuté en octobre 2020 pour se terminer en juin 2021.

Le principe de valorisation et de reconnaissance des compétences est au cœur du dispositif. Ces compétences sont validées par le dispositif de badges concrétisant ainsi les aptitudes en situation de travail ainsi que des aptitudes plus globales (savoir être par exemple).



<sup>5</sup> Plan d'Investissement dans les Compétences 100% inclusion – La fabrique de la remobilisation

Cette action fait l'objet, sur les quatre territoires, d'une évaluation par l'Agence Nationale des Solidarités Actives. Nous aurons les conclusions au cours de l'année 2021.

Les constats :

- Les effectifs des cohortes (11 personnes dans la première et 13 dans la deuxième) respectent les attendus.
- Une mobilisation remarquable des personnes majoritairement réfugiées. Les mises en relations avec les entreprises ont été difficiles pour les participants de la première cohorte en raison du contexte sanitaire. Cependant 2 ont eu accès à l'emploi, 4 n'ont pas donné de nouvelle après le confinement, 5 poursuivent un accompagnement (permis de conduire, cours de Français, garantie jeune ...)
- Les interactions entre les acteurs du consortium ont généré des échanges de pratiques entre les professionnels et la mise en œuvre d'outils originaux.

### **En conclusion**

A ce jour, il semble que l'expérimentation prenne fin. Nous attendons les conclusions finales qui, adossées à notre évaluation, pourront alimenter les réflexions du consortium sur de potentiels projets futurs.

## **8.5 L'organisation des actions d'orientation au Centre de Formation**

L'Association Trajet ateliers est depuis plusieurs années cotraitant au sein d'un groupement réunissant 4 centres de formation (**CFP Presqu'île « mandataire » – Retravailler dans l'Ouest – Chambre des métiers 44 – Trajet Ateliers**) afin de conduire le dispositif PREPA-AVENIR par le biais d'une plateforme multisectorielle.

Ce dispositif fait suite à l'offre de formation JMO-JMP de la Région Pays-de-la Loire.

La démarche d'un « groupement » nous a permis de mieux répondre à la commande régionale tout en offrant une diversité des supports pédagogiques en fonction de nos savoir-faire.

Ce dispositif est conventionné pour un volume d'heures et l'accueil se déroule en E.S.P (Entrées et Sorties Permanentes) pour la formation « **Supports Apprenants** » et en date fixe de démarrage pour la formation « **Tous Projets** » (3 sessions par an à ce jour).

La « **plateforme multisectorielle de découverte des métiers et de validation d'un projet professionnel** » utilise le chantier école comme support d'observation et d'apprentissage. Les observations en situation de travail sont ensuite utilisées pour le travail en salle, l'orientation du stage en entreprise et la mise en place du plan d'action.

### **8.5.1 Les chiffres de la formation**

Sur l'année 2020, nous avons accueilli **48 stagiaires** sur l'ensemble des actions d'orientation du dispositif « PREPA-AVENIR » :

**14** stagiaires sur le dispositif PREPA AVENIR, Plateforme Multisectorielle module « **Supports Apprenants** ».

**34** stagiaires sur le dispositif PREPA AVENIR, Plateforme Multisectorielle module « **Tous Projets** ».

Année 2020 - LOT N°3 PREPA-AVENIR								
Sessions	Dates		Nombre de			18-25 ans	26-45 ans	+ 45 ans
	Début	Fin	stagiaires	hommes	femmes			
<b>Supports Apprenants</b>	01/01/20	31/12/20	<b>14</b>	12	2	4	8	2
<b>Tous Projets</b>	01/01/20	31/12/20	<b>34</b>	12	22	18	10	6

La « mixité » des âges reste un facteur déterminant dans l'équilibre des groupes et favorise la dynamique collective lors des regroupements pédagogiques. De plus, nous constatons que lorsque nous avons des possibilités de constituer le groupe en amont d'une entrée, la cohésion devient plus facile et les éventuelles difficultés repérées sont plus simples à aborder. C'est pourquoi, depuis quelque temps nous avons mis en place des pré-rentrées avant le démarrage officiel des sessions de formation.

La recherche de stage est souvent génératrice de stress pour les stagiaires, cela a été encore plus observé depuis la crise sanitaire du COVID 19. Parallèlement, l'équipe pédagogique du Pôle Formation a su rebondir afin de mettre en place très rapidement des modules d'accompagnement à « distance » durant la période du 16 mars au 12 mai 2020 (1<sup>er</sup> confinement) et également lors de la 2<sup>ème</sup> période à compter du 30 octobre et ce, jusqu'au 18 décembre 2020.

En effet, Les dates de stage sont données dès le début du parcours et a minima cinq semaines en centre sont programmées avant la période d'immersion en milieu professionnel. Avec la situation sanitaire il y a eu plus de dix stagiaires qui n'ont trouvé aucun stage. Cependant, les structures partenaires qui accueillent régulièrement des stagiaires ont su répondre présent.

Pour certains, le stage est quelquefois la découverte d'un nouvel univers professionnel et la confrontation au monde du travail.

L'équipe pédagogique réalise systématiquement une visite pour chaque période en entreprise effectuée par les stagiaires. C'est l'occasion d'échanger avec le tuteur et le stagiaire sur le déroulement du stage : son intégration dans la structure, sa posture professionnelle. Nous portons d'ailleurs plus d'intérêts aux savoir-être en entreprise qu'aux savoir-faire acquis.

Les périodes de stage constituent des étapes clés du processus de réorientation professionnelle. Elles ont permis aux stagiaires de confirmer ou non leur projet professionnel. Cette période de confrontation avec le monde de l'entreprise a également été l'occasion pour certains de mesurer la nécessité de se former avant d'accéder à un emploi. Ils se retrouvent en effet directement confronter aux exigences que requiert le poste visé dont ils n'avaient parfois pas toujours bien conscience. Ces périodes permettent également de tester leurs compétences comportementales qui font l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation du stage.

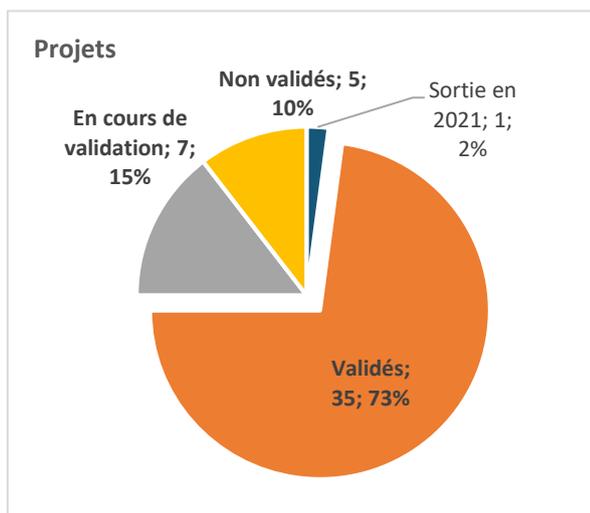
Les stagiaires ont, de manière générale, adopté un comportement adapté au monde de l'entreprise. Ils ont ainsi été volontaires et ponctuels. Ces expériences ont ainsi été positives et leur ont permis de gagner confiance en leur capacité. Ces périodes d'immersion ont, pour de nombreux stagiaires accompagnés, permis de valider leur projet professionnel. Pour les autres, il a permis de réorienter leur projet vers un autre domaine.

Typologie stages entreprise / Secteur d'activité	%	Nombre de stagiaires
Agriculture / espaces verts	12.5%	6
Arts appliqués/spectacle	2.08%	1
Bâtiment / peinture / second-œuvre	8.33%	4
Commerce / Distribution	8.33%	4
Electricité /Electrotechnique / Electronique	4.16%	2
Hôtellerie/Restauration/Loisirs/Tourisme	10.41%	5
Mécanique automobile	2.08%	1
Nettoyage/Assainissement/Environnement/Sécurité	2.08%	1
Paramédical/Travail social/Soins personnels	8.33%	4
Production alimentaire/Cuisine	4.16%	2
Tertiaire de bureau/Tertiaire spécialisé	6.25%	3
Travail du bois	4.16%	2

## 8.5.2 Validation des projets

A la sortie de formation, 35 stagiaires sur 48 ont validé leur projet.

Une personne n'est sortie qu'en 2021, ce qui représente 2,08%.



Pour **2021 à 2024**, nous avons obtenu le nouveau marché de la Région Pays de la Loire « **Prépa Avenir** » et poursuivrons notre partenariat avec les acteurs du même groupement.

Dans le cadre de ce nouveau marché, nous engageons la démarche de dématérialisation des émargements concernant le présentiel des stagiaires de la formation. Cette démarche se réalise conjointement avec la Région et le dispositif « SoWeSign ».

Parallèlement, nous sommes engagés dans une autre démarche et pas des moindres, puisque nous préparons la certification « **Qualiopi** », obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour toute structure mettant en place des actions de formation.

Aussi, depuis juillet 2020, l'Association Trajet dispose d'une habilitation pour mettre en place des actions de formation S.S.T<sup>6</sup> et P.R.A.P<sup>7</sup>.

## 9 LE POLE IAE

L'année 2020 a permis d'offrir un **emploi**, en chantier d'insertion, à **125 personnes** sur l'un des trois supports d'insertion du pôle Insertion par l'activité économique de l'Association Trajet :

- Le recyclage des invendus de pain à Sautron ;
- L'entretien des espaces verts et naturels et les activités bâtiment à Saint Jean de Boiseau.

Le nombre de personnes accompagnées est légèrement inférieur aux chiffres habituels. La crise sanitaire explique ce phénomène puisque les opportunités de sortie (accès à l'emploi ou à une formation) ont été très limitées au premier semestre. L'Etat a également prolongé l'accord de 3 mois (passant de 24 à 27 mois) pour toutes les personnes présentes au premier confinement. Cette prolongation de parcours a même été portée finalement à 36 mois pour tous, ce qui a permis d'éviter des ruptures de parcours.

<sup>6</sup> Sauveteur Secouriste du Travail

<sup>7</sup> Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique

## 9.1 La gestion de la crise sanitaire sur le pôle IAE

L'année 2020 restera dans l'histoire. L'annonce du premier confinement a créé un électrochoc pour l'ensemble du personnel. En très peu de temps, les décisions de fermeture des deux ateliers sont prises.

A Bara'mel, il a fallu trouver des solutions rapidement pour évacuer les tonnes de pain entreposées dans l'atelier. A 11h30, le 17 mars, l'atelier est entièrement vide et nettoyé et les salariés permanents et en parcours d'insertion regagnent leur domicile.

A Réagir, les chantiers en cours sont interrompus et les locaux ferment également dans la matinée du 17 mars. Les encadrants techniques, les chargés d'insertion et le personnel administratif se mobilisent pour vérifier les coordonnées téléphoniques des salariés en insertion afin de pouvoir garder un lien pendant cette période indéterminée.

Chaque salarié est contacté par téléphone de façon hebdomadaire. Les personnes les plus fragiles et les plus en difficultés sont appelées quasiment quotidiennement par un membre de l'équipe.

Les ateliers restent fermés jusqu'au 20 avril. La réouverture est travaillée en amont en équipe par audioconférence. Les protocoles d'accueil sont rédigés, l'approvisionnement en masques et en gel hydro alcoolique est assuré et les plannings sont revisités.

La reprise à Bara'mel et à Réagir Ensemble suit le même rythme et la même montée en charge tout en assurant la sécurité de tous. Les salariés en insertion sont présents à tour de rôle en commençant par intégrer ceux qui sont le plus en difficultés. Les habitudes de travail sont bouleversées : des sens de circulation au sol sont matérialisés, les pauses repas se prennent en différé, les réunions d'équipe se passent en extérieur et masqués.

Au niveau administratif, la charge de travail est intense : gestion de l'activité partielle, des avenants au contrat de travail, des renouvellements, des plannings des équipes, etc.

Ce contexte inédit a généré de l'inventivité et révélé de grandes capacités d'adaptation de la part des équipes.

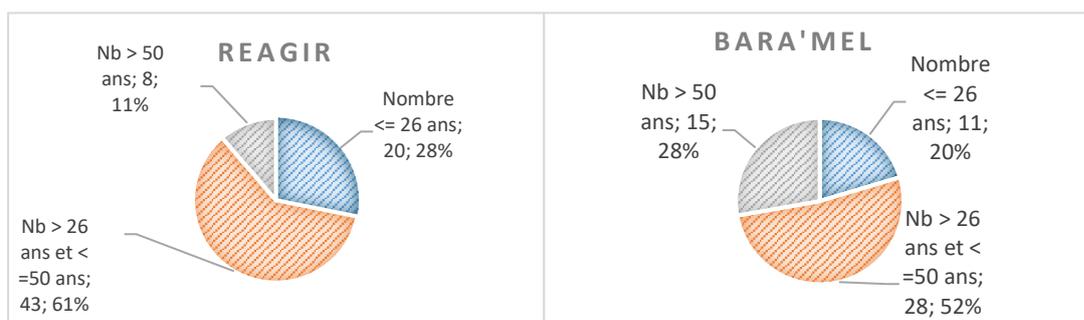
## 9.2 Les salariés en insertion

Les salariés en insertion du pôle IAE sont majoritairement des hommes (74 %), entre 26 et 50 ans (57 %). Ils ont souvent un faible niveau de formation initiale (57 % ont un niveau 3 ou inférieur). Le passage en atelier et chantier d'insertion marque souvent la première expérience professionnelle significative en France.

	Bara'mel	Réagir Ensemble	Pôle IAE	% Pôle IAE
<b>Nombre de salariés</b>	54	71	125	100%
<b>Nombre d'hommes</b>	24	69	93	74%
<b>Nombre de femmes</b>	30	2	32	26%

Cette première expérience est l'occasion d'apprendre les codes du monde du travail, de se tester physiquement, d'intégrer un collectif de travail pour reprendre confiance en soi et commencer à élaborer un projet de formation ou professionnel.

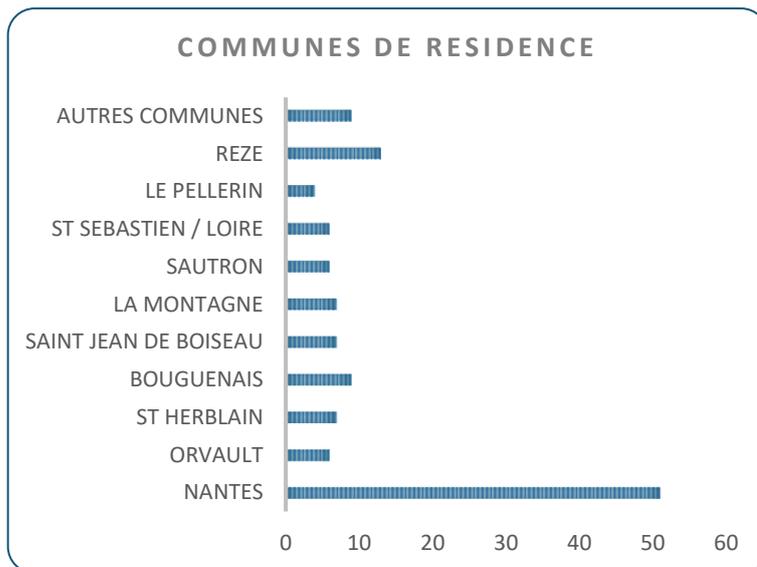
Les salariés en parcours d'insertion sont plus jeunes à Réagir avec une moyenne d'âge de 34 ans contre 40 ans pour l'atelier Bara'mel.



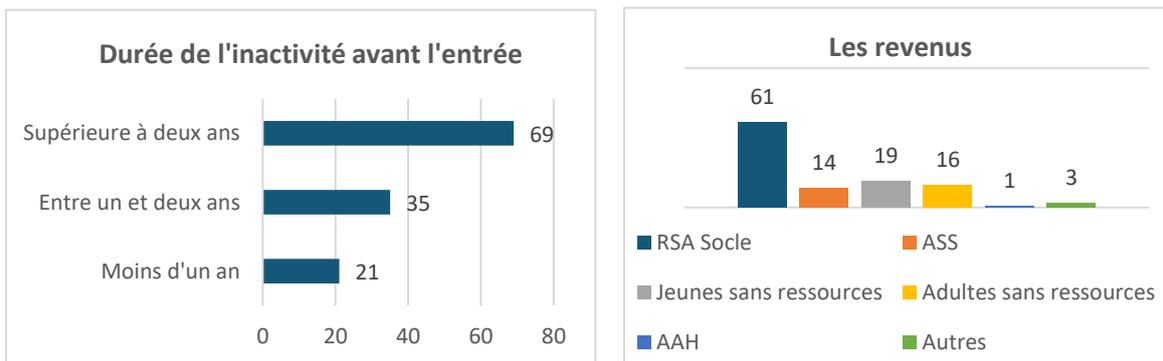
En 2020, les salariés en parcours d'insertion sont originaires de 27 pays différents.

### Les communes de résidence

Les salariés en insertion accueillis résident en grande majorité à Nantes dont 20 % en quartier prioritaire politique de la ville (QPV). L'implantation géographique des deux sites permet de couvrir le nord et le sud de Nantes Métropole.



Les personnes qui intègrent les chantiers d'insertion ont souvent connu de longues périodes d'inactivité professionnelle. En effet, 55 % des salariés étaient en recherche d'emploi depuis au moins deux ans. La part des salariés bénéficiant du RSA Socle au moment de leur embauche est de 49 %. Les personnes sans ressources ou en rupture de droits au moment de leur embauche sur les chantiers représentent 31% du public dont 24 jeunes de moins de 26 ans.



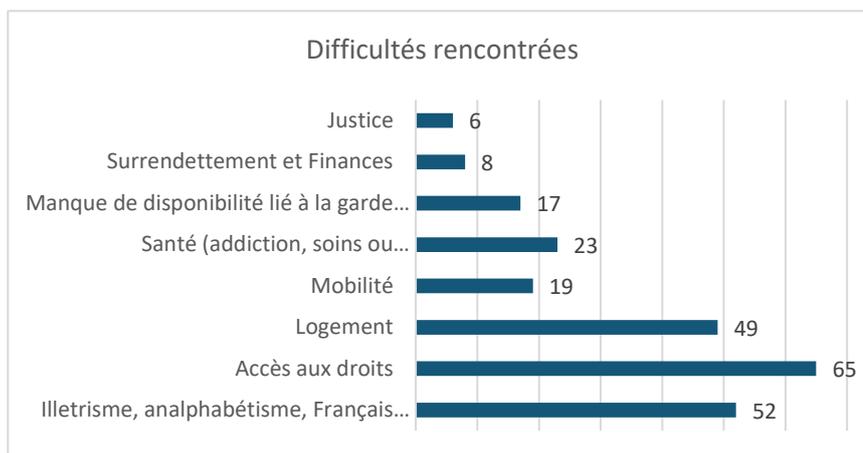
L'année 2020 a permis **d'accompagner 125 personnes** sur les différents supports d'insertion du pôle IAE. 44 nouvelles personnes ont été recrutées par le biais de 17 sessions de recrutement.

### 9.3 L'accompagnement social

Sur le pôle IAE, les salariés en parcours d'insertion bénéficient d'un **accompagnement individualisé** préparant à court ou à moyen terme l'accès à l'emploi « classique », à la qualification professionnelle ou à des solutions alternatives de fin de carrière (âge, maladie, handicap).

L'accompagnement proposé par les équipes permet à chaque salarié en insertion de développer une progression individuelle, de participer à la vie collective, d'acquérir des savoir-être et des savoir-faire à partir des contraintes de la production, d'accéder à des formations et de lever tout ou partie des freins empêchant son accès à un emploi.

L'accompagnement passe inévitablement par un diagnostic de la situation administrative et sociale du salarié au moment de son entrée sur le chantier. La prise en compte de ces freins périphériques est un gage de réussite de son insertion professionnelle par la suite.



**52 % des salariés n'ont pas accès à un logement autonome.** Il s'agit principalement de personnes hébergées par leurs familles / amis ou dans différentes structures associatives. La crise liée au COVID a amplifié ce phénomène et limité les solutions de relogement. 17 % des salariés sont dans une situation extrêmement précaire en alternant des nuits à la rue, dans leurs voitures pour certains ou chez des personnes différentes chaque soir.

**41 % des salariés ont des difficultés pour écrire ou parler la langue française** et donc accéder à un emploi stable ou une formation qualifiante. 17 % des salariés ont suivi une formation de FLE en 2020 et 16 % ont intégré le dispositif Prépa Clés.

**18 % des salariés connaissent des problèmes de santé.** L'isolement social lié au premier confinement a accentué certaines problématiques préexistantes : addiction, dépression, dévalorisation, etc. Les équipes ont déployé beaucoup d'énergie pour accompagner ces personnes et leur permettre de revenir sur le chantier d'insertion.

#### 9.4 L'accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel reste la pierre angulaire de l'accompagnement dans les structures du champ de l'IAE : repérer les savoir-faire professionnels, valoriser les compétences, analyser les capacités d'adaptation des salariés. Il incombe à l'ensemble de l'équipe mais est coordonné plus spécifiquement par les chargés d'insertion. Les réunions d'équipe hebdomadaires permettent de croiser les regards et de définir des stratégies d'intervention.

L'accompagnement comporte plusieurs axes :

- La redynamisation par la mise en situation de travail dans un collectif organisé, et dans le cadre d'un contrat de travail régulier et structuré fondé sur le principe de l'alternance : mise en situation de travail / accompagnement / formation professionnelle
- La résolution des « freins » à l'insertion sociale et professionnelle
- La restauration ou l'acquisition de savoir-être
- Le travail sur l'estime de soi, la connaissance des droits et devoirs (civisme, citoyenneté)
- L'élaboration d'un projet de vie
- Si besoin, l'accès au logement, à la santé, à la mobilité, à la maîtrise de la langue française.

Les professionnels du Pôle IAE de Trajet incitent aussi les salariés à effectuer des périodes d'immersion en entreprise et orientent des salariés vers des prestations animées par des partenaires. Ainsi :

- 23 salariés ont effectué une PMSMP<sup>8</sup> d'au moins 70 heures au sein d'une entreprise partenaire soit pour découvrir ou confirmer un projet professionnel ;
- 16 salariés ont participé à « La place des Métiers » dans les locaux de Réagir Ensemble qui a pour objectif d'aider les salariés dans l'élaboration de leur projet professionnel ;

<sup>8</sup> Période de mise en situation en milieu professionnel

- 39 salariés ont participé à des actions de « découverte des métiers » notamment via les différents GEIQ<sup>9</sup>;
- 83 salariés (soit 66 % de l'effectif total) ont été accompagnés individuellement dans des actions liées aux TRE (Techniques et Recherche d'Emploi). 37 salariés ont été accompagnés pour postuler à une offre d'emploi et 15 simulations d'entretien ont été organisées dans les locaux.

## 9.5 Les sorties 2020

Malgré un contexte particulier, les taux de sorties dynamiques restent à un niveau satisfaisant en 2020.

**7 sorties en emploi durable.** Deux salariés ont accédé directement à un CDI dans le secteur privé, les autres concernent des CDD classiques de 6 à 12 mois.

**3 sorties en emploi transition.** Il s'agit de salariés ayant accédé à un CDD de moins de 6 mois. En 2020 cela a concerné des postes de maitresse de maison, d'équipier polyvalent en restauration rapide et de plaquiste.

**12 sorties positives.** Sont considérées comme sorties positives, les sorties en formation notamment. En 2020, elles concernent 12 salariés qui ont intégré différentes formations notamment dans le secteur du bâtiment : maintenance des bâtiments, maçon, VRD, soudeur, manutentionnaire.

	POLE IAE	%	REAGIR	%	BARAMEL	%
<b>Emploi durable</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>25</b>
<i>CDI</i>	2		1		1	
<i>CDD + 6 mois</i>	5		1		4	
<b>Emploi de transition</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>10</b>
<i>CDD en Contrat aidé</i>	1		0		1	
<i>CDD - 6 mois</i>	2		1		1	
<b>Sortie positive</b>	<b>12</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>47</b>	<b>3</b>	<b>15</b>
<i>Formation qualifiante</i>	8	21	7		1	
<i>CDDI dans une autre SIAE</i>	2		1		1	
<i>Autre sortie positive</i>	2		1		1	
<b>TOTAL SORTIES DYNAMIQUES</b>	<b>22</b>	<b>56</b>	<b>12</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>50</b>
<b>Sortie sans solutions</b>	<b>19</b>	<b>48</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>11</b>	<b>55</b>
<b>Abandon</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>10</b>		<b>0</b>
<b>Longue maladie /maternité /rupture</b>	<b>4</b>		<b>3</b>		<b>1</b>	
<b>TOTAL SORTIES COMPTABILISEES</b>	<b>39</b>		<b>19</b>		<b>20</b>	

Au total, les **sorties dynamiques représentent 56 % du total des sorties**. 9 % des fins de parcours dans l'année ne sont pas comptabilisés : il s'agit de ruptures de contrat pour faute grave ou d'arrêt longue maladie.

<sup>9</sup> Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

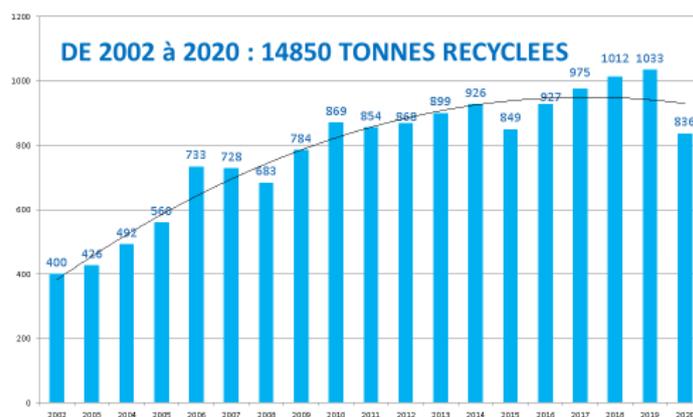
## 9.6 La production

### 9.6.1 L'atelier Bara'mel

Au sein de l'atelier Bara'mel, le support d'insertion est basé sur la collecte puis le recyclage des invendus de pain sur le territoire de la métropole nantaise et au-delà. Un partenariat historique perdure avec l'Association Pain contre la Faim qui assure environ 75 % des collectes.

La crise sanitaire, la fermeture de l'atelier pendant 5 semaines au premier confinement et la reprise partielle des salariés en insertion et des bénévoles retraités de Pain contre la faim ont logiquement entraîné une baisse de la collecte.

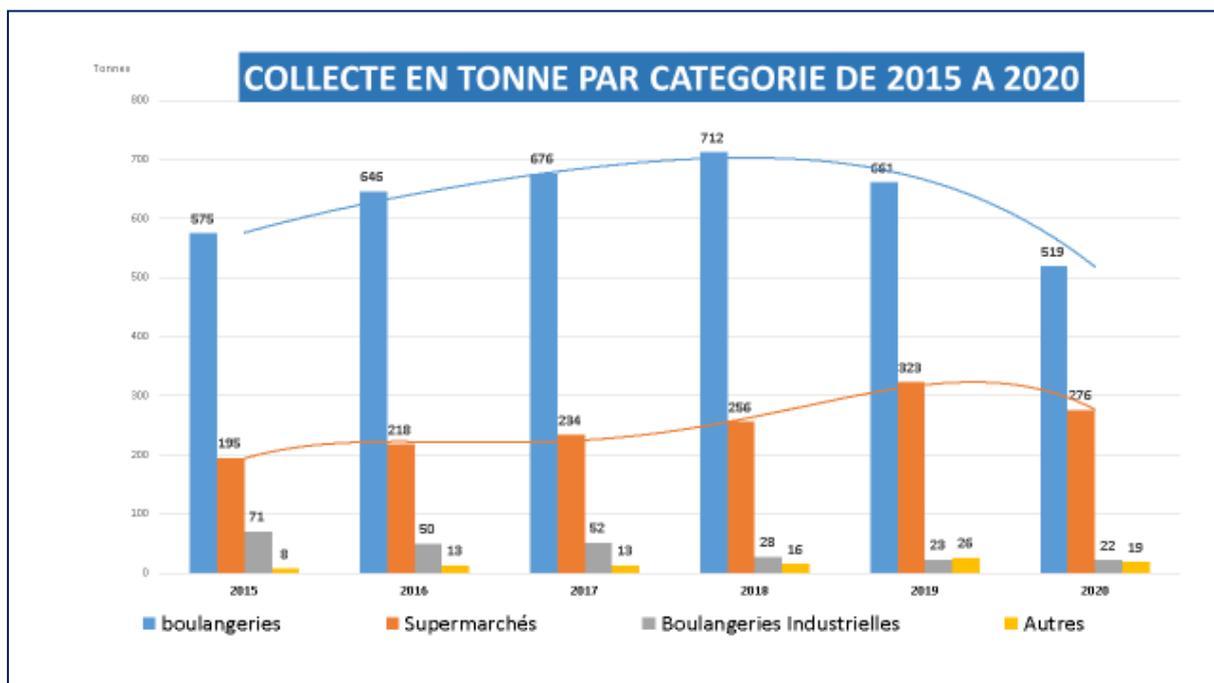
**836 tonnes de pain ont été recyclées en 2020** contre plus de 1000 tonnes en 2018 et 2019.



Un travail important de communication a été effectué par Pain contre la Faim depuis 2019 pour démarcher de nouveaux donateurs notamment au niveau des grandes et moyennes surfaces.

	2017	2018	2019	2020
Boulangeries artisanales	204	220	229	229
Boulangeries industrielles	4	4	3	3
Moyennes et grandes surfaces	19	25	37	40
Autres (Associations, scolaires)	11	15	16	20
<b>Total Donateurs</b>	<b>238</b>	<b>264</b>	<b>285</b>	<b>292</b>

Les chiffres indiquent cette progression dans toutes les typologies de donateurs.



A la lecture des courbes, on s'aperçoit de la diminution du volume collecté en boulangerie artisanale ces deux dernières années. La lutte contre le gaspillage et les différentes offres qui sont proposées aux boulangeries aujourd'hui permettent d'expliquer ce phénomène. Le renforcement des collectes auprès des grandes et moyennes surfaces est un des leviers pour garantir des volumes de pain satisfaisants à l'avenir.

### 9.6.2 L'atelier Réagir Ensemble

Les activités de production ont été denses en 2020 : 148 prestations réalisées dans les activités « environnement » dont :

Type de prestations réalisées	2020
Taille, tonte, désherbage et débroussaillage	70
Pose de clôtures	9
Aménagement paysager dont pose de terrasse	10
Gestion des espèces invasives	16
Entretien des espaces naturels	13
Coupe et livraison de bois de chauffage	30
<b>Total Prestations</b>	<b>148</b>

Les équipes se sont également mobilisées pour répondre à plusieurs appels d'offre et obtenir plusieurs marchés publics synonymes d'activités pour les prochaines années :

- L'entretien des espaces naturels sensibles avec le Conseil Départemental (2021-2024)
- La réfection d'un mur de pierres apparentes pour Nantes Métropole (pour janvier 2021)
- La démolition d'un hangar agricole situé au Pellerin avec le conservatoire du littoral (pour 2021)

Le professionnalisme et la qualité des prestations fournies par les encadrants techniques et leurs équipes sont reconnus par différents partenaires qu'il s'agisse de collectivités locales, d'entreprises ou de particuliers.

Ci-après la répartition en pourcentage du chiffre d'affaire total entre nos différents clients (outre la vente de bois de chauffage auprès de particuliers) :



Clients REAGIR ENSEMBLE	VENTE	%
Associations et entreprises	32 488,00 €	9
Particuliers	42 119,00 €	11
Marché public Nantes Métropole	98 384,00 €	26
Marchés publics CD 44 -Espaces naturels	26 548,00 €	7
Etablissements semi-publics	46 680,00 €	12
Collectivités locales (hors marché)	90 751,00 €	24
Particuliers	42 119,00 €	11
<b>Total Vente</b>	<b>379 089,00 €</b>	

Au niveau de l'équipe bâtiment, les activités ont été stables en 2020 avec notamment :

- La construction et la mise à l'eau du dernier radeau à sternes bouclant ainsi un cycle de 3 années de production.
- Des chantiers de maçonnerie pour le compte de diverses municipalités et entreprises du réseau Echobat.

#### [Zoom sur le chantier « Briques de Terre crue »](#)

Suite à un appel à projet paru en 2019, Trajet s'est positionné pour réaliser un chantier de fabrication et de pose de plus de 7000 briques de terre crue sur un lot réservé à une structure d'insertion. L'objet de la consultation concernait la construction en matériaux biosourcés d'un centre multi accueil à destination des jeunes enfants situé au Bignon sur la commune d'Orvault.

Trajet a été attributaire de ce marché courant 2019 et la prestation a été réalisée de juin à septembre 2020. La spécificité de ce chantier a été la co-réalisation par des **équipes de Trajet Ateliers et de Réagir Ensemble**.

Plusieurs mois de préparation ont été nécessaires puisqu'il s'agissait d'une prestation inédite et d'un savoir-faire particulier.

En amont du chantier une formation d'une journée a été réalisée à Saint Aignan pour connaître les intérêts de la construction en terre puis une journée de test a été réalisée sur site (photo ci-contre).

## Les étapes de la fabrication des briques



### LA MATIERE BRUTE

La terre utilisée est celle du site de construction du multi accueil. 25 m3 de terre ont été réservés au moment du terrassement par l'entreprise de Travaux Publics et mis de côté en attendant l'intervention des équipes de Trajet.

### LE TAMISAGE

La première étape consiste à tamiser la terre manuellement pour éliminer les cailloux et déchets éventuels et obtenir des particules de terre homogènes.



### LE MELANGE

Les brouettes de terre sont ensuite mélangées à du chanvre ou de la paille ainsi qu'à plusieurs litres d'eau jusqu'à obtenir la consistance souhaitée.

### LE MOULAGE

Le mélange obtenu est ensuite réparti dans des moules de formats différents en fonction du cahier des charges et de leur positionnement final sur le mur de parement du multi accueil. Les tables et moules ont été réalisés par l'atelier menuiserie de Trajet Ateliers.



### LE SECHAGE

Les briques façonnées sont ensuite disposées sur des racks pour la phase du séchage à l'air libre. En fonction de la météo, les briques étaient sèches au bout du 3 à 5 jours.

### LA POSE

Une fois sèches, les briques sont positionnées une par une pour monter le mur de parement. Les joints sont également réalisés en terre. Le rendu final est étonnant et de toute beauté ! Trois pièces du multi accueil sont réalisés avec des murs de terre et serviront de salle de jeux.



### 9.6.3 La formation

Outre l'activité de production, les salariés en insertion sont positionnés sur des actions de formation en interne en fonction des besoins repérés ou exprimés. Compte tenu de la situation sanitaire, plusieurs formations en présentiel ont été annulées. Grâce à l'obtention de tablettes numériques en 2019, plusieurs salariés en insertion ont pu suivre des cours à distance en visio.



Nature de la formation	Nombre de salariés concernés	Pourcentage salariés concernés / total
« Conduite en Sécurité »	12	10%
CQP « salarié polyvalent »	17	13%
Adapter les postures et travailler en sécurité	24	19%
Espaces verts (entretien machines, taille, débroussaillage) pour REAGIR	40	32%
Sécurité et signalisation d'un chantier fixe ou mobile	17	14%
Initiation au droit du travail	48	38%
Sécurité, formation « produits dangereux »	15	10%

Une formation « gestes barrières et lavage des mains » a été mise en place par la formatrice en petits groupes, 90 % des salariés en insertion l'ont suivie.

Par ailleurs, 7 salariés en insertion ont obtenu le CQP de salarié polyvalent en septembre 2020. Les jurys initialement positionnés en mai ont été décalés en septembre.

### 9.7 Le site de Saint-Herblain

L'Association Trajet a acheté fin 2019 un nouveau site afin de transférer les activités de l'atelier Bara'mel. Situé à Saint-Herblain, rue Julian Grimau, ce site présente de nombreux avantages et de belles perspectives pour Bara'mel et pour Trajet.

Malheureusement, l'année 2020 qui devait être synonyme de travaux et de déménagement a été marquée par une occupation des espaces extérieurs du site par plusieurs groupes de personnes. Le dernier groupe constitué d'une vingtaine de caravanes occupe le site depuis le mois d'août 2020. L'ensemble des démarches administratives ont été réalisées par Trajet pour trouver une issue à cette situation.

Parallèlement, la demande de permis de construire a été déposée auprès de la mairie de Saint Herblain. Le contexte sanitaire a entraîné d'importants retards dans le traitement de notre dossier. Espérons qu'en 2021, les projets puissent voir le jour. Une fois que les travaux d'aménagement de l'atelier seront réalisés, l'équipe de Bara'mel disposera d'un bel outil de travail pour poursuivre et développer ses activités.

## 9.8 Spiru'mel

L'Association a déposé début 2020 une demande de conventionnement pour un nouveau support d'insertion : la culture et la vente de spiruline.

Pour rappel, la spiruline est une micro-algue qui se cultive sous serre et hors sol. Elle possède des qualités nutritives remarquables et est reconnue par l'OMS comme un des « superaliments » de demain.

Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour murir puis monter ce projet. En juillet 2020, le CDIAE a validé notre demande pour 6 ETP supplémentaires d'insertion soit 8 personnes. Initialement envisagé sur le site de Saint Herblain, c'est finalement à Saint Aignan de Grand Lieu que ce projet verra le jour. D'importantes recherches de subvention ont été réalisées en 2020 et le budget est pratiquement clos à ce jour.

Après une phase de travaux pour l'installation des serres, l'activité devrait démarrer au 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

## 9.9 Perspectives 2021

Après une année riche et mouvementée en 2020, l'année 2021 devrait être le démarrage d'un certain nombre de projets initiés ces derniers mois :

### 9.9.1 Les travaux sur le site de Saint Jean de Boiseau

Après plusieurs mois d'étude, d'échéance électorale et quelques mois de COVID, le projet d'extension des locaux est maintenant acté par le propriétaire du site, la mairie de Saint Jean de Boiseau. Les plans sont finalisés et les réunions de travail autour du projet ont repris fin 2020. Les premières interventions au niveau du terrassement devraient être réalisées en septembre 2021 et les travaux s'échelonner jusqu'à mi 2022.

### 9.9.2 Le déménagement de Bara'mel

Compte abordé précédemment, le déménagement de Bara'mel devrait bien avoir lieu en 2021 certainement dans le courant de l'automne. Il faudra organiser le déménagement de l'atelier et concrétiser le projet de recyclage des pains « bios ».

Le site de Saint Herblain permettra également de déployer l'ensemble de la formation du pôle IAE et de mettre en œuvre à Bara'mel, le CQP de salarié polyvalent.

### 9.9.3 La formation des permanents

Après une année d'interruption, les équipes de Réagir Ensemble vont pouvoir reprendre les séances d'analyse de pratique en 2021.

Le pôle IAE compte deux nouveaux formateurs, l'un en SST et le second en PRAP. Il va s'agir en 2021 de déployer ces formations pour les publics en insertion.

## 10 DONNEES FINANCIERES

### 10.1 Le CHRS et les ateliers

#### 10.1.1 Compte de résultat

##### 10.1.1.1 Les ateliers du CHRS

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
	31/12/2020	12/31/2019	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	249 096	283 199	-34 103	-12.04
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	183 432	260 995	-77 563	-29.72
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	198	1 840	-1 641	-89.22
Utilisations des fonds dédiés	150		150	
Autres produits	12 344	13 040	-696	-5.34
<b>Total I</b>	<b>445 221</b>	<b>559 074</b>	<b>-113 853</b>	<b>-20.36</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	167 101	201 659	-34 557	-17.14
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	20 694	29 354	-8 660	-29.50
Salaires et traitements	113 690	188 354	-74 664	-39.64
Charges sociales	31 684	42 024	-10 340	-24.61
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	68 501	67 879	622	0.92
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	36 497	31 236	5 261	16.84
<b>Total II</b>	<b>438 167</b>	<b>560 507</b>	<b>-122 339</b>	<b>-21.83</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>7 053</b>	<b>-1 433</b>	<b>8 486</b>	<b>592.21</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		6		6	0	1.79
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		6		6	0	1.79
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		6		6	0	1.79
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		7 060		-1 427	8 486	594.76
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		178		191	-13	-6.76
Sur opérations en capital		1 150		3 542	-2 392	-67.53
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		1 328		3 733	-2 405	-64.42
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		8 388		2 097	6 291	299.96
Sur opérations en capital				209	-209	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		8 388		2 306	6 081	263.67
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		-7 060		1 427	-8 486	-594.76
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		446 555		562 813	-116 258	-20.66
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		446 555		562 813	-116 258	-20.66
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>						

La production globale des deux ateliers (255 K euros) décroît de 34 K euros à cause de la fermeture de 2 mois liée à la pandémie de COVID-19. La marge brute (69,3% du chiffre d'affaires contre 66,3% en 2019) est de 180 K euros contre 195 K euros en 2019. Des économies liées à la COVID-19 sont réalisées sur les frais généraux et la masse salariale des salariés en insertion. Pour ce qui concerne les recettes, le financement du SPIP se maintient aux alentours de 12 K euros. L'amélioration du taux de marge et la baisse de l'ensemble des frais rejaillit sur le Fonds Social Européen qui est nul (26 K euros en 2019). La subvention Interne de Fonctionnement (98 K euros) se stabilise à hauteur des 100 K euros demandés par la DDCS. Cependant, les démarches commerciales et la recherche d'un nouveau modèle économique demeurent indispensables pour pérenniser l'activité.

### 10.1.1.2 Le CHRS

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	75 258	70 070	5 188	7.40
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 563 861	1 579 626	-15 765	-1.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 018	6 934	-2 916	-42.05
Utilisations des fonds dédiés	50 194	13 514	36 680	271.43
Autres produits	147 777	143 336	4 441	3.10
<b>Total I</b>	<b>1 841 109</b>	<b>1 813 480</b>	<b>27 629</b>	<b>1.52</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	404 355	417 654	-13 299	-3.18
Aides financières	97 935	99 079	-1 144	-1.15
Impôts, taxes et versements assimilés	87 813	84 975	2 838	3.34
Salaires et traitements	787 642	759 219	28 423	3.74
Charges sociales	333 187	336 758	-3 571	-1.06
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 025	45 634	2 392	5.24
Dotations aux provisions	7 672		7 672	
Reports en fonds dédiés	52 545	49 600	2 945	5.94
Autres charges	30 946	20 046	10 900	54.38
<b>Total II</b>	<b>1 850 120</b>	<b>1 812 965</b>	<b>37 155</b>	<b>2.05</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-9 011</b>	<b>515</b>	<b>-9 526</b>	<b>NS</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation	42	41	1	1.76
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>1</b>	<b>1.76</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	4 658	5 022	-364	-7.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	<b>4 658</b>	<b>5 022</b>	<b>-364</b>	<b>-7.24</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>-4 617</b>	<b>-4 981</b>	<b>364</b>	<b>7.32</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-13 628</b>	<b>-4 466</b>	<b>-9 162</b>	<b>-205.13</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	2 364	66	2 298	NS
Sur opérations en capital	1 102		1 102	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	10 830	10 830		
<b>Total V</b>	<b>14 296</b>	<b>10 895</b>	<b>3 400</b>	<b>31.21</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	510	100	410	410.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	<b>510</b>	<b>100</b>	<b>410</b>	<b>410.00</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>13 786</b>	<b>10 795</b>	<b>2 990</b>	<b>27.70</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 855 446</b>	<b>1 824 416</b>	<b>31 030</b>	<b>1.70</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 855 288</b>	<b>1 818 087</b>	<b>37 201</b>	<b>2.05</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>158</b>	<b>6 329</b>	<b>-6 171</b>	<b>-97.51</b>

Les dépenses courantes croissent de 13 K euros soit une progression de 0,8%. Des économies ont été réalisées sur le coût des départs de salariés qui avaient été financés dès 2019 par la DDCS et sur certains frais généraux (alimentation, blanchissage, fluides...). Le changement de typologie des publics (proportion plus importante de ménages sans revenus) génère un surcoût de 10 K euros sur le pécule et une baisse des participations aux charges et de la CAF de 27 K euros. La masse salariale est bien maîtrisée. L'exercice se solde par un résultat équilibré. Il est à noter que la DDCS nous a repris le déficit de l'année 2018 à hauteur de 16 K euros. De plus, la logique de convergence tarifaire exigée par l'Etat a été gelée en 2020 et doit reprendre en 2021.

## 10.1.2 Soldes intermédiaires de gestion

### 10.1.2.1 Les ateliers du CHRS

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/ N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	258 973	100.00	292 571	100.00	-33 598	-11.48
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	249 096	96.19	283 199	96.80	-34 103	-12.04
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	9 877	3.81	9 373	3.20	505	5.38
<b>Production de l'exercice</b>	258 973	100.00	292 571	100.00	-33 598	-11.48
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe	79 415	30.67	97 361	33.28	-17 946	-18.43
<b>Marge brute de production</b>	179 558	69.33	195 210	66.72	-15 652	-8.02
<b>Marge brute globale</b>	179 558	69.33	195 210	66.72	-15 652	-8.02
- Autres achats + charges externes	87 686	33.86	104 298	35.65	-16 611	-15.93
<b>Valeur ajoutée</b>	91 872	35.48	90 913	31.07	959	1.05
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel	183 432 20 694 113 690 31 684	70.83 7.99 43.90 12.23	260 995 29 354 188 354 42 024	89.21 10.03 64.38 14.36	-77 563 -8 660 -74 664 -10 340	-29.72 -29.50 -39.64 -24.61
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	109 236	42.18	92 175	31.51	17 060	18.51
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions	2 467 36 497 198 68 501	0.95 14.09 0.08 26.45	3 667 31 236 1 840 67 879	1.25 10.68 0.63 23.20	-1 200 5 261 -1 641 622	-32.73 16.84 -89.22 0.92
<b>Résultat d'exploitation</b>	6 903	2.67	-1 433	-0.49	8 336	581.71
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	6		6		0	1.79
<b>Résultat courant</b>	6 909	2.67	-1 427	-0.49	8 336	584.22
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	1 328 8 388	0.51 3.24	3 733 2 306	1.28 0.79	-2 405 6 081	-64.42 263.67
<b>Résultat exceptionnel</b>	-7 060	-2.73	1 427	0.49	-8 486	-594.76
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés	-150	-0.06			-150	
<b>Résultat NET</b>						

10.1.2.2 Le CHRS

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/ N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	75 258	100.00	70 070	100.00	5 188	7.40
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	75 258	100.00	70 070	100.00	5 188	7.40
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	75 258	100.00	70 070	100.00	5 188	7.40
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	75 258	100.00	70 070	100.00	5 188	7.40
<b>Marge brute globale</b>	75 258	100.00	70 070	100.00	5 188	7.40
- Autres achats + charges externes	404 355	537.29	417 654	596.05	-13 299	-3.18
<b>Valeur ajoutée</b>	-329 097	-437.29	-347 584	-496.05	18 487	5.32
+ Subventions d'exploitation	1 563 861	NS	1 579 626	NS	-15 765	-1.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	87 813	116.68	84 975	121.27	2 838	3.34
- Salaires du personnel	787 642	NS	759 219	NS	28 423	3.74
- Charges sociales du personnel	307 722	408.89	316 465	451.64	-8 742	-2.76
- Charges de l'exploitant	25 465	33.84	20 294	28.96	5 171	25.48
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	26 122	34.71	51 089	72.91	-24 967	-48.87
+ Autres produits de gestion courante	197 377	262.27	156 849	223.85	40 528	25.84
- Autres charges de gestion courante	180 324	239.61	168 725	240.79	11 599	6.87
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	4 018	5.34	6 934	9.90	-2 916	-42.05
- Dotations aux amortissements	48 025	63.81	45 634	65.13	2 392	5.24
- Dotations aux provisions	7 672	10.19			7 672	
<b>Résultat d'exploitation</b>	-8 503	-11.30	515	0.73	-9 018	NS
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	42	0.06	41	0.06	1	1.76
- Charges financières	4 658	6.19	5 022	7.17	-364	-7.24
<b>Résultat courant</b>	-13 120	-17.43	-4 466	-6.37	-8 654	-193.75
+ Produits exceptionnels	14 296	19.00	10 895	15.55	3 400	31.21
- Charges exceptionnelles	510	0.68	100	0.14	410	410.00
<b>Résultat exceptionnel</b>	13 786	18.32	10 795	15.41	2 990	27.70
- Impôt sur les bénéfices	508	0.68			508	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	158	0.21	6 329	9.03	-6 171	-97.51

## 10.2 L'insertion

### 10.2.1 Compte de résultat

#### 10.2.1.1 LOGEX, formation dans les ateliers, allocataires RSA, IML accompagnement, Jeunes Exilés Rezéens, Pôle Urgence

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	232 451		265 034	-32 583 -12.29
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	897 192		680 617	216 575 31.82
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	15 143			15 143
Mécénats	5 000			5 000
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 227		11 996	5 230 43.60
Utilisations des fonds dédiés	1 067		30 983	-29 916 -96.56
Autres produits	88 374		73 284	15 090 20.59
<b>Total I</b>	<b>1 256 454</b>		<b>1 061 914</b>	<b>194 540 18.32</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	322 577		274 680	47 897 17.44
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	54 707		54 312	394 0.73
Salaires et traitements	469 802		460 686	9 116 1.98
Charges sociales	181 493		186 950	-5 457 -2.92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 863		19 123	2 740 14.33
Dotations aux provisions	17 723		19 285	-1 562 -8.10
Reports en fonds dédiés	138 895		3 732	135 163 NS
Autres charges	5 486		8 545	-3 058 -35.79
<b>Total II</b>	<b>1 212 546</b>		<b>1 027 312</b>	<b>185 234 18.03</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>43 908</b>		<b>34 602</b>	<b>9 306 26.90</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation	209	262	-53	-20.24
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	209	262	-53	-20.24
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	569	614	-44	-7.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	569	614	-44	-7.24
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-360	-351	-9	-2.47
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	43 548	34 251	9 298	27.15
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	2 489		2 489	
Sur opérations en capital	1 142		1 142	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	29 813	1 923	27 889	NS
<b>Total V</b>	33 443	1 923	31 520	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	302	13 070	-12 769	-97.69
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	302	13 070	-12 769	-97.69
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	33 142	-11 147	44 288	397.32
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 290 107	1 064 100	226 007	21.24
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 213 416	1 040 996	172 421	16.56
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	76 690	23 104	53 586	231.93

	Excédent	Déficit
Logement extérieur	47 000 €	
Formation dans les ateliers	3 000 €	
Bénéficiaires du RSA		1 000 €
IML Accompagnement	7 000 €	
ASLH	18 000 €	
Jeunes Exilés Rezéens	3 000 €	
Maisons Relais		
Pôle Urgence	19 000 €	

**Logement Extérieur et Femmes Victimes de Violence** : le coût de la vacance de logements est bien maîtrisé. Nous avons été contraints de faire des travaux importants dans 1 logement suite à des dégradations pour un coût de 8 K euros. Le coût des impayés est bien maîtrisé avec un niveau de l'ordre de 4 K euros. Les dépenses de fluides sont stables. La reprise technique de la plus-value de cession de l'ancien siège génère une reprise exceptionnelle de 28 K euros. Le dispositif des Femmes Victimes de Violence est très bien financé. L'exercice se solde par un excédent de 47 K euros. Le dispositif des Femmes Victimes de Violence devrait nous laisser un peu plus de souplesse quant à l'équilibre financier.

**Formation dans les Ateliers** : les prestations de formation Prépa-Avenir (Région) se poursuivent. Le chiffre d'affaires relatif à ces heures de formation passe de 103 K euros à 107 K euros. Le dispositif de dynamisation RSA est maintenu en l'état par le Conseil Départemental avec un financement annuel de 43 K euros. Le dispositif appelé 100% inclusion a débuté au dernier trimestre 2019 pour un chiffre d'affaires de 33 K euros en 2020. La certification QUALIOPi obligatoire à fin 2021 devrait consolider notre activité pour les années à venir. Afin de préparer le dossier de cette certification, une provision pour charges de 2 K euros est passée dans les comptes 2020. Grâce à la diversification des activités, le résultat dégagé est excédentaire de 3 K euros ce qui montre la nécessité de développer le nombre d'heures de formation. L'équilibre de ce budget est extrêmement fragile car nos formations sont payées à l'heure et au nombre de participants. Nous sommes donc tributaires du nombre de personnes orientées et de leur taux de participation. Il convient d'être très vigilant au remplissage de nos sessions afin d'équilibrer ce dispositif. Nous sommes plus confiants avec le nouveau marché passé avec la Région qui revalorise le prix de l'heure de formation d'un euro.

**Allocataires du RSA** : le Conseil Départemental ne nous paie pas l'intégralité des suivis assurés. Les frais sont conformes au budget et bien maîtrisés. L'exercice se solde par un déficit de 2 K euros.

**IML-Accompagnement** : le nombre réel de ménages accompagnés correspond quasiment à celui financé. L'exercice se solde par un excédent de 7 K euros. Il convient de poursuivre notre vigilance quant au nombre de ménages accompagnés et à la réduction au maximum de la vacance, pour poursuivre l'équilibre de ce dispositif.

**Jeunes Exilés Rezéens** : nous n'avons pas eu de dépenses imprévues contrairement à celles subies pour le lancement du dispositif en 2019. Les frais ayant été bien maîtrisés, l'exercice se solde par un excédent de 3 K euros.

**Pôle Urgence** : pour le foyer de nuit, la DDCS nous finance au même niveau qu'en 2017 sans tenir compte des revalorisations du point FEHAP et de l'ancienneté car notre prix de journée serait très largement supérieur à la moyenne nationale. En 2019, aucune dépense exceptionnelle n'est venue dégrader ce budget. L'ouverture de nouvelles places en pérennisation et en surcapacité hivernale a permis d'augmenter l'offre de places en urgence, ce qui nous a donné une bouffée d'oxygène au niveau financier. Les frais sont bien maîtrisés (pas de loyer payé pour le foyer, fluides maîtrisés...). L'exercice se solde par un excédent de 19 K euros, ce qui est la première fois depuis 2016. Cet excédent absorbe une partie des déficits cumulés mais il reste encore 24 K euros à compenser. Comme tous les ans, la question du maintien du foyer d'urgence à son adresse actuelle subsiste.

### 10.2.1.2 Le CAO

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 845	23 386	-20 541	-87.83
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	266 432	654 464	-388 032	-59.29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	27 163	18 108	9 055	50.01
Utilisations des fonds dédiés	23 612		23 612	
Autres produits	9 294	11 002	-1 708	-15.52
<b>Total I</b>	<b>329 346</b>	<b>706 960</b>	<b>-377 614</b>	<b>-53.41</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	137 084	313 432	-176 348	-56.26
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	16 091	25 503	-9 412	-36.91
Salaires et traitements	63 529	183 258	-119 729	-65.33
Charges sociales	64 440	88 510	-24 071	-27.20
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 471	27 469	-14 998	-54.60
Dotations aux provisions	1 364	19 200	-17 836	-92.89
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	31 680	18 679	13 001	69.60
<b>Total II</b>	<b>326 659</b>	<b>676 051</b>	<b>-349 392</b>	<b>-51.68</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>2 687</b>	<b>30 908</b>	<b>-28 221</b>	<b>-91.31</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dans un souci d'économie, l'Etat a décidé de fermer tous les CAO au 30 juin 2020 en transformant ces places dans le dispositif HUDA. Une place CAO est financée 23 euros par jour alors qu'en HUDA, il s'agit de 16,38 euros. Il subsiste encore quelques dépenses au 2ème semestre pour le CAO car certains ménages n'ont pas trouvé de solution de sortie du dispositif. Ces dépenses sont financées par le fonds de secours issu de l'excédent 2019 (au 31/12/2020, il reste 6 K euros pour solder ces dépenses en 2021). Le CAO dégage un excédent de 2 K euros

10.2.1.3 L'HUDA

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	46 573		8 437		38 136	451.99
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	441 159		194 728		246 431	126.55
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 459		29		4 430	NS
Utilisations des fonds dédiés	5 163				5 163	
Autres produits	16 206		1 541		14 665	951.39
<b>Total I</b>	<b>513 561</b>		<b>204 736</b>		<b>308 825</b>	<b>150.84</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	283 756		91 398		192 358	210.46
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	14 599		4 256		10 344	243.06
Salaires et traitements	130 486		42 701		87 785	205.58
Charges sociales	42 928		44 360		-1 432	-3.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 148		2 387		16 761	702.04
Dotations aux provisions	32 782		6 190		26 592	429.59
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	8 058		1 529		6 530	427.19
<b>Total II</b>	<b>531 757</b>		<b>192 821</b>		<b>338 936</b>	<b>175.78</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-18 196</b>		<b>11 916</b>		<b>-30 112</b>	<b>-252.71</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>				
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	-18 196	11 916	-30 112	-252.71
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	1 429		1 429	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	1 429		1 429	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	-1 429		-1 429	
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	513 561	204 736	308 825	150.84
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	533 186	192 821	340 365	176.52
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-19 625	11 916	-31 541	-264.70

Quant à l'HUDA, le résultat est déficitaire de 20 K euros car le plan de restructuration du parc de logements ne donnera toute sa mesure qu'en 2021. L'exercice de la consolidation CAO/HUDA se solde donc par un déficit de 18 K euros. Bien sûr, il conviendra d'avoir une attention particulière à ce dispositif car les financements sont limités par rapport à la mission qui nous est confiée.

#### 10.2.1.4 Les Maisons Relais

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service		6 096	-6 096	-100.00
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	163 520	163 520		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	369		369	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	358	902	-544	-60.30
Utilisations des fonds dédiés	17 764	12 460	5 304	42.57
Autres produits	147 691	135 965	11 726	8.62
<b>Total I</b>	<b>329 702</b>	<b>318 943</b>	<b>10 759</b>	<b>3.37</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	140 240	139 037	1 204	0.87
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	14 457	11 129	3 328	29.91
Salaires et traitements	106 233	100 525	5 708	5.68
Charges sociales	42 185	34 892	7 292	20.90
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 971	16 094	877	5.45
Dotations aux provisions	3 430	2 982	448	15.03
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	768	2 360	-1 592	-67.47
<b>Total II</b>	<b>324 283</b>	<b>307 018</b>	<b>17 265</b>	<b>5.62</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>5 419</b>	<b>11 925</b>	<b>-6 506</b>	<b>-54.56</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>				
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	5 419	11 925	-6 506	-54.56
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	5 419		5 419	
Sur opérations en capital		11 925	-11 925	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	5 419	11 925	-6 506	-54.56
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	-5 419	-11 925	6 506	54.56
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	329 702	318 943	10 759	3.37
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	329 702	318 943	10 759	3.37
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>				

Le financement est bien calibré. Nous avons entrepris des travaux dans plusieurs logements suite à des départs ou des décès, ce qui a généré une dépense d'entretien inhabituelle de 6 K euros. De plus, nous avons payé une régularisation de charges locatives pour 2019 qui n'était pas prévue (5 K euros). De longs arrêts maladie pèsent sur ce budget avec un surcoût de 6 K euros. L'exercice se solde par un déficit de 7 K euros qui a fait l'objet d'une reprise en fonds dédiés. Ainsi, le cumul de ces fonds dédiés atteint désormais 77 K euros.

### 10.2.1.5 Le Pôle Urgence

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	503 441		344 958		158 483	45.94
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	463		1 909		-1 445	-75.72
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	4 470		7 679		-3 209	-41.79
<b>Total I</b>	<b>508 375</b>		<b>354 545</b>		<b>153 829</b>	<b>43.39</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	101 265		87 026		14 240	16.36
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	21 279		20 735		544	2.62
Salaires et traitements	176 895		173 936		2 959	1.70
Charges sociales	75 275		72 502		2 774	3.83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 647		2 360		287	12.15
Dotations aux provisions	2 429		2 818		-389	-13.81
Reports en fonds dédiés	108 232				108 232	
Autres charges	1 382		960		422	44.01
<b>Total II</b>	<b>489 406</b>		<b>360 337</b>		<b>129 069</b>	<b>35.82</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>18 968</b>		<b>-5 792</b>		<b>24 760</b>	<b>427.51</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>				
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	18 968	-5 792	24 760	427,51
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	508 375	354 545	153 829	43,39
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	489 406	360 337	129 069	35,82
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	18 968	-5 792	24 760	427,51

Pour le foyer de nuit, la DDCS nous finance au même niveau qu'en 2017 sans tenir compte des revalorisations du point FEHAP et de l'ancienneté car notre prix de journée serait très largement supérieur à la moyenne nationale. En 2019, aucune dépense exceptionnelle n'est venue dégrader ce budget. L'ouverture de nouvelles places en pérennisation et en surcapacité hivernale a permis d'augmenter l'offre de places en urgence, ce qui nous a donné une bouffée d'oxygène au niveau financier. Les frais sont bien maîtrisés (pas de loyer payé pour le foyer, fluides maîtrisés...). L'exercice se solde par un excédent de 19 K euros, ce qui est la première fois depuis 2016. Cet excédent absorbe une partie des déficits cumulés mais il reste encore 24 K euros à compenser. Comme tous les ans, la question du maintien du foyer d'urgence à son adresse actuelle subsiste.

## 10.2.2 Soldes intermédiaires de gestion

### 10.2.2.1 LOGEX, formation dans les ateliers, allocataires RSA, IML accompagnement, Jeunes Exilés Rezéens, Pôle Urgence

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	232 451	100.00	265 034	100.00	-32 583	-12.29
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée	232 451	100.00	265 034	100.00	-32 583	-12.29
<b>Production de l'exercice</b>	232 451	100.00	265 034	100.00	-32 583	-12.29
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	232 451	100.00	265 034	100.00	-32 583	-12.29
<b>Marge brute globale</b>	232 451	100.00	265 034	100.00	-32 583	-12.29
- Autres achats + charges externes	322 577	138.77	274 680	103.64	47 897	17.44
<b>Valeur ajoutée</b>	-90 126	-38.77	-9 646	-3.64	-80 480	-834.29
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel	897 192 54 707 469 802 181 493	385.97 23.53 202.11 78.08	680 617 54 312 460 686 186 950	256.80 20.49 173.82 70.54	216 575 394 9 116 -5 457	31.82 0.73 1.98 -2.92
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	101 064	43.48	-30 977	-11.69	132 041	426.25
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions	109 392 143 279 17 227 21 863 17 723	47.06 61.64 7.41 9.41 7.62	104 267 12 277 11 996 19 123 19 285	39.34 4.63 4.53 7.22 7.28	5 125 131 002 5 230 2 740 -1 562	4.92 NS 43.60 14.33 -8.10
<b>Résultat d'exploitation</b>	44 818	19.28	34 602	13.06	10 216	29.52
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	209 569	0.09 0.24	262 614	0.10 0.23	-53 -44	-20.24 -7.24
<b>Résultat courant</b>	44 458	19.13	34 251	12.92	10 207	29.80
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	33 443 302	14.39 0.13	1 923 13 070	0.73 4.93	31 520 -12 769	NS -97.69
<b>Résultat exceptionnel</b>	33 142	14.26	-11 147	-4.21	44 288	397.32
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés	910	0.39			910	
<b>Résultat NET</b>	76 690	32.99	23 104	8.72	53 586	231.93

### 10.2.2.2 Le CAO

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	2 845	100.00	23 386	100.00	-20 541	-87.83
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	2 845	100.00	23 386	100.00	-20 541	-87.83
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	2 845	100.00	23 386	100.00	-20 541	-87.83
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	2 845	100.00	23 386	100.00	-20 541	-87.83
<b>Marge brute globale</b>	2 845	100.00	23 386	100.00	-20 541	-87.83
- Autres achats + charges externes	137 084	NS	313 432	NS	-176 348	-56.26
<b>Valeur ajoutée</b>	-134 239	NS	-290 047	NS	155 807	53.72
+ Subventions d'exploitation	266 432	NS	654 464	NS	-388 032	-59.29
- Impôts, taxes et versements assimilés	16 091	565.60	25 503	109.05	-9 412	-36.91
- Salaires du personnel	63 529	NS	183 258	783.64	-119 729	-65.33
- Charges sociales du personnel	64 440	NS	88 510	378.48	-24 071	-27.20
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-11 867	-417.12	67 146	287.13	-79 013	-117.67
+ Autres produits de gestion courante	32 906	NS	11 002	47.05	21 904	199.09
- Autres charges de gestion courante	31 680	NS	18 679	79.87	13 001	69.60
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	27 163	954.80	18 108	77.43	9 055	50.01
- Dotations aux amortissements	12 471	438.37	27 469	117.46	-14 998	-54.60
- Dotations aux provisions	1 364	47.95	19 200	82.10	-17 836	-92.89
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 687	94.45	30 908	132.17	-28 221	-91.31
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	105	3.68	131	0.56	-27	-20.24
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	2 792	98.13	31 039	132.73	-28 248	-91.01
+ Produits exceptionnels			319	1.36	-319	-100.00
- Charges exceptionnelles	1 162	40.84	588	2.51	574	97.60
<b>Résultat exceptionnel</b>	-1 162	-40.84	-269	-1.15	-893	-331.94
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	1 630	57.29	30 770	131.58	-29 141	-94.70

### 10.2.2.3 L'HUDA

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	46 573	100.00	8 437	100.00	38 136	451.99
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée	46 573	100.00	8 437	100.00	38 136	451.99
<b>Production de l'exercice</b>	46 573	100.00	8 437	100.00	38 136	451.99
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	46 573	100.00	8 437	100.00	38 136	451.99
<b>Marge brute globale</b>	46 573	100.00	8 437	100.00	38 136	451.99
- Autres achats + charges externes	283 756	609.27	91 398	NS	192 358	210.46
<b>Valeur ajoutée</b>	-237 183	-509.27	-82 961	-983.27	-154 222	-185.90
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel	441 159 14 599 130 486 42 928	947.25 31.35 280.18 92.17	194 728 4 256 42 701 44 360	NS 50.44 506.10 525.76	246 431 10 344 87 785 -1 432	126.55 243.06 205.58 -3.23
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	15 964	34.28	20 451	242.39	-4 487	-21.94
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions	21 370 8 058 4 459 19 148 32 782	45.88 17.30 9.57 41.11 70.39	1 541 1 529 29 2 387 6 190	18.27 18.12 0.35 28.30 73.37	19 828 6 530 4 430 16 761 26 592	NS 427.19 NS 702.04 429.59
<b>Résultat d'exploitation</b>	-18 196	-39.07	11 916	141.23	-30 112	-252.71
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-18 196	-39.07	11 916	141.23	-30 112	-252.71
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	1 429	3.07			1 429	
<b>Résultat exceptionnel</b>	-1 429	-3.07			-1 429	
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	-19 625	-42.14	11 916	141.23	-31 541	-264.70

#### 10.2.2.4 Les Maison Relais

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>			6 096	100.00	-6 096	-100.00
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue			6 096	100.00	-6 096	-100.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>			6 096	100.00	-6 096	-100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>			6 096	100.00	-6 096	-100.00
<b>Marge brute globale</b>			6 096	100.00	-6 096	-100.00
- Autres achats + charges externes	140 240		139 037	NS	1 204	0.87
<b>Valeur ajoutée</b>	-140 240		-132 940	NS	-7 300	-5.49
+ Subventions d'exploitation	163 520		163 520	NS		
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 457		11 129	182.54	3 328	29.91
- Salaires du personnel	106 233		100 525	NS	5 708	5.68
- Charges sociales du personnel	42 185		34 892	572.35	7 292	20.90
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-139 595		-115 966	NS	-23 628	-20.38
+ Autres produits de gestion courante	155 324		148 424	NS	6 899	4.65
- Autres charges de gestion courante	768		2 360	38.70	-1 592	-67.47
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	358		902	14.80	-544	-60.30
- Dotations aux amortissements	16 971		16 094	264.00	877	5.45
- Dotations aux provisions	3 430		2 982	48.91	448	15.03
<b>Résultat d'exploitation</b>	-5 081		11 925	195.60	-17 006	-142.61
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	-5 081		11 925	195.60	-17 006	-142.61
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	5 419		11 925	195.60	-6 506	-54.56
<b>Résultat exceptionnel</b>	-5 419		-11 925	-195.60	6 506	54.56
- Impôt sur les bénéfices	-10 500				-10 500	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>						

### 10.2.2.5 Le Pôle Urgence

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Marge brute globale</b>						
- Autres achats + charges externes	101 265		87 026		14 240	16.36
<b>Valeur ajoutée</b>	-101 265		-87 026		-14 240	-16.36
+ Subventions d'exploitation	503 441		344 958		158 483	45.94
- Impôts, taxes et versements assimilés	21 279		20 735		544	2.62
- Salaires du personnel	176 895		173 936		2 959	1.70
- Charges sociales du personnel	75 275		72 502		2 774	3.83
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	128 726		-9 240		137 966	NS
+ Autres produits de gestion courante	4 470		7 679		-3 209	-41.79
- Autres charges de gestion courante	109 614		960		108 654	NS
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	463		1 909		-1 445	-75.72
- Dotations aux amortissements	2 647		2 360		287	12.15
- Dotations aux provisions	2 429		2 818		-389	-13.81
<b>Résultat d'exploitation</b>	18 968		-5 792		24 760	427.51
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>	18 968		-5 792		24 760	427.51
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	18 968		-5 792		24 760	427.51

## 10.3 Le Pôle IAE

### 10.3.1 Compte de résultat

#### 10.3.1.1 L'atelier Bara'Mel

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	84 515		104 644		-20 129	-19.24
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	647 370		725 549		-78 179	-10.78
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			11 214		-11 214	-100.00
Utilisations des fonds dédiés	2 028				2 028	
Autres produits	1 220		2 301		-1 080	-46.96
<b>Total I</b>	<b>735 133</b>		<b>843 708</b>		<b>-108 574</b>	<b>-12.87</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	105 245		97 582		7 663	7.85
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	42 606		33 512		9 093	27.13
Salaires et traitements	486 802		583 139		-96 337	-16.52
Charges sociales	73 848		93 419		-19 571	-20.95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 139		23 153		-3 013	-13.02
Dotations aux provisions	5 556				5 556	
Reports en fonds dédiés	15 000				15 000	
Autres charges	214		5		209	NS
<b>Total II</b>	<b>749 410</b>		<b>830 810</b>		<b>-81 400</b>	<b>-9.80</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-14 276</b>		<b>12 897</b>		<b>-27 174</b>	<b>-210.69</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	3 177	28	3 149	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	3 177	28	3 149	NS
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-3 177	-28	-3 149	NS
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	-17 453	12 869	-30 322	-235,62
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	17 028	1 500	15 528	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	17 028	1 500	15 528	NS
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	125		125	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	125		125	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	16 903	1 500	15 403	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	752 162	845 208	-93 046	-11,01
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	752 712	830 838	-78 126	-9,40
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	-551	14 369	-14 920	-103,83

La production de l'atelier vendue à Terrena décroît avec 210 tonnes vendues sur l'année (au lieu de 359 tonnes en 2019). La valorisation des déchets (GAEC La Blanche) compense largement la baisse d'activité en lien avec Terrena. La fermeture de l'atelier pendant le premier confinement lié à la COVID-19 explique la baisse du chiffre d'affaires (85 K euros contre 105 K euros en 2019). Les dépenses courantes sont bien maîtrisées. Cependant, des dépenses inhabituelles (sécurisation du site de St Herblain pour 15 K euros et frais de recherche de financements pour 6 K euros) sont venues impacter l'activité. En novembre 2020, nous avons perçu du Fonds Départemental d'Insertion (30 K euros) issu du redéploiement des aides au poste économisées par la DIRECCTE au 1er semestre 2020, ce qui montre le soutien massif de l'Etat. Nous mobilisons 33 K euros de Fonds Social Européen. L'exercice se solde par un déficit de 1 K euros. La poursuite de la diversification de l'activité (nouveaux clients, formation CQP, spiruline...) est encore nécessaire. En effet, nous devons faire évoluer le chiffre d'affaires afin de financer le remboursement des emprunts liés aux nouvelles installations du futur site de St Herblain et réduire les effets de la fluctuation des subventions et de mieux équilibrer notre budget. Pour 2021, nous ne connaissons pas encore le niveau exact des financements européens.

### 10.3.1.2 L'atelier Réagir Ensemble

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	434 147	416 094	18 052	4.34
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	785 511	894 961	-109 450	-12.23
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	75		75	
Utilisations des fonds dédiés	4 600		4 600	
Autres produits	7 319	7 550	-231	-3.06
<b>Total I</b>	<b>1 231 651</b>	<b>1 318 605</b>	<b>-86 954</b>	<b>-6.59</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	180 576	156 324	24 253	15.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	45 207	48 224	-3 017	-6.26
Salaires et traitements	738 168	855 636	-117 468	-13.73
Charges sociales	130 733	161 532	-30 800	-19.07
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	35 854	37 270	-1 416	-3.80
Dotations aux provisions	19 811	3 007	16 804	558.73
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 343	385	958	248.53
<b>Total II</b>	<b>1 151 693</b>	<b>1 262 378</b>	<b>-110 685</b>	<b>-8.77</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>79 958</b>	<b>56 227</b>	<b>23 732</b>	<b>42.21</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés		112	-112	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>		112	-112	-100.00
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		-112	112	100.00
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	79 958	56 114	23 844	42.49
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		1 170	-1 170	-100.00
Sur opérations en capital	1 000		1 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	1 000	1 170	-170	-14.56
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	500	1 680	-1 180	-70.24
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	500	1 680	-1 180	-70.24
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	500	-510	1 010	198.12
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 232 651	1 319 775	-87 124	-6.60
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 152 193	1 264 171	-111 977	-8.86
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	80 458	55 605	24 854	44.70

Malgré la fermeture du chantier d'insertion pendant le premier confinement lié à la COVID-19, la production progresse pour les activités espaces verts et bâtiment. Les marges brutes de production ne décroissent que de 6 K euros. En novembre 2020, nous avons perçu du Fonds Départemental d'Insertion (39 K euros) issu du redéploiement des aides au poste économisées par la DIRECCTE au 1er semestre 2020. Les frais généraux sont bien maîtrisés. Les bonnes performances économiques précitées influent sur les financements européens qui sont nuls (pas assez de dépenses pour en obtenir). L'exercice se solde par un excédent de 80 K euros. Le maintien du niveau d'activité dégagé en 2020 permettrait de disposer de moyens pour renforcer l'équipe et développer ce chantier.

## 10.3.2 Soldes intermédiaires de gestion

### 10.3.2.1 L'atelier Bara'Mel

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	84 515	100.00	104 644	100.00	-20 129	-19.24
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue + Production stockée ou déstockage + Production immobilisée	84 515	100.00	104 644	100.00	-20 129	-19.24
<b>Production de l'exercice</b>	84 515	100.00	104 644	100.00	-20 129	-19.24
- Matières premières, approvisionnements consommés - Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	84 515	100.00	104 644	100.00	-20 129	-19.24
<b>Marge brute globale</b>	84 515	100.00	104 644	100.00	-20 129	-19.24
- Autres achats + charges externes	105 245	124.53	97 582	93.25	7 663	7.85
<b>Valeur ajoutée</b>	-20 730	-24.53	7 062	6.75	-27 792	-393.55
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires du personnel - Charges sociales du personnel - Charges de l'exploitant	647 370 42 606 486 802 69 921 3 927	765.98 50.41 575.99 82.73 4.65	725 549 33 512 583 139 91 737 1 682	693.35 32.03 557.26 87.67 1.61	-78 179 9 093 -96 337 -21 816 2 245	-10.78 27.13 -16.52 -23.78 133.42
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	23 385	27.67	22 540	21.54	844	3.75
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante + Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions	1 220 214 20 139 5 556	1.44 0.25 23.83 6.57	2 301 5 11 214 23 153	2.20 2.20 10.72 22.13	-1 080 209 -11 214 -3 013 5 556	-46.96 NS -100.00 -13.02 NS
<b>Résultat d'exploitation</b>	-1 305	-1.54	12 897	12.32	-14 202	-110.11
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	3 177	3.76	28	0.03	3 149	NS
<b>Résultat courant</b>	-4 481	-5.30	12 869	12.30	-17 351	-134.82
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	17 028 125	20.15 0.15	1 500	1.43	15 528 125	NS NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	16 903	20.00	1 500	1.43	15 403	NS
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés	12 972	15.35			12 972	
<b>Résultat NET</b>	-551	-0.65	14 369	13.73	-14 920	-103.83

### 10.3.2.2 L'atelier Réagir Ensemble

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	434 147	100.00	419 926	100.00	14 221	3.39
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	434 147	100.00	416 094	99.09	18 052	4.34
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée			3 832	0.91	-3 832	-100.00
<b>Production de l'exercice</b>	434 147	100.00	419 926	100.00	14 221	3.39
- Matières premières, approvisionnements consommés	63 756	14.69	43 692	10.40	20 064	45.92
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	370 391	85.31	376 234	89.60	-5 843	-1.55
<b>Marge brute globale</b>	370 391	85.31	376 234	89.60	-5 843	-1.55
- Autres achats + charges externes	116 821	26.91	112 631	26.82	4 189	3.72
<b>Valeur ajoutée</b>	253 570	58.41	263 602	62.77	-10 032	-3.81
+ Subventions d'exploitation	785 511	180.93	894 961	213.12	-109 450	-12.23
- Impôts, taxes et versements assimilés	45 207	10.41	48 224	11.48	-3 017	-6.26
- Salaires du personnel	738 168	170.03	855 636	203.76	-117 468	-13.73
- Charges sociales du personnel	130 733	30.11	161 532	38.47	-30 800	-19.07
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	124 973	28.79	93 171	22.19	31 802	34.13
+ Autres produits de gestion courante	7 319	1.69	3 718	0.89	3 601	96.85
- Autres charges de gestion courante	1 343	0.31	385	0.09	958	248.53
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	75	0.02			75	
- Dotations aux amortissements	35 854	8.26	37 270	8.88	-1 416	-3.80
- Dotations aux provisions	19 811	4.56	3 007	0.72	16 804	558.73
<b>Résultat d'exploitation</b>	75 358	17.36	56 227	13.39	19 132	34.03
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières			112	0.03	-112	-100.00
<b>Résultat courant</b>	75 358	17.36	56 114	13.36	19 244	34.29
+ Produits exceptionnels	1 000	0.23	1 170	0.28	-170	-14.56
- Charges exceptionnelles	500	0.12	1 680	0.40	-1 180	-70.24
<b>Résultat exceptionnel</b>	500	0.12	-510	-0.12	1 010	198.12
- Impôt sur les bénéfices	-4 600	-1.06			-4 600	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	80 458	18.53	55 605	13.24	24 854	44.70

## 10.4 Le CADA

### 10.4.1 Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	5 077		5 050	27 0.53
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	640 728		640 007	721 0.11
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 449		2 238	-789 -35.27
Utilisations des fonds dédiés	1 563		22 500	-20 937 -93.05
Autres produits	4 589		8 645	-4 055 -46.91
<b>Total I</b>	<b>653 406</b>		<b>678 440</b>	<b>-25 034 -3.69</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	283 870		299 821	-15 950 -5.32
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	25 747		27 638	-1 891 -6.84
Salaires et traitements	188 254		218 445	-30 191 -13.82
Charges sociales	110 105		109 820	285 0.26
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 370		31 025	345 1.11
Dotations aux provisions	1 600		2 716	-1 116 -41.08
Reports en fonds dédiés	1 102			1 102
Autres charges	11 431		4 886	6 545 133.94
<b>Total II</b>	<b>653 480</b>		<b>694 352</b>	<b>-40 872 -5.89</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-74</b>		<b>-15 911</b>	<b>15 837 99.53</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation	209		262		-53	-20.24
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	209		262		-53	-20.24
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	3 018		4 165		-1 147	-27.54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	3 018		4 165		-1 147	-27.54
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-2 808		-3 902		1 094	28.04
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	-2 883		-19 814		16 931	85.45
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	163				163	
Sur opérations en capital	5 062				5 062	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	20 795		24 205		-3 410	-14.09
<b>Total V</b>	26 020		24 205		1 815	7.50
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			155		-155	-100.00
Sur opérations en capital	1 058				1 058	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	1 058		155		903	582.60
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	24 962		24 050		912	3.79
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	679 635		702 907		-23 273	-3.31
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	657 555		698 671		-41 116	-5.88
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	22 079		4 236		17 843	421.20

Le budget du CADA est bien maîtrisé. Des économies sont réalisées sur les frais de transport à Paris (4 K euros), le parc de logements (24 K euros) et les fluides (2 K euros). La pandémie de COVID-19 nous a amené à verser un pécule exceptionnel (7 K euros) qui n'a pas été financé par la DDCS contrairement à ses instructions d'origine. L'exercice se solde par un excédent comptable de 22 K euros (24 K euros en présentation DDCS).

## 10.4.2 Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	5 077	100.00	5 050	100.00	27	0.53
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	5 077	100.00	5 050	100.00	27	0.53
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	5 077	100.00	5 050	100.00	27	0.53
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	5 077	100.00	5 050	100.00	27	0.53
<b>Marge brute globale</b>	5 077	100.00	5 050	100.00	27	0.53
- Autres achats + charges externes	283 870	NS	299 821	NS	-15 950	-5.32
<b>Valeur ajoutée</b>	-278 794	NS	-294 771	NS	15 977	5.42
+ Subventions d'exploitation	640 728	NS	640 007	NS	721	0.11
- Impôts, taxes et versements assimilés	25 747	507.18	27 638	547.29	-1 891	-6.84
- Salaires du personnel	188 254	NS	218 445	NS	-30 191	-13.82
- Charges sociales du personnel	110 105	NS	109 820	NS	285	0.26
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	37 828	745.16	-10 666	-211.21	48 494	454.65
+ Autres produits de gestion courante	5 935	116.91	31 144	616.72	-25 209	-80.94
- Autres charges de gestion courante	11 431	225.17	4 886	96.76	6 545	133.94
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	1 449	28.54	2 238	44.32	-789	-35.27
- Dotations aux amortissements	31 370	617.94	31 025	614.36	345	1.11
- Dotations aux provisions	1 600	31.53	2 716	53.79	-1 116	-41.08
<b>Résultat d'exploitation</b>	811	15.97	-15 911	-315.08	16 722	105.10
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	209	4.12	262	5.20	-53	-20.24
- Charges financières	3 018	59.44	4 165	82.47	-1 147	-27.54
<b>Résultat courant</b>	-1 998	-39.35	-19 814	-392.35	17 816	89.92
+ Produits exceptionnels	26 020	512.55	24 205	479.31	1 815	7.50
- Charges exceptionnelles	1 058	20.84	155	3.07	903	582.60
<b>Résultat exceptionnel</b>	24 962	491.71	24 050	476.24	912	3.79
- Impôt sur les bénéfices	885	17.43			885	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	22 079	434.93	4 236	83.89	17 843	421.20

## 10.5 La Plateforme de l'InterMédiation Locative

### 10.5.1 Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 689	3 263	425	13.03
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	734 831	707 692	27 139	3.83
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	46 256	28 772	17 485	60.77
Utilisations des fonds dédiés	28 809		28 809	
Autres produits	1 161 530	1 039 681	121 849	11.72
<b>Total I</b>	<b>1 975 115</b>	<b>1 779 408</b>	<b>195 706</b>	<b>11.00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 387 482	1 244 640	142 842	11.48
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	23 191	20 314	2 877	14.16
Salaires et traitements	170 259	150 699	19 560	12.98
Charges sociales	66 884	58 778	8 106	13.79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 599	23 958	1 642	6.85
Dotations aux provisions	25 177	39 102	-13 925	-35.61
Reports en fonds dédiés	29 761	24 369	5 392	22.13
Autres charges	204 933	201 122	3 811	1.89
<b>Total II</b>	<b>1 933 286</b>	<b>1 762 982</b>	<b>170 304</b>	<b>9.66</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>41 828</b>	<b>16 426</b>	<b>25 402</b>	<b>154.64</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	827	891	-65	-7.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	827	891	-65	-7.24
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-827	-891	65	7.24
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	41 001	15 535	25 467	163.93
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	1 163	2 813	-1 650	-58.65
Sur opérations en capital	1 694	3 200	-1 506	-47.06
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	20 496	1 322	19 174	NS
<b>Total V</b>	23 353	7 335	16 018	218.38
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	2 443	574	1 869	325.79
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	2 443	574	1 869	325.79
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	20 911	6 761	14 149	209.27
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 998 468	1 786 743	211 725	11.85
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 936 556	1 764 447	172 109	9.75
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	61 912	22 296	39 616	177.68

**IML classique** : ce dispositif est financé entre 2.400 et 2.550 euros par an et par ménage. En 2020, nous avons subi moins de dégradations et remises en état de logements (27 K euros contre 31 K euros en 2019). Les impayés de loyers décroissent de manière importante grâce à la mobilisation des équipes (28 K euros contre 48 K euros en 2019). Quant au plafonnement de la redevance, son coût baisse (48 K euros contre 68 K euros en 2019). L'amélioration de ces indicateurs participe grandement à équilibrer financièrement ce dispositif pour 2020 (déficit de 1 K euros), ce qui est très rare.

**IML sorties d'hôtels** : ce dispositif financé à hauteur de 8.600 euros par an et par ménage est bien calibré. Le coût du plafonnement des redevances s'accroît (109 K euros contre 90 K euros en 2019) soit 211 euros en moyenne par logement et par mois (174 euros en 2019). Le coût moyen des fluides diminue (108 euros par mois et par ménage contre 120 euros en 2019). L'ensemble des frais généraux est bien maîtrisé. L'exercice se solde par un excédent de 63 K euros.

**Le résultat de la plateforme** est excédentaire de 62 K euros. Les déficits des années précédentes sont désormais absorbés. Une grosse incertitude existe quant aux futurs financements à négocier avec l'Etat.

### 10.5.1.1 Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	% CA	31/12/2019	% CA	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	3 689	100,00	3 263	100,00	425	13,03
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	3 689	100,00	3 263	100,00	425	13,03
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>	3 689	100,00	3 263	100,00	425	13,03
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	3 689	100,00	3 263	100,00	425	13,03
<b>Marge brute globale</b>	3 689	100,00	3 263	100,00	425	13,03
- Autres achats + charges externes	1 387 482	NS	1 244 640	NS	142 842	11,48
<b>Valeur ajoutée</b>	-1 383 793	NS	-1 241 377	NS	-142 417	-11,47
+ Subventions d'exploitation	734 831	NS	707 692	NS	27 139	3,83
- Impôts, taxes et versements assimilés	23 191	628,70	20 314	622,46	2 877	14,16
- Salaires du personnel	170 259	NS	150 699	NS	19 560	12,98
- Charges sociales du personnel	66 884	NS	58 778	NS	8 106	13,79
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-909 296	NS	-763 475	NS	-145 821	-19,10
+ Autres produits de gestion courante	1 185 899	NS	1 039 681	NS	146 218	14,06
- Autres charges de gestion courante	233 000	NS	225 491	NS	7 508	3,33
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	46 256	NS	28 772	881,63	17 485	60,77
- Dotations aux amortissements	25 599	693,98	23 958	734,11	1 642	6,85
- Dotations aux provisions	25 177	682,55	39 102	NS	-13 925	-35,61
<b>Résultat d'exploitation</b>	39 082	NS	16 426	503,33	22 656	137,93
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	827	22,42	891	27,32	-65	-7,24
<b>Résultat courant</b>	38 256	NS	15 535	476,02	22 721	146,26
+ Produits exceptionnels	23 353	633,10	7 335	224,76	16 018	218,38
- Charges exceptionnelles	2 443	66,22	574	17,58	1 869	325,79
<b>Résultat exceptionnel</b>	20 911	566,87	6 761	207,18	14 149	209,27
- Impôt sur les bénéfices	-2 746	-74,44			-2 746	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	61 912	NS	22 296	683,20	39 616	177,68

## 10.6 Le siège social

### 10.6.1 Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	360		390		-30	-7.69
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	374		705		-332	-47.02
<b>Total I</b>	<b>734</b>		<b>1 095</b>		<b>-362</b>	<b>-33.02</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	374		705		-332	-47.02
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	15		30		-15	-50.00
<b>Total II</b>	<b>389</b>		<b>735</b>		<b>-347</b>	<b>-47.14</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>345</b>		<b>360</b>		<b>-15</b>	<b>-4.17</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation		128		180	-52	-28,98
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		128		180	-52	-28,98
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		128		180	-52	-28,98
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		473		540	-67	-12,42
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>						
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		861		1 275	-414	-32,45
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		389		735	-347	-47,14
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		473		540	-67	-12,42

Les produits intègrent les intérêts du livret et les cotisations des membres. L'exercice se solde par un excédent de 500 euros.

## 10.6.2 Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Marge brute globale</b>						
- Autres achats + charges externes		374		705	-332	-47.02
<b>Valeur ajoutée</b>		-374		-705	332	47.02
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		-374		-705	332	47.02
+ Autres produits de gestion courante		734		1 095	-362	-33.02
- Autres charges de gestion courante		15		30	-15	-50.00
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
<b>Résultat d'exploitation</b>		345		360	-15	-4.17
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers		128		180	-52	-28.98
- Charges financières						
<b>Résultat courant</b>		473		540	-67	-12.42
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>		473		540	-67	-12.42

## 10.7 Tous budgets confondus

### 10.7.1 Compte de résultat

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		360		390	-30	-7.69
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		991 566		1 056 670	-65 104	-6.16
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		6 729 543		6 748 039	-18 496	-0.27
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		15 512			15 512	
Mécénats		5 000			5 000	
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		101 667		83 942	17 725	21.12
Utilisations des fonds dédiés		134 951		79 456	55 495	69.84
Autres produits		1 601 189		1 444 728	156 461	10.83
<b>Total I</b>		<b>9 579 787</b>		<b>9 413 224</b>	<b>166 563</b>	<b>1.77</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		3 504 206		3 313 367	190 839	5.76
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		366 391		359 952	6 439	1.79
Salaires et traitements		3 431 760		3 716 598	-284 838	-7.66
Charges sociales		1 036 849		1 111 532	-74 682	-6.72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		302 590		296 352	6 238	2.10
Dotations aux provisions		117 545		95 301	22 243	23.34
Reports en fonds dédiés		345 535		77 701	267 834	344.70
Autres charges		316 303		289 782	26 520	9.15
<b>Total II</b>		<b>9 421 179</b>		<b>9 260 585</b>	<b>160 593</b>	<b>1.73</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>158 609</b>		<b>152 639</b>	<b>5 970</b>	<b>3.91</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation	699	882	-184	-20.85
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	699	882	-184	-20.85
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	12 249	10 832	1 417	13.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	12 249	10 832	1 417	13.08
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	-11 550	-9 950	-1 601	-16.09
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	147 058	142 689	4 369	3.06
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	6 357	4 559	1 797	39.42
Sur opérations en capital	28 178	8 242	19 936	241.88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	81 934	38 281	43 653	114.04
<b>Total V</b>	116 469	51 082	65 387	128.00
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	19 115	18 264	851	4.66
Sur opérations en capital	2 220	209	2 011	960.65
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		11 925	-11 925	-100.00
<b>Total VI</b>	21 335	30 398	-9 063	-29.81
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	95 133	20 684	74 450	359.94
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	9 696 955	9 465 188	231 766	2.45
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	9 454 763	9 301 815	152 947	1.64
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	242 192	163 373	78 819	48.24

Le résultat d'ensemble est excédentaire de 242 K euros. Il faut attendre l'exercice suivant pour voir le sort réservé par les financeurs à tous ces résultats. Dans l'état actuel de nos calculs, celui qui pourrait être acquis à l'Association serait excédentaire de 148 K euros (soit 1,6% du budget), ce qui va renforcer nos capitaux propres. Nous pourrions ainsi faire face plus facilement aux investissements et aux remboursements d'emprunts prévus pour les années à venir.

## 10.7.2 Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	1 001 443	100.00	1 069 874	100.00	-68 431	-6.40
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue	991 566	99.01	1 056 670	98.77	-65 104	-6.16
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	9 877	0.99	13 204	1.23	-3 327	-25.20
<b>Production de l'exercice</b>	1 001 443	100.00	1 069 874	100.00	-68 431	-6.40
- Matières premières, approvisionnements consommés	143 171	14.30	141 053	13.18	2 118	1.50
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	858 272	85.70	928 821	86.82	-70 549	-7.60
<b>Marge brute globale</b>	858 272	85.70	928 821	86.82	-70 549	-7.60
- Autres achats + charges externes	3 361 035	335.62	3 172 314	296.51	188 721	5.95
<b>Valeur ajoutée</b>	-2 502 763	-249.92	-2 243 493	-209.70	-259 270	-11.56
+ Subventions d'exploitation	6 729 543	671.98	6 748 039	630.73	-18 496	-0.27
- Impôts, taxes et versements assimilés	366 391	36.59	359 952	33.64	6 439	1.79
- Salaires du personnel	3 431 760	342.68	3 716 598	347.39	-284 838	-7.66
- Charges sociales du personnel	1 007 458	100.60	1 089 555	101.84	-82 098	-7.53
- Charges de l'exploitant	29 392	2.93	21 976	2.05	7 415	33.74
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-608 220	-60.73	-683 536	-63.89	75 316	11.02
+ Autres produits de gestion courante	1 724 412	172.19	1 511 370	141.27	213 043	14.10
- Autres charges de gestion courante	641 838	64.09	367 484	34.35	274 354	74.66
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	101 667	10.15	83 942	7.85	17 725	21.12
- Dotations aux amortissements	302 590	30.22	296 352	27.70	6 238	2.10
- Dotations aux provisions	117 545	11.74	95 301	8.91	22 243	23.34
<b>Résultat d'exploitation</b>	155 887	15.57	152 639	14.27	3 248	2.13
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	699	0.07	882	0.08	-184	-20.85
- Charges financières	12 249	1.22	10 832	1.01	1 417	13.08
<b>Résultat courant</b>	144 337	14.41	142 689	13.34	1 648	1.15
+ Produits exceptionnels	116 469	11.63	51 082	4.77	65 387	128.00
- Charges exceptionnelles	21 335	2.13	30 398	2.84	-9 063	-29.81
<b>Résultat exceptionnel</b>	95 133	9.50	20 684	1.93	74 450	359.94
- Impôt sur les bénéfices	-2 722	-0.27			-2 722	
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	242 192	24.18	163 373	15.27	78 819	48.24

## **10.8 La provision pour retraite**

Une provision retraite ou indemnité fin de carrière est constituée depuis l'exercice 2005. Compte tenu des variations d'effectifs et de divers ajustements, les comptes sont impactés d'une augmentation de provision de 35 K euros. La provision IFC à fin 2020 s'élève à 188 K euros et elle concerne exclusivement les salariés non financés sur le CHRS ou le CADA.

## **10.9 Impacts de la pandémie de COVID 19**

La pandémie de COVID-19 a eu des impacts sur nos comptes annuels 2020 : fermeture des chantiers IAE et des ateliers de CHRS (production en baisse), baisse de frais généraux, maintien des financements publics. Conformément aux mesures gouvernementales, nous avons eu recours à l'activité partielle pour les salariés permanents et en insertion des chantiers IAE, des ateliers de CHRS et de la formation. Leurs dépenses de salaire ont été prises en charge par l'Etat à hauteur de la quote-part légale et l'Association Trajet a financé le complément pour assurer un maintien de salaire à tous. Nous précisons également que la prime COVID attribuée à tous les salariés de l'Association a été prise en charge par l'Etat pour les dispositifs qu'il finance et sur nos fonds propres pour les autres services.

## **10.10 Changement de réglementation comptable**

Les Associations bénéficiaient auparavant d'un système dérogatoire pour la présentation de leurs comptes annuels. Ce système qui s'imposait à elles a été abrogé à partir des comptes annuels 2020. Dorénavant, nous répondons donc strictement aux mêmes règles de présentation des comptes annuels que les sociétés privées. Ceci a deux conséquences principales. La première se situe au niveau des financements d'investissement privés et publics qui doivent être repris dans le résultat sur plusieurs années alors qu'auparavant, ils figuraient dans les capitaux propres. La deuxième concerne la provision pour plus-value de cession de l'ancien siège de Trajet : désormais, cette provision n'est plus possible sauf pour le CHRS et le CADA qui conserve une dérogation liée au CASF. En 2020, nous avons donc dû solder toutes ces provisions devenues sans objet pour un montant de 47 K euros (cela concerne le LOGEX et l'IML) en passant une reprise exceptionnelle ce qui a un impact important sur le montant du résultat.

## 10.11 Le bilan de l'Association

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	15 036	14 420	616	1 049	-433	-41,29
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	366 396	40 302	326 095	319 053	7 042	2,21
	Constructions	2 402 760	752 590	1 650 170	1 681 549	-31 379	-1,87
	Installations techniques Matériel et outillage	2 683 575	1 952 726	730 849	753 609	-22 760	-3,02
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes				18 204	-18 204	-100,00
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	2 807	500	2 307	2 307			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	121 344		121 344	125 448	-4 105	-3,27	
<b>Total I</b>	<b>5 591 918</b>	<b>2 760 538</b>	<b>2 831 380</b>	<b>2 901 219</b>	<b>-69 839</b>	<b>-2,41</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	21 806		21 806	34 922	-13 116	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	653 663	80 550	573 112	541 759	31 354	5,79
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	246 772		246 772	381 175	-134 403	-35,26
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 851 917		1 851 917	949 145	902 772	95,11	
Charges constatées d'avance (2)	23 329		23 329	26 501	-3 172	-11,97	
<b>Total II</b>	<b>2 797 486</b>	<b>80 550</b>	<b>2 716 936</b>	<b>1 933 501</b>	<b>783 435</b>	<b>40,52</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>8 389 405</b>	<b>2 841 088</b>	<b>5 548 316</b>	<b>4 834 721</b>	<b>713 596</b>	<b>14,76</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	20 974	986 252	-965 278	-97.87		
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires	20 116	20 116				
	Fonds propres complémentaires	124 202	122 772	1 430	1.16		
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	655 219	546 777	108 442	19.83		
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	673 145	-8 155	681 300	NS			
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	242 192	163 373	78 819	48.24		
	<b>Situation nette (sous total)</b>	1 735 848	1 831 135	-95 287	-5.20		
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	182 848		182 848			
	Provisions réglementées	462 727	536 989	-74 262	-13.83		
	<b>Total I</b>	2 381 423	2 368 124	13 299	0.56		
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	543 794	125 047	418 748	334.87		
	<b>Total II</b>	543 794	125 047	418 748	334.87		
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 959	15 959				
	Provisions pour charges	189 358	160 715	28 643	17.82		
	<b>Total III</b>	205 317	176 674	28 643	16.21		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 277 576	1 218 140	59 435	4.88		
	Emprunts et dettes financières diverses	27 714	28 967	-1 253	-4.33		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	338 022	250 395	87 627	35.00		
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	693 764	625 840	67 925	10.85		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	30 913	14 325	16 588	115.79		
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	49 794	27 209	22 585	83.01		
	<b>Total IV</b>	2 417 783	2 164 876	252 907	11.68		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	5 548 316	4 834 721	713 596	14.76		

(1) Dont à plus d'un an 445 703 1 171 675  
Dont à moins d'un an 1 972 080 965 992

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Le fonds de roulement de l'Association, représentant la trésorerie disponible après paiement des dettes à court terme et encaissement des créances, est positif d'environ 1.577 K euros (987 K euros à fin 2019). Il n'est qu'une photo de fin d'année qui ne reflète pas la réalité de la situation financière tout au long de l'année. En effet, durant chaque premier semestre, nous finançons des dépenses dans de nombreux dispositifs sans avoir perçu le moindre financement. Cependant, l'année 2020 a été marquée par une réduction des délais de versement ce qui a eu un impact positif sur la trésorerie. Ce fonds de roulement représente 61 jours de fonctionnement de notre Association.

## Conclusion

Ce contexte inédit de cette crise sanitaire a démontré notre agilité à adapter les réponses aux personnes. Nous sommes restés inscrits dans une démarche projets qui vont se concrétiser en 2021.

Le Pôle Insertion par l'Activité Economique engagé dans le groupe de mise en œuvre de convergence met en place le Dispositif Premières Heures à l'Atelier Bara'Mel mi-2021.

Des travaux d'agrandissement de nos équipements de Saint-Jean-de-Boiseau débuteront l'automne. Le transfert de l'Atelier Bara'Mel de Sautron à Saint-Herblain devrait s'organiser fin 2021 ou début 2022.

Notre dossier de demande de permis de construire l'activité Spirumel « Culture de spiruline » a pris du retard.

Enfin, nous venons de recevoir la réponse positive du CDIAE pour l'évolution de notre agrément Bâtiment vers l'écoconstruction. L'ouverture doit se réaliser début 2022.

La procédure de partenariat et de fonctionnement pour le dispositif d'accueil des Femmes Victimes de Violence se finalise ce premier semestre 2021.

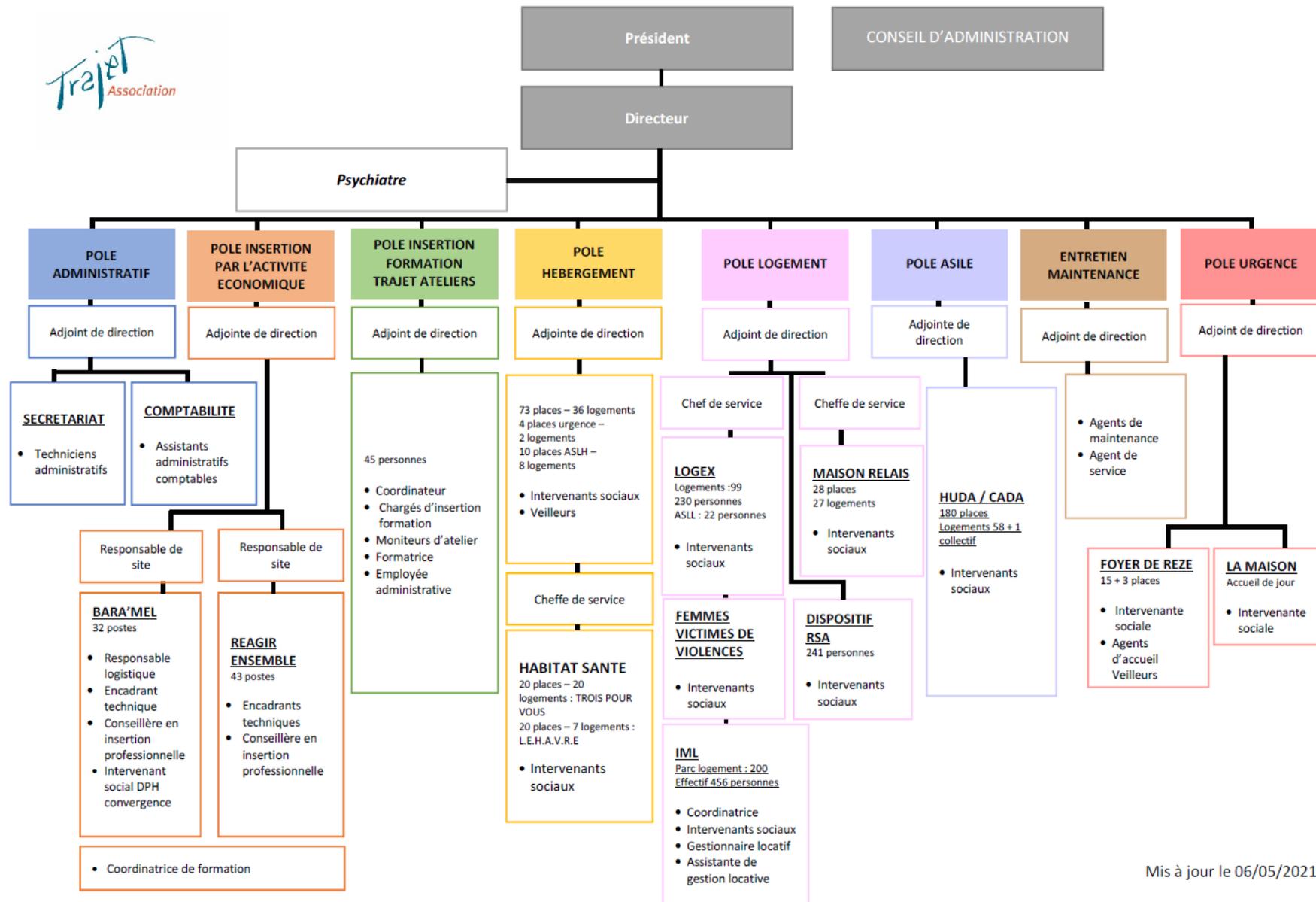
Le lancement du projet **Coconstruire un Accompagnement Complet** pour les personnes **Hébergés** vers l'emploi et le logement est finalisé depuis janvier sur 6 territoires. Trajet est l'Association Cheffe de file sur Nantes Métropole.

Le service HABITAT SANTE ouvre au second trimestre 2021 en coopération étroite avec l'hôpital SAINT JACQUES et l'Hôpital DAUMEZON. 40 nouvelles places d'accueil et d'accompagnement sont créées.

L'augmentation des places au Pôle Urgence se réalisera durant l'année 2021. Un dispositif innovant à l'hébergement en Tiny House vise à répondre aux besoins de mise à l'abri des grands vulnérables et de créer un lien.

Et 2021 sera également marquée par le changement de gouvernance à la direction et à la présidence de l'Association Trajet. La préparation s'est mise en œuvre depuis fin 2020 afin de s'engager au mieux cette étape importante.

Les fondements du projet associatif et la qualité de nos missions d'accompagnement des publics resteront au cœur de la future stratégie associative notamment dans ce contexte si particulier des impacts de cette crise sanitaire sur les risques croissants des inégalités et de l'isolement social.



Mis à jour le 06/05/2021

## Index des sigles

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ADIL	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARSA	Allocataire du RSA
ASLH	Accompagnement Social Lié à l'Hébergement
ASS	Allocation Spécifique de Solidarité
BPI	Bénéficiaire d'une Protection Internationale
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CFA	Centre de Formation en Alternance
CMS	Centre Médico Social
CPIP	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CSC	Centre Socioculturel
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGC	Diplôme de Comptabilité de Gestion
DSN	Déclaration Sociale Nominative
EDS	Espace Départemental des Solidarités
EPHAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
FSE	Fonds Social Européen
HUDA	Hébergement d'Urgence Demandeur d'Asile
MENS / MEE	Migrants Européens Non Sédentarisés / Ménages Européens de l'Est
OFII	Office Français Immigration Intégration
OGIM	Organisme de Gestion InterPLIE Mutualisé Nantes Saint-Nazaire
ONC	Ordonnance de non conciliation
QPV	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré d'Accueil et l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SRI	Service Régional Itinérant